2017

compte administratif

RAPPORT DE PRÉSENTATION

métropole GrandNancy

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le présent rapport synthétise les éléments fournis pour l'ensemble des budgets dans le document comptable officiel.

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION CONSOLIDEE **page 7**

A. Les grandes masses budgétaires page 9
B. Le financement de l'investissement page 15
C. Les ratios d'épargne et d'endettement page 19

2. DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT **page 21**

A. Recettes de fonctionnement page 23
B. Dépenses de fonctionnement page 31

3. LES MOYENS FINANCIERS DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR 2018 **page 43**

4. BALANCES BUDGÉTAIRES PAR NATURE TOUS BUDGETS **page 107**

1 - PRESENTATION CONSOLIDEE

A. LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES

Au cours de l'année 2017, la Métropole du Grand Nancy a enregistré, pour l'ensemble des 9 budgets, tant en investissement qu'en fonctionnement, les réalisations suivantes (tous mouvements – réels et d'ordre) :

Résultats consolidés des 9 budgets	Dépenses en M€ 2017	Recettes en M€ 2017
Investissement	248,891	223,275
Fonctionnement	390,701	454,251
TOTAL	**639,592**	**677,526**

Ces réalisations permettent de dégager un résultat positif de 37,934 M€.

Les mouvements budgétaires ont concerné les différents budgets selon la représentation graphique ci-dessous :

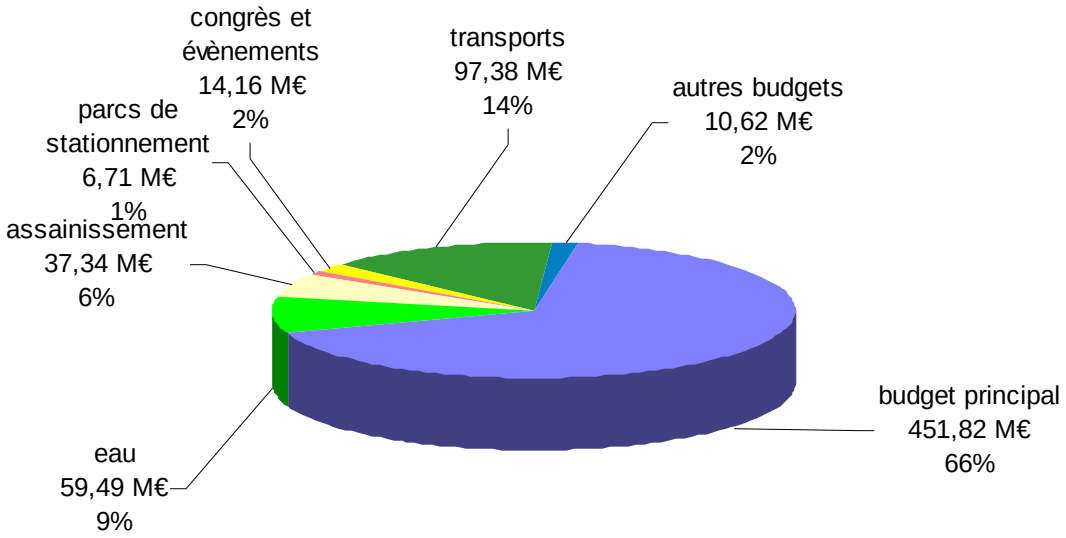

autres budgets

S.P.A.N.C.	0,02 M€
R.M.T.	2,20 M€
Locations immobilières	8,40 M€

Le **budget principal** a représenté 451,82 M€, soit les deux-tiers du total, et est équilibré par le produit de la fiscalité directe et indirecte (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), ainsi que par les dotations de l'Etat.

Les **budgets annexes de l'eau et de l'assainissement** ont totalisé respectivement 59,49 M€ et 37,34 M€ de mouvements budgétaires (9 % et 6 % du total). S'agissant d'un SPIC (service public à caractère industriel et commercial), ces budgets sont équilibrés par leurs propres recettes, pour l'essentiel le produit de la vente d'eau et la redevance d'assainissement.

Le **budget annexe du Réseau Métropolitain de Télécommunications** (RMT) a totalisé 2,20 M€ de crédits budgétaires, soit 0,3 % du total. Créé en 2001, il enregistre dans une comptabilité spécifique le produit des locations de fibres inactivées.

Le **budget du service public de l'assainissement non collectif** (SPANC) a été créé en 2006 en application de la loi sur l'Eau qui a imposé aux collectivités de conduire un certain nombre de contrôles sur les installations d'assainissement autonome. Les charges du service sont couvertes par les usagers de l'assainissement non collectif, comme c'est le cas pour les usagers de l'assainissement collectif.

Le **budget annexe parcs de stationnement**, ouvert en 2007, constate la gestion financière des parkings Saint-Léon, Thiers, Kennedy et République - Centre de Congrès Prouvé gérés en régie directe. Le budget 2017, pour un montant total de 6,71 M€, soit 1 % du total, a bénéficié d'une subvention exceptionnelle d'équilibre de 700 400 € du budget principal, compte tenu des investissements importants consentis pour ces équipements métropolitains.

Le **budget annexe locations immobilières** a été créé en 2007 pour individualiser les opérations de locations immobilières, à caractère économique essentiellement, afin de faciliter la mise en œuvre des obligations fiscales en matière de TVA. D'un montant de 8,40 M€, soit 1,2 % du total, ce budget est financé par les produits de locations de différents biens immobiliers parmi lesquels Médiaparc, les ateliers artisanaux, une partie de l'immeuble République, le site Alstom, la plateforme SVS, le palais des sports Jean Weille, le stade Marcel Picot et le site du marché de gros.

Le **budget annexe Congrès et Evènements** a été ouvert initialement en 2010 pour constater les flux budgétaires de la construction et de l'exploitation du centre de congrès. Son périmètre a été étendu en 2015 avec l'intégration des flux du parc des expositions, en harmonie avec les prérogatives dévolues à la SPL "Grand Nancy Congrès et Evènements" chargée de valoriser les deux équipements. Le budget 2017 a enregistré 14,16 M€ de mouvements budgétaires, soit 2 % du total.

Le **budget annexe transports**, créé au 1er janvier 2013, a été valorisé en 2017 à hauteur de 97,38 M€, soit 14 % du total, et enregistre tous les flux budgétaires de la compétence, y compris le produit du versement transport. Ce budget revêt un caractère industriel et commercial, soumis par conséquent au principe d'équilibre financier posé par l'article 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, aux termes duquel "les budgets des services publics à caractère industriel ou commercial doivent être équilibrés en recettes et en dépenses". Toutefois, dans certaines situations, ce principe de base ne peut être respecté qu'au prix du versement par les collectivités publiques d'une subvention, dans des cas limitativement énumérés par la loi, destinée à compenser une insuffisance de recettes propres au service ou un excédent conjoncturel de charges. Il convient, par ailleurs, de rappeler que certains services publics à caractère industriel et commercial sont soumis à des dispositions particulières. Il en est ainsi notamment des services publics de transports publics de personnes. Ainsi, par dérogation à l'article L. 2224-1 du C.G.C.T., les articles L. 1221-12 et L. 1512-2 du Code des Transports, ont introduit, au bénéfice des services de transport public de personnes, des dispositions dérogatoires à la règle de l'équilibre financier imposée aux services publics à caractère industriel et commercial. Le budget transports est ainsi équilibré par une subvention du budget principal à hauteur de 8 911 179 € pour l'année 2017.

La balance ci-après reprend pour chaque budget tous les mouvements :

SYNTHESE DES BALANCES
DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

SECTION INVESTISSEMENT	Budget Principal		Eau		Assainissement		S.P.A.N.C.		R.M.T.	
	Dépenses	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*
Prévu	209 849 721,79	209 849 721,79	28 456 861,29	28 456 861,29	7 871 860,00	11 270 365,00			3 238 636,00	3 327 542,47
Prévu hors autofi.(1) - 021	*209 849 721,79*	*190 684 414,79*	*28 456 861,29*	*25 623 201,29*	*7 871 860,00*	*10 731 121,05*			*3 238 636,00*	*3 327 542,47*
Réalisé (2)	153 239 408,78	129 245 294,03	18 363 368,57	16 788 049,20	6 013 736,92	4 901 753,58			418 265,90	717 946,56
Soldes reportés N-1	24 736 189,79	24 793 808,80	7 723 851,29	7 723 851,29	0,00	5 717 746,05			0,00	88 906,47
Total réalisé	**177 975 598,57**	**154 039 102,83**	**26 087 219,86**	**24 511 900,49**	**6 013 736,92**	**10 619 499,63**			**418 265,90**	**806 853,03**
Taux de réalisation 2/1	*84,81%*	*80,78%*	*91,67%*	*95,66%*	*76,40%*	*98,96%*			*12,91%*	*24,25%*
Résultats investissement		**-23 936 495,74**		**-1 575 319,37**		**4 605 762,71**				**388 587,13**

SECTION FONCTIONNEMENT	Budget Principal		Eau		Assainissement		S.P.A.N.C.		R.M.T.	
	Dépenses	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*
Prévu	276 196 822,00	286 798 036,42	33 440 995,00	35 434 732,84	22 199 248,95	25 478 171,90	6 205,00	22 247,99	1 519 085,00	1 548 435,13
Prévu hors autofi.(1) - 023	*257 031 515,00*	*286 798 036,42*	*30 607 335,00*	*35 434 732,84*	*21 660 005,00*	*25 478 171,90*	*6 205,00*	*22 247,99*	*1 519 085,00*	*1 548 435,13*
Réalisé (2)	259 258 206,24	284 644 736,15	28 931 037,72	32 850 733,21	19 663 671,47	23 430 161,99	1 932,36	3 456,81	1 320 289,80	1 335 306,35
Soldes reportés N-1		13 131 438,42		2 131 022,84		3 293 633,90		16 247,99		58 265,13
Total réalisé	**259 258 206,24**	**297 776 174,57**	**28 931 037,72**	**34 981 756,05**	**19 663 671,47**	**26 723 795,89**	**1 932,36**	**19 704,80**	**1 320 289,80**	**1 393 571,48**
Taux de réalisation 2/1	*100,87%*	*103,83%*	*94,52%*	*98,72%*	*90,78%*	*104,89%*	*31,14%*	*88,57%*	*86,91%*	*90,00%*
Résultats fonctionnement		**38 517 968,33**		**6 050 718,33**		**7 060 124,42**		**17 772,44**		**73 281,68**

TOTAL	Budget Principal		Eau		Assainissement		S.P.A.N.C.		R.M.T.	
	Dépenses	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*
Prévu	486 046 543,79	496 647 758,21	61 897 856,29	63 891 594,13	30 071 108,95	36 748 536,90	6 205,00	22 247,99	4 757 721,00	4 875 977,60
Prévu hors autofi.(1)	*466 881 236,79*	*477 482 451,21*	*59 064 196,29*	*61 057 934,13*	*29 531 865,00*	*36 209 292,95*	*6 205,00*	*22 247,99*	*4 757 721,00*	*4 875 977,60*
Réalisé (2)	412 497 615,02	413 890 030,18	47 294 406,29	49 638 782,41	25 677 408,39	28 331 915,57	1 932,36	3 456,81	1 738 555,70	2 053 252,91
Soldes reportés N-1	24 736 189,79	37 925 247,22	7 723 851,29	9 854 874,13	0,00	9 011 379,95		16 247,99	0,00	147 171,60
Total réalisé	**437 233 804,81**	**451 815 277,40**	**55 018 257,58**	**59 493 656,54**	**25 677 408,39**	**37 343 295,52**	**1 932,36**	**19 704,80**	**1 738 555,70**	**2 200 424,51**
Taux de réalisation 2/1	*93,65%*	*94,62%*	*93,15%*	*97,44%*	*86,95%*	*103,13%*	*31,14%*	*88,57%*	*36,54%*	*45,13%*
Résultats		**14 581 472,59**		**4 475 398,96**		**11 665 887,13**		**17 772,44**		**461 868,81**

SECTION INVESTISSEMENT	Parcs de stationnement		Locations immobilières		Congrès et événements		Transports		Total	
	Dépenses	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*
Prévu	3 397 039,36	3 397 039,36	4 787 571,94	4 787 571,94	7 369 059,43	7 369 059,43	25 743 765,38	25 743 765,38	290 714 515,19	294 201 926,66
Prévu hors autofi.(1) - 021	*3 397 039,36*	*3 102 828,36*	*4 787 571,94*	*2 966 435,94*	*7 369 059,43*	*5 444 119,43*	*25 743 765,38*	*24 702 633,38*	290 714 515,19	266 582 296,71
Réalisé (2)	2 074 777,97	1 633 364,26	4 085 272,23	2 429 018,48	4 375 968,65	2 508 796,34	24 168 042,21	23 034 621,06	212 738 841,23	181 258 843,51
Soldes reportés N-1	351 639,36	351 639,36	403 964,94	403 964,94	2 180 408,43	2 180 408,43	755 705,38	755 705,38	36 151 759,19	42 016 030,72
Total réalisé	**2 426 417,33**	**1 985 003,62**	**4 489 237,17**	**2 832 983,42**	**6 556 377,08**	**4 689 204,77**	**24 923 747,59**	**23 790 326,44**	**248 890 600,42**	**223 274 874,23**
Taux de réalisation 2/1	*71,43%*	*63,97%*	*93,77%*	*95,50%*	*88,97%*	*86,13%*	*96,81%*	*96,31%*	*85,61%*	*83,75%*
Résultats investissement		**-441 413,71**		**-1 656 253,75**		**-1 867 172,31**		**-1 133 421,15**		**-25 615 726,19**

SECTION FONCTIONNEMENT	Parcs de stationnement		Locations immobilières		Congrès et événements		Transports		Total	
	Dépenses	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*
Prévu	4 022 825,00	4 515 072,70	5 070 150,00	5 556 381,21	7 483 030,00	7 875 518,37	71 457 779,00	71 893 602,18	421 396 139,95	439 122 198,74
Prévu hors autofi.(1) - 023	*3 728 614,00*	*4 515 072,70*	*3 249 014,00*	*5 556 381,21*	*5 558 090,00*	*7 875 518,37*	*70 416 647,00*	*71 893 602,18*	393 776 510,00	439 122 198,74
Réalisé (2)	3 683 158,24	4 218 198,90	3 090 695,53	5 084 542,51	5 336 372,45	9 216 211,68	69 415 621,85	72 989 581,65	390 700 985,66	433 772 929,25
Soldes reportés N-1		507 672,70		483 827,21		257 079,37		599 086,18		20 478 273,74
Total réalisé	**3 683 158,24**	**4 725 871,60**	**3 090 695,53**	**5 568 369,72**	**5 336 372,45**	**9 473 291,05**	**69 415 621,85**	**73 588 667,83**	**390 700 985,66**	**454 251 202,99**
Taux de réalisation 2/1	*98,78%*	*104,67%*	*95,13%*	*100,22%*	*96,01%*	*120,29%*	*98,58%*	*102,36%*	*99,22%*	*103,45%*
Résultats fonctionnement		**1 042 713,36**		**2 477 674,19**		**4 136 918,60**		**4 173 045,98**		**63 550 217,33**

TOTAL	Parcs de stationnement		Locations immobilières		Congrès et événements		Transports		Total	
	Dépenses	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*
Prévu	7 419 864,36	7 912 112,06	9 857 721,94	10 343 953,15	14 852 089,43	15 244 577,80	97 201 544,38	97 637 367,56	712 110 655,14	733 324 125,40
Prévu hors autofi.(1)	*7 125 653,36*	*7 617 901,06*	*8 036 585,94*	*8 522 817,15*	*12 927 149,43*	*13 319 637,80*	*96 160 412,38*	*96 596 235,56*	*684 491 025,19*	*705 704 495,45*
Réalisé (2)	5 757 936,21	5 851 563,16	7 175 967,76	7 513 560,99	9 712 341,10	11 725 008,02	93 583 664,06	96 024 202,71	603 439 826,89	615 031 772,76
Soldes reportés N-1	351 639,36	859 312,06	403 964,94	887 792,15	2 180 408,43	2 437 487,80	755 705,38	1 354 791,56	36 151 759,19	62 494 304,46
Total réalisé	**6 109 575,57**	**6 710 875,22**	**7 579 932,70**	**8 401 353,14**	**11 892 749,53**	**14 162 495,82**	**94 339 369,44**	**97 378 994,27**	**639 591 586,08**	**677 526 077,22**
Taux de réalisation 2/1	*85,74%*	*88,09%*	*94,32%*	*98,57%*	*92,00%*	*106,33%*	*98,11%*	*100,81%*	*93,44%*	*96,01%*
Résultats		**601 299,65**		**821 420,44**		**2 269 746,29**		**3 039 624,83**		**37 934 491,14**

Les taux de réalisation des mouvements budgétaires 2017 (opérations réelles et d'ordre) s'établissent comme suit :

taux de réalisation	dépenses	recettes
section d'investissement	85,61%	83,75%
section de fonctionnement	99,22%	103,45%

Les mouvements budgétaires sont décomposés entre mouvements réels et mouvements d'ordre. Les mouvements d'ordre (dépenses ou recettes) correspondent à des jeux d'écriture n'impliquant ni encaissement, ni décaissement effectif, tels que les amortissements, les provisions, le virement de l'autofinancement à la section d'investissement... A l'inverse des mouvements d'ordre, les mouvements réels donnent lieu à des mouvements effectifs de fonds.

Au cours de l'année 2017, le montant total des dépenses réelles du Grand Nancy s'est élevé à 550,88 M€. Pendant le même temps, 588,81 M€ de recettes réelles ont été encaissés.

Ces dépenses (ci-contre) et recettes (ci-dessous) réelles se sont réparties comme suit :

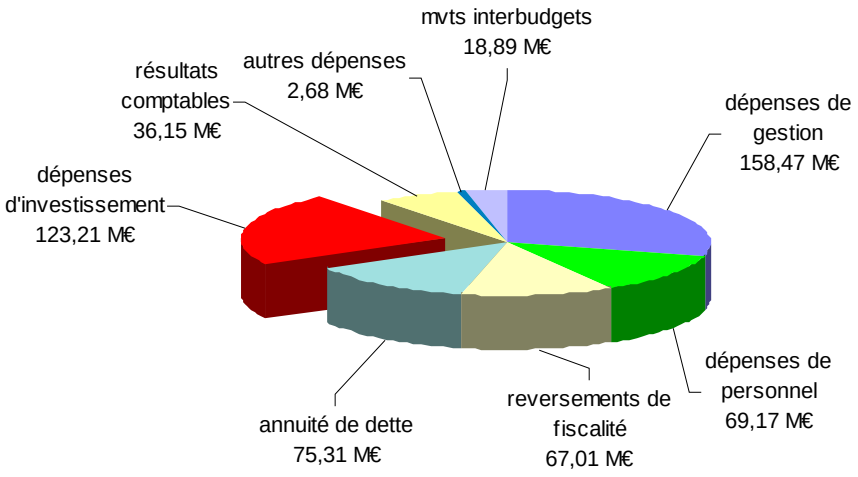

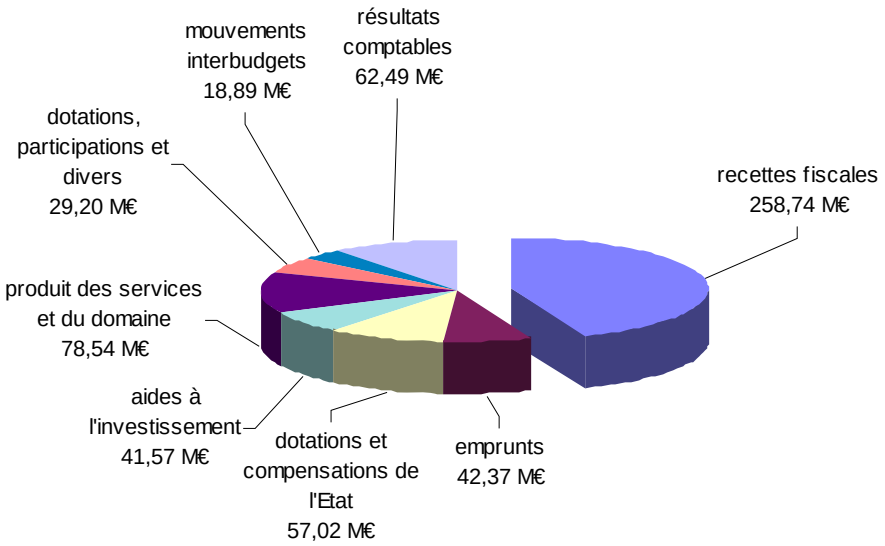

B. LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

En conformité avec les politiques publiques de l'intercommunalité, le budget 2017 a permis au Grand Nancy de poursuivre les programmes d'équipement nécessaires au rayonnement de l'agglomération et de soutenir l'activité économique locale, les entreprises et la création d'emploi, au service de la qualité de vie des Grands Nancéiens et des usagers.

En 2017, près de 102 M€ ont été réalisés, s'ajoutant aux investissements des années précédentes. Ce choix s'inscrit dans la continuité puisque, depuis 2008, c'est près de 1,4 milliard d'euros qui a été investi. Cet effort a permis de pérenniser le dynamisme de l'agglomération par la réalisation d'investissements, tant pour la qualité de vie au quotidien que dans des secteurs à forte valeur ajoutée afin de consolider la croissance de demain.

Chiffres en millions d'euros

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
dépenses individualisées	42,70	70,01	70,96	83,20	102,23	104,78	86,66	70,96	60,25	44,63
dépenses récurrentes	18,10	25,65	18,78	22,96	29,10	22,16	20,91	18,37	15,95	16,49
compétences fondamentales	51,17	49,51	42,94	44,37	56,95	45,23	38,59	43,35	41,51	40,85
Total	**111,97**	**145,17**	**132,68**	**150,52**	**188,28**	**172,17**	**146,16**	**132,69**	**117,71**	**101,97**

Depuis plusieurs années, afin de favoriser une méthodologie d'arbitrage en identifiant le socle des dépenses « incompressibles », les dépenses d'investissement du Grand Nancy sont réparties en trois catégories :

- ***les compétences fondamentales***. Ce sont les dépenses qui sont effectuées par le Grand Nancy dans le cadre de ses compétences historiques. Elles sont au nombre de 5 : l'eau, l'assainissement, la voirie au sens large (signalisation, circulation, stationnement...), la gestion des déchets, les transports et déplacements. Les montants identifiés concernent les dépenses liées à la gestion courante de ces compétences, c'est-à-dire hors des investissements d'envergure qui sont pris en compte dans les dépenses individualisées. Au titre des investissements passés, c'est le cas par exemple des dépenses relatives aux lignes 2 et 3 de transports ou à la construction du réservoir Richard Pouille à Vandoeuvre.

- ***les dépenses individualisées.*** Elles concernent des dépenses relatives à des programmes d'investissement qui sont d'une part clairement identifiés dans le budget et qui ont d'autre part une durée limitée dans le temps, avec des dates de début et de fin de réalisation connues. Ces dépenses peuvent concerner la construction d'équipements neufs ou la rénovation lourde d'équipements existants.

- ***les autres dépenses ou dépenses récurrentes.*** Ce sont toutes les dépenses qui revêtent un caractère récurrent et qui ne peuvent être classées dans les deux premières catégories. Elles concernent de la maintenance, des acquisitions de matériel... d'une manière générale.

Au cours de la période 2008-2017, le "socle" incompressible annuel des dépenses d'investissement du Grand Nancy s'est établi à environ 70 M€ par addition des compétences fondamentales et des dépenses à caractère récurrent, et dont on peut noter la relative linéarité sur la période passée. Les variations annuelles des volumes d'investissements sont donc liées aux opérations individualisées : la réalisation du centre de congrès Prouvé, le programme de rénovation urbaine et les constructions ARTEM notamment expliquent l'ampleur des montants passés.

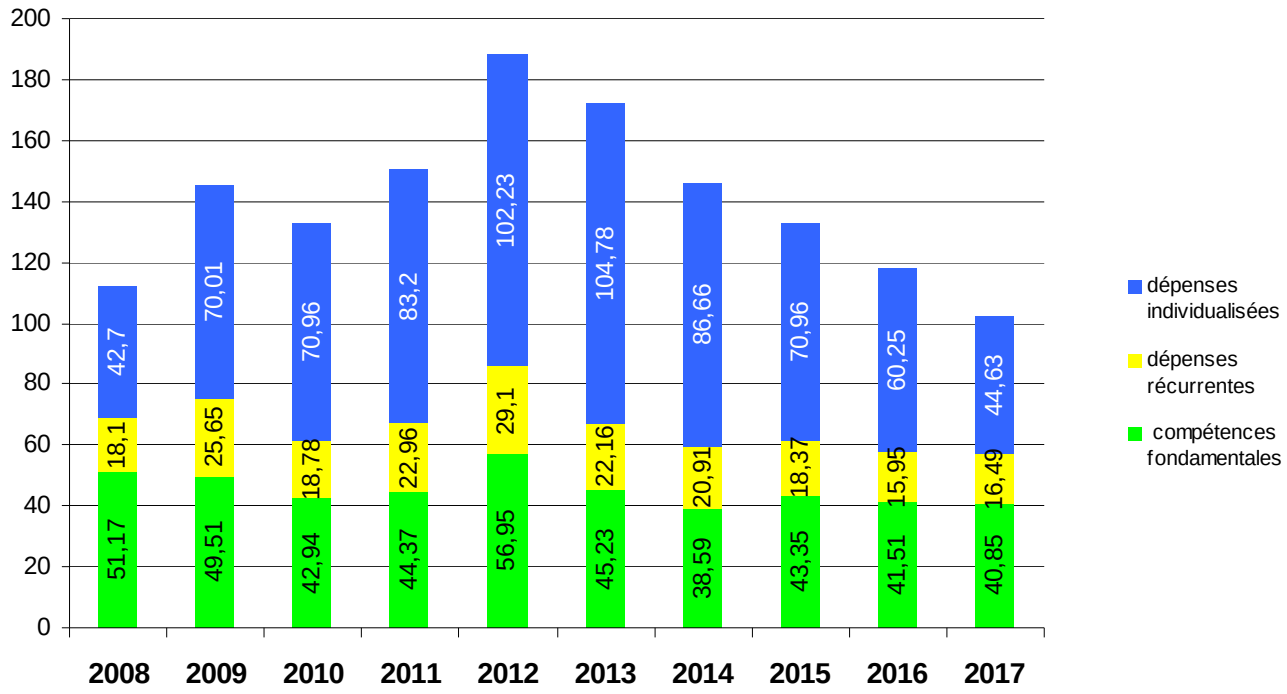

Les emprunts ne pouvant financer que des dépenses d'équipement, l'encours de dette évolue en proportion du niveau d'investissement. Sur la période 2008-2017, le Grand Nancy aura financé ses investissements quasiment pour moitié par emprunts (683 millions d'euros mobilisés auprès des banques) selon la décomposition ci-dessous.

Chiffres en millions €	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dépenses d'investissement	112,0	145,4	132,6	168,6	188,7	172,3	145,9	132,7	117,7	102,0
Subventions	26,9	26,3	28,3	45,0	38,2	25,4	44,6	38,0	30,5	41,6
Part financée par le Grand Nancy	***85,1***	***119,1***	***104,3***	***123,6***	***150,5***	***146,9***	***101,3***	***94,7***	***87,2***	***60,4***
Emprunts mobilisés	***65,0***	***67,9***	***53,0***	***75,0***	***90,1***	***102,0***	***66,0***	***65,4***	***56,7***	***42,4***
Encours au 31 décembre	494,0	523,1	535,2	567,4	613,4	662,1	677,0	689,8	692,3	685,0

On peut relever que l'encours de dette a baissé entre 2016 et 2017, en lien avec un programme d'investissement l'an dernier ne comportant pas d'opérations lourdes comme les années précédentes (centre des congrès, ligne 2 de TCSP, ANRU …).

C. LES RATIOS D'EPARGNE ET D'ENDETTEMENT

L'épargne brute est le solde des recettes réelles de fonctionnement, fiscalité comprise, après règlement des dépenses de fonctionnement récurrentes. Elle est caractéristique :

- de "l'aisance" de la section de fonctionnement. En effet, un haut niveau d'épargne brute sous-entend, toutes choses égales par ailleurs, une marge d'absorption de nouvelles dépenses de fonctionnement.

- de la capacité à s'endetter ou à investir : l'épargne brute, qui se traduit par un apport de fonds propres de la collectivité pour le financement de la section d'investissement, doit d'abord être utilisée pour la couverture du remboursement des emprunts selon la "règle d'or" en vigueur pour les collectivités territoriales. Plus le niveau d'épargne sera élevé, plus une dette nouvelle élevée sera absorbable.

Le pilotage budgétaire par les niveaux d'épargne s'insère ainsi dans les fondamentaux de l'analyse financière qui vise à apprécier la capacité d'un débiteur à faire face à ses engagements. Le rapport entre l'épargne brute et le stock de dette (encours) est quant à lui caractéristique de la solvabilité financière de la collectivité, appelée également capacité de désendettement.

Pour la période 2008-2016, les tableaux ci-dessous recensent les montants annuels consolidés de dépenses et recettes de fonctionnement des différents budgets du Grand Nancy (source : comptes administratifs mouvements réels) afin de déterminer l'épargne brute dégagée et la capacité de désendettement.

Chiffres en millions d'euros

Fonctionnement	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**
Recettes	346,3	357,8	364,7	384,8	398,7	413,4	421,1	425,3	413,7	429,6
Dépenses	285,4	283,1	289,4	305,5	310,9	321,6	340,3	346,1	335,1	334,5
Epargne brute	**60,9**	**74,7**	**75,3**	**79,3**	**87,7**	**91,8**	**80,8**	**79,2**	**78,5**	**95,1**
Encours au 31 décembre	**494,0**	**523,1**	**535,2**	**567,4**	**613,4**	**662,1**	**677,0**	**689,8**	**692,3**	**685,0**
Capacité de désendettement	**8,1 ans**	**7,0 ans**	**7,1 ans**	**7,2 ans**	**7,0 ans**	**7,2 ans**	**8,4 ans**	**8,7 ans**	**8,8 ans**	**7,2 ans**

Entre 2008 et 2016, il est possible de distinguer deux périodes :

- De 2008 à 2013, si l'encours a augmenté en lien avec un programme d'investissement soutenu, l'épargne brute a également progressé, bonifiée par la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la politique fiscale (augmentation annuelle des taux en accompagnement du programme ANRU 1). En conséquence, la capacité de désendettement s'est améliorée, passant de 8,1 ans à 7,2 ans.

- De 2014 à 2016, la baisse des dotations de l'Etat a pénalisé la progression de l'épargne brute. L'encours progressant légèrement, la capacité s'est mécaniquement dégradée, restant toutefois maîtrisée et conforme aux « standards » d'un organisme investisseur.

S'agissant de l'année 2017, la bonne tenue de l'épargne brute et de la capacité de désendettement s'explique par trois facteurs :

- La poursuite de plan d'économie qui permet de stabiliser les dépenses,

- La moindre diminution des dotations de l'Etat qui permet de « gagner » 3,5 M€ d'épargne brute par rapport à 2016,

- Le montant important des recettes de fonctionnement à caractère exceptionnel (régularisations comptables et indemnités) pour 10,2 M€ (cf. ci-après « mouvements inter budgets et produits exceptionnels ») qui par nature ne sont pas reconductibles et impactent donc positivement cette année l'épargne brute et la capacité de désendettement à hauteur de 0,7 ans pour cette dernière.

2. DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La répartition et l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement peuvent être synthétisées comme suit par grands postes depuis 2008 (en M€) :

RECETTES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Produit des services et du domaine	67,45	68,68	70,84	70,06	72,66	74,41	76,20	75,72	74,64	78,54
Produit fiscal et recettes fiscales diverses	205,39	211,25	222,31	233,50	246,23	254,38	251,46	258,22	256,55	262,19
Dotations et participations	68,08	68,31	67,99	74,13	75,57	74,95	71,37	63,39	57,24	54,72
Produits exceptionnels et mouvements inter-budgets	5,38	9,55	3,56	7,08	4,18	9,68	22,04	27,97	25,24	34,05
Total	**346,30**	**357,79**	**364,70**	**384,77**	**398,64**	**413,42**	**421,07**	**425,30**	**413,67**	**429,55**

DEPENSES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dépenses de gestion, d'intervention et de structure	157,56	149,48	153,14	157,73	158,03	162,25	168,12	167,13	156,60	158,47
Frais de personnel	55,70	57,60	61,32	62,47	63,85	67,42	68,82	68,71	67,99	69,17
Frais financiers	21,64	17,06	15,30	16,80	18,20	18,95	19,75	20,75	20,08	18,32
Reversements de fiscalité et de taxes	49,65	57,39	57,41	66,64	66,22	66,70	65,91	66,96	67,05	67,00
Charges exceptionnelles et mouvements inter-budgets	0,84	1,55	2,19	1,83	4,65	6,28	17,70	22,56	23,42	21,57
Total	**285,39**	**283,08**	**289,36**	**305,47**	**310,95**	**321,60**	**340,30**	**346,11**	**335,14**	**334,53**

A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le ***produit fiscal*** s'établit en 2017 à 262,19 M€. La répartition par nature de recettes est portée dans le tableau ci-après :

	CA 2017
TAXES MENAGES	
TAXE D'HABITATION	88 172 355
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	32 481 022
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	115 276
TOTAL MENAGES	**120 768 653**
TAXES PROFESSIONNELLES	
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	27 207 910
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	17 356 905
TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	5 047 588
IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAUX	1 333 037
VERSEMENT TRANSPORT	56 369 335
TOTAL PROFESSIONNELLES	**107 314 775**
AUTRES TAXES	
TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	29 596 240
TAXE D'AMENAGEMENT	2 376 000
TAXE DE SEJOUR	655 000
AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	1 479 029
TOTAL AUTRES TAXES	**33 509 987**
TOTAL FISCALITE	**262 189 697**

Les taxes ménages

Les impôts ménages composés de la Taxe d'Habitation, de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et la Taxe sur les Propriétés Non Bâties, ce sont élevés à 120,77 M€ pour l'année 2017. Ce produit est en augmentation de 1 % par rapport au compte administratif 2016, qui, pour mémoire, était de 119,5 M€.

Cette augmentation tient compte d'une part, du coefficient d'inflation établi à 0,4 % pour l'année 2017 et d'autre part, de l'évolution physique des bases qui représente par déduction 0,6 % de l'évolution entre le CA 2016 et le CA 2017.

Les crédits consommés apparaissent également en concordance avec les crédits votés lors du budget 2017 car le ratio de réalisation est légèrement supérieur à 100 %.

Les taxes professionnelles

Les impôts économiques composés de la Cotisation Foncière des Entreprises, de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, de la Taxe sur les Surfaces Commerciales, de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux et le Versement Transport, se sont élevés à 107,31 M€, représentant un ratio de réalisation de 101,83 %.

Pour mémoire, le produit consommé 2016 était de 104,34 M€ ; ainsi, la fiscalité professionnelle a progressé de 2,85 % entre 2016 et 2017. Cette augmentation tient compte :

- De l'évolution du Versement Transport, qui progresse de 2,8 % passant de 54,84 M€ à 56,37 M€, hors compensation, cette dernière évoluant de manière peu significative chaque année car elle correspond à 1,2 % du montant total de la cotisation transport. Cette augmentation se justifie par l'évolution de la masse salariale servant de base à cet impôt. A noter que cette évolution du produit est également visible au niveau régional et national, le dynamisme du produit du Grand Nancy n'est donc pas un cas isolé.

- De l'évolution exceptionnelle de la Taxe sur les Surfaces Commerciales qui passe de 3,96 M€ à 5,05 M€ entre 2016 et 2017 (27,5 %), mais cette augmentation correspondait en fait à une avance de trésorerie. En effet, la Loi de Finances 2017 a intégré le principe selon lequel, les établissements dont la surface de vente dépassait 2 500 m² devaient s'acquitter en 2017, en plus de la majoration prévue pour les grandes surfaces, d'une majoration exceptionnelle de 50 % sous forme d'acompte du montant de la taxe pour 2017.

- De l'évolution du produit de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises qui passe de 16,88 M€ à 17,36 M€, soit une augmentation de 2,8 %, en raison de l'augmentation du nombre d'entreprises entre 2016 et 2017.

On peut toutefois remarquer « la baisse » du produit de la Cotisation Foncière des Entreprises qui passe de 27,37 M€ à 27,21 M€. Cette diminution du montant de CFE résulte d'une part, de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, notamment en raison du lissage des bases « défavorables » au Grand Nancy (-0,05 M€) et d'autre part, d'une erreur lors de l'émission des rôles de fiscalité pour 2017 représentant un montant de 0,4 M€. Cette anomalie sera corrigée au cours de l'exercice 2018.

En complément de ces données financières, il est également opportun de s'interroger sur la répartition du produit économique sur le territoire de la Métropole et notamment au niveau des zones dites ATP. Ces zones sont des associations de territoires et de projets, leur but est de dynamiser l'activité économique sur un périmètre géographique en favorisant l'émergence de réseaux d'entreprises. Initiées en 2006 par le Grand Nancy, les neuf zones ATP sont les suivantes :

- AVEC NANCY
- DYNAPOLE ENTREPRISES
- GRANDE SAPINIERE
- PORTE NORD
- PORTE SUD
- PORTE VERTE
- RIVES DE MEURTHE
- SAINT-JACQUES ACTIVITES
- TECHNOPOLE NANCY BRABOIS

Ces neuf territoires sont sources de recettes fiscales ; elles se décomposent en six taxes :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE),
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE),
- la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM),
- le Versement Transport (VT),
- la Taxe sur les Propriétés Bâties (TFPB) et
- la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Sur le territoire du Grand Nancy, la fiscalité des entreprises représente près de 124 M€. Le produit fiscal des entreprises situées sur les sites ATP est de 57,2 M€, soit 46,14 % du produit fiscal perçu par la Métropole.

	CFE	CVAE	TASCOM	TFPB	TEOM	VT	Total	Part des Zones
AVEC NANCY	4 460 007	2 623 714	284048	2 027 256	1 865 532	10 077 627	21 338 184	***37,32%***
DYNAPOLE ENTREPRISES	1 493 158	1 656 104	15449	479 149	243 112	2 496 932	6 383 904	***11,17%***
GRANDE SAPINIERE	658 207	388 428	164617	227 965	204 631	1 341 970	2 985 818	***5,22%***
PORTE NORD	332 361	228 510	49048	137 311	112 814	583 151	1 443 195	***2,52%***
PORTE SUD	400 530	777 537	1285589	165 080	125 732	2 504 738	5 259 206	***9,20%***
PORTE VERTE	398 301	296 561	187504	171 740	139 868	765 764	1 959 738	***3,43%***
RIVES DE MEURTHE	1 590 491	1 297 444	53819	838 674	768 510	4 482 501	9 031 439	***15,80%***
SAINT-JACQUES ACTIVITES	646 006	1 306 073	5444	215 857	223 245	2 213 951	4 610 576	***8,06%***
TECHNOPOLE NANCY BRABOIS	540 075	638 073	0	249 839	191 172	2 545 763	4 164 922	***7,28%***
Total ATP	**10 519 136**	**9 212 444**	**2045518**	**4 512 871**	**3 874 616**	**27 012 398**	**57 176 983**	
Total des Entreprises Grand Nancy	27 256 705	17 368 461	5047000	9 015 126	8 210 500	57 009 455	123 907 247	
Part ATP / Total GN	***38,59%***	***53,04%***	***40,53%***	***50,06%***	***47,19%***	***47,38%***	***46,14%***	

NB : Ces données sont issues des rôles fiscaux et peuvent être en décalage avec les données financières présentées précédemment.

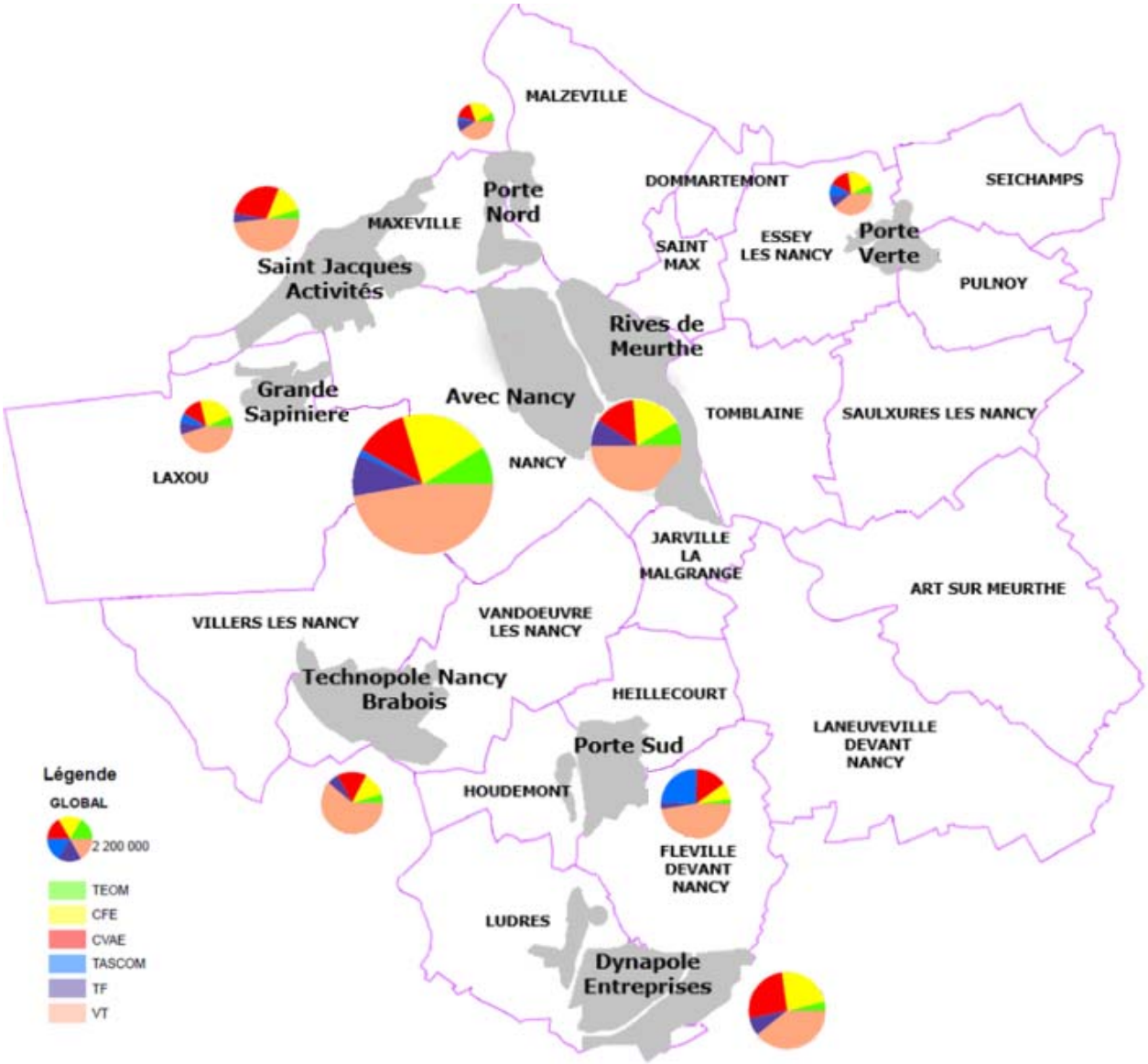

Les autres taxes

La ***Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères*** baisse par rapport à 2016 passant de 30,73 M€ à 29,6 M€, soit une diminution de 3,8 %. Cette évolution est en concordance avec la baisse du taux de TEOM de 5 % et avec l'évolution naturelle des bases d'imposition. Ce dernier point est difficilement mesurable car il dépend des constructions et des démolitions réalisées sur le territoire ; pour autant le taux de réalisation est proche de 100 %

S'agissant de la ***Taxe d'Aménagement***, on note une stagnation du produit fiscal qui est de 2,37 M€ pour 2016 et pour 2017. Cet impôt est également difficile à arrêter car il dépend lui aussi de l'évolution des constructions sur le territoire. En décalage avec les attentes budgétaires 2017, le taux de réalisation est de 79 %.

Globalement, le produit fiscal sur l'agglomération (produit métropolitain – hors taxe d'aménagement et de séjour – et produits communaux) est synthétisé dans le tableau suivant :

	Impôts intercommunaux					Impôts communaux	
	CFE / CVAE / TASCOM	TH / TFPB / TFPNB	VT	TEOM	TOTAL	TH / TFPB / TFPNB	TOTAL
Art-sur-Meurthe	41 811	412 753	113 583	88 034	656 182	273 601	929 783
Dommartemont	66 103	358 773	31 286	68 021	524 183	148 694	672 878
Essey-lès-Nancy	2 818 021	4 525 408	1 066 366	1 205 333	9 615 129	2 303 690	11 918 819
Fléville-devant-Nancy	1 177 920	939 677	627 474	276 207	3 021 278	599 849	3 621 127
Heillecourt	1 591 046	2 364 449	1 654 331	567 454	6 177 281	1 234 952	7 412 233
Houdemont	2 551 502	1 453 230	1 203 927	394 861	5 603 520	753 183	6 356 703
Jarville-la-Malgrange	688 665	3 750 567	962 293	898 793	6 300 318	3 010 177	9 310 495
Laneuveville-devant-Nancy	1 514 475	2 817 095	509 294	568 176	5 409 040	1 144 074	6 553 114
Laxou	3 689 706	6 961 658	3 452 505	1 793 635	15 897 503	3 578 239	19 475 742
Ludres	4 235 297	3 053 607	2 491 338	741 941	10 522 183	1 550 059	12 072 242
Malzéville	706 431	3 667 148	402 340	771 624	5 547 543	2 818 965	8 366 508
Maxéville	2 948 880	3 282 463	3 067 905	992 453	10 291 701	2 998 691	13 290 391
Nancy	17 407 848	52 385 088	27 821 336	13 202 707	110 816 979	42 477 669	153 294 648
Pulnoy	920 234	2 099 238	685 551	444 463	4 149 487	1 480 955	5 630 442
Saint-Max	683 406	4 611 291	315 556	997 428	6 607 682	2 516 312	9 123 993
Saulxures-lès-Nancy	205 204	1 789 906	117 066	374 365	2 486 541	969 175	3 455 717
Seichamps	377 176	2 099 298	181 162	433 507	3 091 143	1 439 542	4 530 685
Tomblaine	1 075 332	3 343 291	622 602	779 055	5 820 280	2 669 710	8 489 990
Vandoeuvre-lès-Nancy	4 884 446	12 497 227	8 956 115	3 184 235	29 522 023	9 268 939	38 790 962
Villers-lès-Nancy	2 034 828	8 073 609	2 817 425	1 795 238	14 721 100	4 465 563	19 186 663
TOTAL	**49 618 331**	**120 485 778**	**57 099 456**	**29 577 531**	**256 781 097**	**85 702 039**	**342 483 136**

Les allocations compensatrices

Les allocations compensatrices visent à compenser les diverses mesures nationales ayant entraîné une perte de ressource fiscale pour les collectivités locales. Elles dépendent principalement des Lois de Finances et des coefficients de minoration, mais également de l'élargissement ou de la réduction des enveloppes qui leur sont allouées.

Pour mémoire, la Loi de Finances 2017 prévoyait un taux de minoration de - 21,5 % ; dans les faits, les allocations compensatrices ont progressé de 8,6 % entre 2016 et 2017, passant de 2,78 M€ à 3,01 M€, notamment en raison de la compensation relative à la Taxe d'Habitation. De ce fait, il est donc difficile d'appréhender l'évolution des allocations compensatrices, comme en témoigne le ratio de réalisation positif (131,2 %) mais hétérogène.

	BP	CA	% réalisation
TH	1 440 000	2 528 397	*175,58%*
TF	282 000	264 511	*93,80%*
CET	163 000	70 277	*43,11%*
TP spécifique	410 000	148 986	*36,34%*
TP départemental	2 900	2 333	*80,45%*
TOTAL	**2 297 900**	**3 014 504**	***131,19%***

La Dotation Globale de Fonctionnement

La Dotation Globale de Fonctionnement est composée de deux parts, la dotation d'intercommunalité qui s'est élevée à 8,93 M€ et la dotation de compensation établie à 31,75 M€. Ainsi, pour 2017, le montant perçu au titre de la DGF a représenté 40,68 M€, en baisse de 7,5 % par rapport au montant de 2016 qui s'élevait à 44,06 M€.

	BP	CA	% réalisation
Dotation de compensation	32 330 000	31 751 979	*98,21%*
Dotation d'intercommunalité	8 510 000	8 932 972	*104,97%*
TOTAL DGF	**40 840 000**	**40 684 951**	***99,62%***

Les mouvements inter budgets et produits exceptionnels

Les mouvements inter budgets se rapportent pour l'essentiel, et pour un montant identique en recettes des budgets annexes concernés et en dépenses du budget principal, aux subventions d'équilibre qui s'établissent à 18,89 M€ en 2017.

Budget	CA2017
subvention au budget annexe "congrès événements"	6 779 000
subvention au budget annexe "locations immobilières"	2 500 000
subvention au budget annexe "parcs de stationnement"	700 400
subvention au budget annexe "transports"	8 911 179
Total	**18 890 579**

En application de l'article L 2224-2 du CGCT, il est possible de verser une subvention du budget principal aux budgets annexes érigés en service public à caractère industriel et commercial dans trois cas de figure :

- lorsque les exigences du service public conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières de fonctionnement ;

- lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs ;

- lorsque, après la période de réglementation des prix, la suppression de toute prise en charge par le budget de la commune aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs.

Au cas particulier du budget annexe "transports", le versement d'une subvention exceptionnelle s'appuie sur les articles L. 1221-12 et L. 1512-2 du Code des Transports, qui ont introduit, au bénéfice des services de transport public de personnes, des dispositions dérogatoires à la règle de l'équilibre financier imposée aux services publics à caractère industriel et commercial : l'équilibre du budget annexe ne peut être atteint par les seules recettes payées par les usagers sans entraîner une augmentation déraisonnable des tarifs.

Au-delà des subventions d'équilibre perçues par les budgets annexes, les autres recettes exceptionnelles ont augmenté de 12 M€ en 2017 suite à de nombreuses opérations conjoncturelles. Il s'agit par exemple d'indemnités obtenues par voie contentieuse ou transactionnelle (1,6 M€ pour un contentieux sur la construction du Centre Prouvé, 2,3 M€ d'indemnisation pour les digesteurs de la station d'épuration).

Cette augmentation s'explique également par 8 M€ de produits de cessions supplémentaires, essentiellement dus à la vente du bâtiment St-Gobain (2,5 M€) et à des régularisations comptables liées à ARTEM (A l'origine de la concession ARTEM, le Grand Nancy s'était porté acquéreur de parcelles auprès de l'armée. Si le contrat de concession avec SOLOREM prévoit une cession à titre gratuit, la régularisation comptable de cession s'est traduite en 2017 par une créance sur SOLOREM de la valeur du foncier nu cédé à titre gratuit, soit 6,3 M€).

Ces indemnités (3,9 M€) et régularisations comptables (6,3 M€) pour un montant total de 10,2 M€ majorent d'autant, et de façon exceptionnelle, l'épargne brute du compte administratif 2017.

B. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les reversements de taxes et de fiscalité

Il s'agit, pour les reversements de fiscalité, du versement de dotations de compensation et de solidarité aux communes, en lien avec la fiscalité professionnelle unique mise en place en 2001 :

- La dotation de compensation correspond à la restitution pour chaque commune de la taxe professionnelle (y compris les compensations) qu'elle percevait l'année précédant la mise en œuvre de la TPU. Elle a également pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire des transferts de compétences à la fois pour l'EPCI et pour ses communes membres. En dehors de ces transferts de compétence, le montant de la dotation de compensation reste identique chaque année pour les communes.

- La dotation de solidarité correspond à la redistribution partielle de l'accroissement du produit de taxe professionnelle depuis la mise en œuvre de la TPU, en tenant compte de l'obligation de retenir également des critères de « richesse » des communes (écart de revenu par habitant et de l'insuffisance de potentiel fiscal par habitant).

Telle qu'elle est mise en place depuis 2001, la dotation de solidarité s'inscrit dans un objectif et une politique de solidarité, au travers :

- d'un critère assis sur la mutualisation (clause de garantie d'un maintien du montant par rapport à l'année précédente), dont le calcul assure cependant un « intéressement » aux communes qui accueillent des entreprises.

- de deux critères empreints de péréquation (plus le revenu par habitant et/ou le niveau de potentiel fiscal par habitant est faible et plus la part correspondante de dotation de solidarité est élevée)

La logique redistributive s'appuie sur le potentiel fiscal "ménages" (3 taxes) et le revenu par habitant, indicateurs de richesse sur un territoire, qui servent notamment de référence pour le calcul de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), dotation de l'Etat visant à contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées.

Ces deux critères, qui représentent 50 % de l'enveloppe, sont basés sur la population communale et déterminés en fonction de l'écart de revenu par habitant de la commune au revenu moyen par habitant de l'EPCI et de l'insuffisance de potentiel fiscal par habitant de la commune au regard du potentiel fiscal communal moyen par habitant sur le territoire de l'EPCI.

Comme le prévoit la délibération d'origine, la population communale est cependant affectée d'un coefficient correcteur tenant compte de l'écart entre le taux communal de taxe professionnelle de l'année 2000 par rapport à la mise en œuvre de la TPU en 2001 et le taux moyen pondéré (tmp) de cette même année. Cette correction, qui détermine l'évolution pondérée, est nécessaire pour éviter que les communes dont le taux était inférieur à la moyenne ne soient avantagées par rapport à celles qui, au contraire, avaient un taux supérieur. Le tableau ci-dessous reprend les données ayant servi de base de calcul pour l'année 2017 :

COMMUNES	population	coeff TP/tmp	population corrigée	revenu /hab 2017	PF 3 taxes /hab 2017
ART SUR MEURTHE	1 585	0,41	650	12 894	414
DOMMARTEMONT	652	0,54	352	33 441	859
ESSEY LES NANCY	8 856	0,43	3 808	14 741	808
FLEVILLE	2 355	0,54	1 272	18 456	689
HEILLECOURT	5 756	0,54	3 108	17 585	664
HOUDEMONT	2 289	0,56	1 282	19 298	1 102
JARVILLE	9 595	0,65	6 237	11 710	624
LANEUVEVILLE	6 341	0,87	5 517	13 780	716
LAXOU	14 795	0,67	9 913	14 553	755
LUDRES	6 577	0,59	3 880	17 173	812
MALZEVILLE	8 226	0,65	5 347	14 946	705
MAXEVILLE	10 074	0,68	6 850	8 646	548
NANCY	106 860	1,41	150 673	13 564	777
PULNOY	4 488	0,59	2 648	15 946	723
SAINT MAX	9 892	0,81	8 013	15 302	719
SAULXURES	4 186	0,61	2 553	15 817	673
SEICHAMPS	4 919	1,09	5 362	15 408	659
TOMBLAINE	8 494	0,98	8 324	11 685	624
VANDOEUVRE	30 100	1,04	31 304	10 502	659
VILLERS LES NANCY	14 625	1,31	19 159	17 615	860

Conformément à la délibération prise par le Conseil Communautaire en novembre 2011, l'évolution de l'enveloppe de DSC est déterminée en fonction de l'évolution des bases brutes de CFE et du coefficient de revalorisation des valeurs locatives cadastrales porté dans la Loi de Finances.

Variation constatée des bases de CFE par rapport au coefficient de revalorisation de la Loi de Finances

égale ou inférieure à - 2 %	inférieure à - 1 % et supérieure à - 2 %	comprise entre - 1 % et + 1 % (bornes incluses)	supérieure à + 1 % et inférieure à + 2 %	égale ou supérieure à 2 %
coeff. LF - 2 %	coeff. LF - 1 %	coeff. LF	coeff. LF + 1 %	coeff. LF + 2 %

Un mécanisme de régularisation a été introduit en cas d'écart positif ou négatif (tunnel) entre le coefficient de revalorisation des valeurs locatives et l'évolution réelle des bases de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) afin d'aboutir à la détermination de l'évolution réelle de l'enveloppe. Au titre des impositions 2017, les bases brutes de CFE ressortent en baisse par rapport à l'année 2016 de - 0,48 % selon le détail ci-dessous :

	Bases brutes 2016	**Bases brutes 2017**	**Évolution en %**
ART SUR MEURTHE	57 203	60 422	*+ 5,63%*
DOMMARTEMONT	19 559	38 888	*+ 98,82%*
ESSEY	4 205 548	4 302 423	*+ 2,30%*
FLEVILLE	2 104 818	2 108 287	*+ 0,16%*
HEILLECOURT	1 726 423	1 917 219	*+ 11,05%*
HOUDEMONT	2 837 013	2 858 157	*+ 0,75%*
JARVILLE	1 015 899	1 059 125	*+ 4,25%*
LANEUVEVILLE	3 293 581	3 334 348	*+ 1,24%*
LAXOU	5 317 906	5 248 662	*- 1,30%*
LUDRES	9 755 597	9 587 756	*- 1,72%*
MALZEVILLE	1 397 073	1 406 580	*+ 0,68%*
MAXEVILLE	4 414 335	4 281 567	*- 3,01%*
NANCY	29 495 912	29 071 370	*- 1,44%*
PULNOY	1 610 594	1 629 814	*+ 1,19%*
SAINT MAX	1 006 109	1 041 843	*+ 3,55%*
SAULXURES	244 821	270 907	*+ 10,66%*
SEICHAMPS	597 058	631 557	*+ 5,78%*
TOMBLAINE	1 422 641	1 498 449	*+ 5,33%*
VANDOEUVRE	8 262 362	8 043 877	*- 2,64%*
VILLERS	2 369 444	2 374 136	*+ 0,20%*
TOTAL	**81 153 896**	**80 765 387**	***-0,48%***

Le calcul de l'évolution de l'enveloppe pour 2017 s'est donc appuyé sur les données suivantes :

- variation des bases brutes : - 0,48 %
- coefficient de revalorisation de la Loi de Finances pour 2017 : + 0,40 %
- différence entre les deux valeurs : - 0,48 % - 0,40 % = - 0,88 %.

Cette différence, supérieure à - 1 % et inférieure à + 1 %, permet de déterminer la variation de l'enveloppe globale, soit + 0,40 %, correspondant au coefficient Loi de Finances pour 2017. L'enveloppe globale de cette dotation a ainsi été en 2017 à 7 859 767 €. De ce montant est déduit, pour les communes adhérant au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme, le coût de la mutualisation refacturé, soit 31 206,90 €, conformément aux modalités de la délibération communautaire n° 29 du 22 mai 2015.

COMMUNES	part croissance des bases	part revenu par habitant	part potentiel fiscal	DSC trois critères	autorisations d'urbanisme		DSC finale 2017
					minoration	*majoration*	
ART SUR MEURTHE	5 297	6 047	5 558	16 903	2 584		14 319
DOMMARTEMONT	2 659	0	1 827	4 486	1 677		2 809
ESSEY LES NANCY	119 098	29 912	19 580	168 590	1 453		167 137
FLEVILLE	96 786	7 261	7 839	111 886	3 735		108 151
HEILLECOURT	59 887	19 877	19 546	99 310	2 034		97 276
HOUDEMONT	92 827	7 223	4 200	104 250	688		103 562
JARVILLE	62 212	61 783	41 139	165 134	963		164 171
LANEUVEVILLE	300 839	45 158	31 914	377 911	1 896		376 015
LAXOU	132 061	81 951	57 199	271 211			271 211
LUDRES	411 061	24 884	20 334	456 279	1 284		454 995
MALZEVILLE	96 519	41 077	31 963	169 559	1 621		167 938
MAXEVILLE	274 686	78 698	49 627	403 011	979		402 032
NANCY	1 077 806	1 284 460	822 213	3 184 478		155 992	3 340 470
PULNOY	96 020	19 540	15 942	131 503	2 079		129 424
SAINT MAX	20 696	60 378	46 854	127 928			127 928
SAULXURES	20 794	17 782	15 684	54 260	749		53 511
SEICHAMPS	89 680	40 735	33 939	164 354	2 370		161 984
TOMBLAINE	169 903	80 160	54 823	304 886	7 095		297 791
VANDOEUVRE	638 592	331 155	200 281	1 170 028			1 170 028
VILLERS LES NANCY	162 459	119 847	91 493	373 798			373 798
TOTAL	3 929 884	2 357 928	1 571 954	7 859 765	31 207	155 992	7 984 550

Les reversements intègrent également la participation du Grand Nancy au Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR), inscrite à hauteur de 8,1 M€. Ce mécanisme a été mis en place en 2011 pour neutraliser les impacts de la réforme de la taxe professionnelle : les territoires qui disposent de ressources fiscales supplémentaires par rapport à la situation d'avant 2011 sont écrêtés à due concurrence au profit de ceux dont les produits fiscaux sont inférieurs à leur ancienne taxe professionnelle.

Pendant une période fixée à 20 ans, les ressources fiscales de chaque commune et de chaque EPCI sont, selon le cas, diminuées d'un prélèvement au profit du FNGIR ou augmentées d'un reversement des ressources provenant de ce fonds. Le tissu économique du Grand Nancy et le niveau des reversements de fiscalité du

Département de Meurthe-et-Moselle ont eu pour conséquence de le faire figurer parmi les contributeurs du fonds de garantie.

Toujours au titre des reversements, il est prévu cette année une inscription budgétaire à hauteur de 1,4 M€ au profit du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), mécanisme national de péréquation horizontale des ressources fiscales des groupements et de leurs communes créé par la Loi de Finances pour 2011 et mis en œuvre en 2012. Ce fonds est alimenté par un prélèvement sur les ressources de certains ensembles intercommunaux dont la richesse (potentiel financier agrégé par habitant) est supérieure à 90 % de la richesse moyenne par habitant. Pour 2017, la contribution du Grand Nancy s'est élevée à 2 163 476 € toute part confondue.

Si le maintien de l'enveloppe nationale à 1 milliard d'euros a été acté pour 2017 afin de tenir compte de la mise en place des nouveaux Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale (SDCI), la diminution du nombre d'EPCI a accru mathématiquement la contribution des collectivités dites « riches » comme le Grand Nancy car le nombre de contributeurs a diminué de 40 % entre 2016 et 2017, selon le principe des vases communicants. Suite aux fusions d'EPCI et comme en 2016, une baisse du Potentiel Financier Agrégé moyen national (PFIA) a été constatée ; cela a eu pour conséquence d'augmenter la contribution du Grand Nancy au fond en redonnant fictivement de la richesse à la Métropole et la contribution du territoire du Grand Nancy augmente de plus de 70 % par rapport à 2016, passant de 1 263 798 € à 2 163 476 €.

Enfin, figurent dans ce poste les redevances acquittées par les usagers à travers la facture d'eau et reversées à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, pour qui ces ressources financières permettent de financer des actions de lutte contre les pollutions ou de préservation des ressources et de maintenir ou rétablir le bon état des milieux aquatiques. Un montant identique est porté en dépenses et en recettes du budget 2017.

Les frais de personnel

Les frais de personnel sont désormais stabilisés depuis 2014. Le souci constant de la maîtrise de ce poste budgétaire a conduit à une stabilisation de la masse salariale qui s'est poursuivie en 2017, même si l'on constate une légère progression du poste, essentiellement en raison :

- du Glissement Vieillesse Technicité (déroulement de carrière des agents : pour les avancements d'échelons, les avancements de grades et les promotions internes),

- des dispositions nouvelles liées au protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » applicables depuis le 1er janvier 2016 à la catégorie B et qui s'est étendu aux catégories A et C à partir du 1er janvier 2017,

- des augmentations du point d'indice avec la prise en compte de l'année pleine de l'augmentation de juillet 2016 et l'augmentation de 0,6 % au 1er février 2017.

- de l'augmentation de 1 € de la participation du Grand Nancy à la protection sociale complémentaire au 1er janvier 2017,

- des transferts de personnels « voirie » du Conseil Départemental (6 agents pour un montant total de 296 000 €), dont le coût est par ailleurs couvert par la dotation de compensation versée par la collectivité territoriale. S'agissant de la compétence « Fonds de solidarité logement », il convient de rappeler qu'il s'agit d'une délégation et que le Conseil Départemental assure directement la rémunération des agents.

Cette stabilisation en tendance est due notamment à l'effet de noria, c'est-à-dire aux agents partis à la retraite et remplacés par des agents de grade et/ou d'échelon inférieur(s), aux remplacements différés dans le temps, au caractère non systématique des remplacements de départs à la retraite ou suite à une mutation, et au développement de la mobilité interne. Dans la gestion de ses ressources humaines, l'établissement s'inscrit en effet dans une réflexion systématique sur l'opportunité du remplacement des agents à chaque vacance de poste, en donnant la priorité à la mobilité interne pour tout recrutement, avant d'ouvrir les postes aux candidatures externes.

La métropole du Grand Nancy compte 1 348 agents permanents au 31 décembre 2017. Les effectifs de l'établissement ont évolué de 0,4 % au cours de l'année. Cette évolution s'explique par une adaptation continuelle de l'organisation au regard de son environnement institutionnel, juridique, politique et socio-économique.

Ainsi, depuis septembre 2016, le Grand Nancy a revu son organisation générale pour exercer au mieux ses compétences. Les ressources humaines de la Métropole sont ainsi réparties au sein de six pôles, encadrés chacun par un Directeur Général Adjoint :

- le pôle Développement économique assure les missions liées à l'innovation, au développement numérique, à la promotion économique, aux réseaux, aux services et aux entreprises du Grand Nancy (1,2 % de l'effectif).

- le pôle Culture, Sports, Loisirs assure l'organisation des évènements et la coordination des activités des équipements métropolitains parmi lesquels figurent entre autres le Pôle Aquatique (9 piscines), le stade Marcel Picot, le palais des sports Jean Weille, le Muséum Aquarium de Nancy, le Musée de l'Histoire du Fer, les Conservatoire et Jardins botaniques de Nancy, le Conservatoire de Musique à Rayonnement Régional (24,3 % de l'effectif).

- le pôle Territoires, mobilité et environnement structure et organise les déplacements de l'agglomération, et a en charge les missions relatives au renouvellement urbain dans l'agglomération et au développement durable (6,4 % de l'effectif)

- le pôle Solidarité et Habitat assure les activités relatives à la sécurité, à la cohésion sociale (santé, prévention éducation, emploi), à l'habitat et à l'accueil des gens du voyage (3,1 % de l'effectif).

- le pôle Services et Infrastructures gère les relations avec les communes et les habitants, réalise les tâches relatives à la propreté et à l'entretien de la voirie et des espaces verts, assure l'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement et mène toutes les études hydrauliques, maintenance de voirie, éclairage urbain, espaces verts dans la perspective d'une programmation en coordination avec les autres pôles (45,3 % de l'effectif).

- le pôle Ressources regroupe l'ensemble des Directions fonctionnelles dont le rôle est d'apporter aux services opérationnels les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions (15,3 % de l'effectif).

Au sein du chapitre « charges de personnel et frais assimilés », s'ajoutent les charges de personnel mises à disposition par d'autres structures dans le cadre de la viabilité hivernale, ainsi que les frais médicaux résultant de demandes ponctuelles d'expertise par le médecin de prévention.

Les dépenses de gestion, d'intervention et de structure

Ce poste englobe :

- d'une part, des participations obligatoires, à hauteur de 20,6 M€, globalement stables par rapport à 2016 et tiennent compte de la participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours qui représente l'essentiel du poste (14 M€), au syndicat mixte du pôle métropolitain du sillon lorrain, au Syndicat Mixte du SCOT, au syndicat mixte de Transports en Commun Suburbains et au Syndicat Intercommunautaire Scolaire du 1er cycle.

- d'autre part, les dépenses de gestion *stricto-sensu* qui s'établissent à 135,5 M€ en 2017, en baisse de 0,9 % par rapport à 2016. Il convient de rappeler que cette évolution est issue de la contraction entre des dépenses nouvelles, liées notamment aux transferts de compétence qui ont accompagné la transformation de la Communauté Urbaine en Métropole, et des efforts de gestion qui furent réalisés. Pour rappel, les économies de gestion ont porté prioritairement sur les Transports et les Déchets qui représentent la moitié de ces dépenses de fonctionnement, bien que tous les postes aient été analysés afin de bonifier l'épargne brute pour maintenir la capacité d'investir du Grand Nancy. Le tableau ci-dessous détaille la répartition des dépenses de gestion pour l'exercice 2017.

Axe	Thème	Crédits	Réalisé	% réalisation
Généraliser la qualité de vie dans la ville		**56 859 648**	**52 723 580**	**92,7%**
	Voirie, éclairage public, chauffage urbain, incendie et secours	10 462 439	10 107 648	96,6%
	Circulation	1 038 385	949 096	91,4%
	Urbanisme, stratégie foncière, écologie urbaine	781 010	761 447	97,5%
	Développement durable, Energie et climat	297 835	203 006	68,2%
	Espaces verts naturels, propreté urbaine	3 424 424	2 965 500	86,6%
	Gestion des déchets	22 883 570	22 206 758	97,0%
	Lutte contres les inondations (eaux pluviales), Sécurité	730	721	98,8%
	Eau potable	9 161 750	8 142 635	88,9%
	Assainissement des eaux usées	8 809 505	7 386 770	83,8%
Renforcer l'attractivité du Grand Nancy		**68 840 248**	**67 184 446**	**97,6%**
	Développement des pratiques sportives et de loisirs	7 993 833	7 607 800	95,2%
	Attractivité culturelle scientifique et technique	2 086 891	1 998 819	95,8%
	Grands projets urbains économiques et touristiques, Congrès	6 134 310	5 847 637	95,3%
	Valorisation du site de Nancy Thermal	225 050	85 614	38,0%
	Transports urbains, suburbains et scolaires	50 129 798	49 437 436	98,6%
	Plan de déplacements urbains, mobilités	884 645	854 126	96,6%
	Stationnement	1 385 721	1 353 014	97,6%
Encourager la compétitivité, la création d'emplois et de richesse		**5 111 252**	**4 838 620**	**94,7%**
	Développement universitaire, ARTEM	1 082 670	1 003 442	92,7%
	Développement économique, Aménagement des ZAC	3 994 730	3 806 680	95,3%
	Haut Débit et Très Haut Débit	33 852	28 498	84,2%
La cohésion sociale, valeur partagée avec les habitants et les territoires		**1 767 890**	**1 675 645**	**94,8%**
	Habitat, Rénovation urbaine, Gens du voyage	380 290	298 108	78,4%
	Cohésion sociale	1 387 600	1 377 536	99,3%
Fonctionnement de l'institution		**10 162 763**	**9 128 637**	**89,8%**
	Equipement et gestion des services métropolitains	5 543 572	4 903 811	88,5%
	Centres techniques	3 059 705	2 838 661	92,8%
	Informatique mutualisée	1 559 486	1 386 165	88,9%
Total général		**142 741 801**	**135 550 928**	**95,0%**

Les frais financiers

La prise en compte de taux d'intérêts toujours au plus bas et la gestion dynamique de la dette ont permis de constater une baisse de 9 % des frais financiers entre 2016 et 2017. Depuis 2008, en parallèle d'une progression de l'encours de 44 %, les frais financiers ont peu évolué entre le début et la fin de la période. La comparaison entre les frais financiers versés au titre de l'année et l'encours au 1er janvier de l'année considérée permet de mesurer le taux moyen budgétaire de la dette.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
encours au 1er janvier	475,2	494,0	523,1	535,2	567,4	613,3	662,0	677,0	689,8	685,0
frais financiers de l'année	21,6	17,1	15,3	16,8	18,2	19,0	19,8	20,8	20,1	18,3
taux moyen budgétaire	**4,55%**	**3,45%**	**2,92%**	**3,14%**	**3,21%**	**3,09%**	**2,98%**	**3,06%**	**2,91%**	**2,67%**

Les frais financiers représentent 6 % des dépenses de fonctionnement. Si leur évolution dépend essentiellement des investissements réalisés, et dont le financement est pour partie couvert par emprunts, elle est également liée à la variation des taux d'intérêts. Mais leur montant dépend également pour partie de la gestion active de la dette pratiquée de longue date par le Grand Nancy, qui a permis de contenir leur évolution dans des proportions inférieures à celles de l'encours de dette. Alors qu'en 2008 la valeur de cet encours était de 475,2 M€ au 1er janvier, les frais financiers correspondants payés au titre de l'année se sont élevés à 21,6 M€. Pour un encours de 689,8 M€ au 1er janvier 2016, les frais de cette année ont été de 20,1 M€, caractéristiques de l'amélioration continue du taux moyen pondéré de la dette, nonobstant les fluctuations des marchés financiers.

Si la gestion active de la dette peut se définir comme la recherche des meilleures opportunités sur les marchés financiers, tant pour les emprunts nouveaux que pour ceux antérieurement souscrits, elle se définit également comme la recherche d'une sécurisation de l'encours pour ne pas s'exposer dans le futur à des fluctuations des marchés financiers.

Sur les premières années, le Grand Nancy a notamment bénéficié des taux bonifiés sur emprunts structurés. Depuis 2011, la sécurisation se traduit par une stabilité du coût, sans surcoût de sécurisation, contrairement aux surcoûts constatés sur la strate CU/métropole, liés aux sécurisations via notamment le fonds soutien. La réalisation d'opérations de désensibilisation sur ses encours structurés a fait passer la part des emprunts structurés de 50 % de l'encours à 3 % depuis le 1er janvier 2017, permettant d'affirmer que la Métropole a optimisé les conditions de marché pour désensibiliser à moindre coût son encours de dette, sans dégradation du coût moyen.

Depuis 2008, la structure de l'encours du Grand Nancy a significativement évolué :

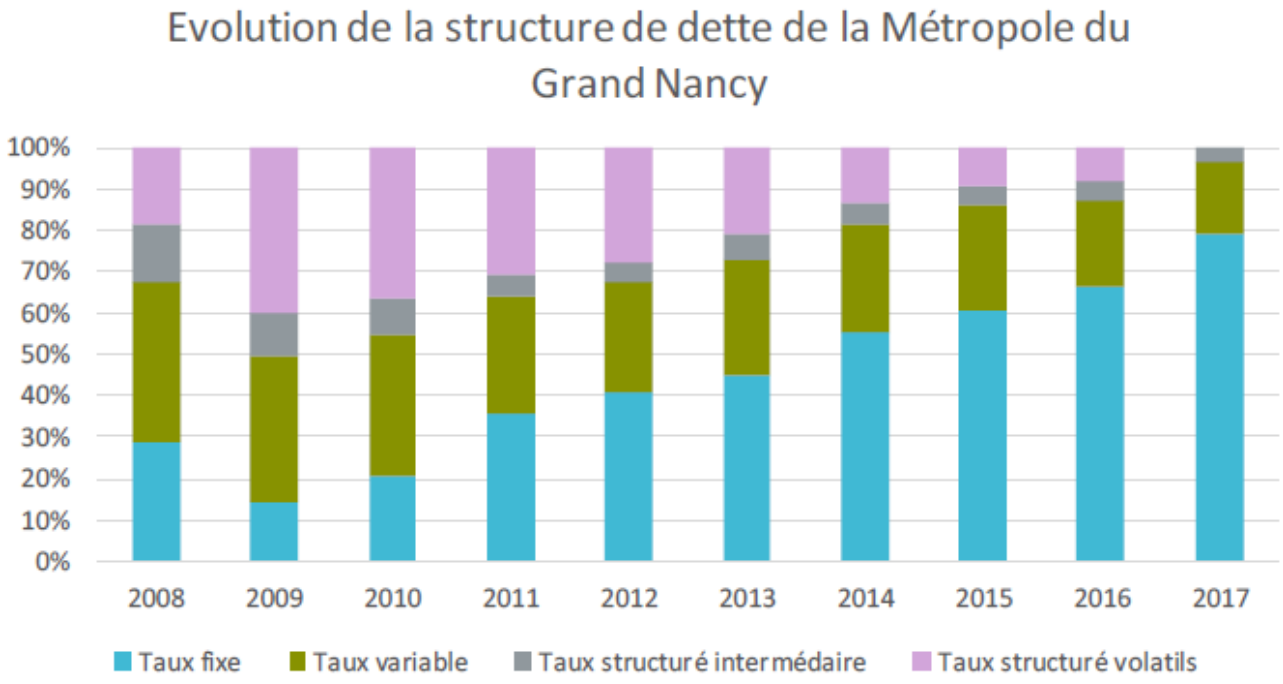

3- Les moyens financiers des politiques publiques en 2017

Les documents budgétaires des collectivités locales, issus des instructions comptables, soit M14 applicables aux communes et EPCI, soit M57, propre aux métropoles, ne permettent pas aisément de disposer d'une lecture « consolidée » des efforts financiers consacrés aux politiques publiques ou à la gestion des diverses compétences.

Aussi, est-il proposé de s'affranchir de la distinction comptable habituelle, avec d'un côté les crédits de fonctionnement et de l'autre ceux d'investissement, pour faire état des crédits globaux 2017, soit 304,7 M€, (dépenses de fonctionnement y compris les frais de personnel et dépenses d'investissement hors dette) directement consacrés aux politiques publiques métropolitaines, en complément des développements apportés dans le rapport d'orientation budgétaire 2017.

En lecture immédiate, (graphe ci-dessous) les crédits consacrés à la qualité de vie absorbent 45 % des dépenses totales, soit plus de 136 M€. Le tableau ci-après détaille l'ensemble des crédits dévolus aux actions pour l'année 2017.

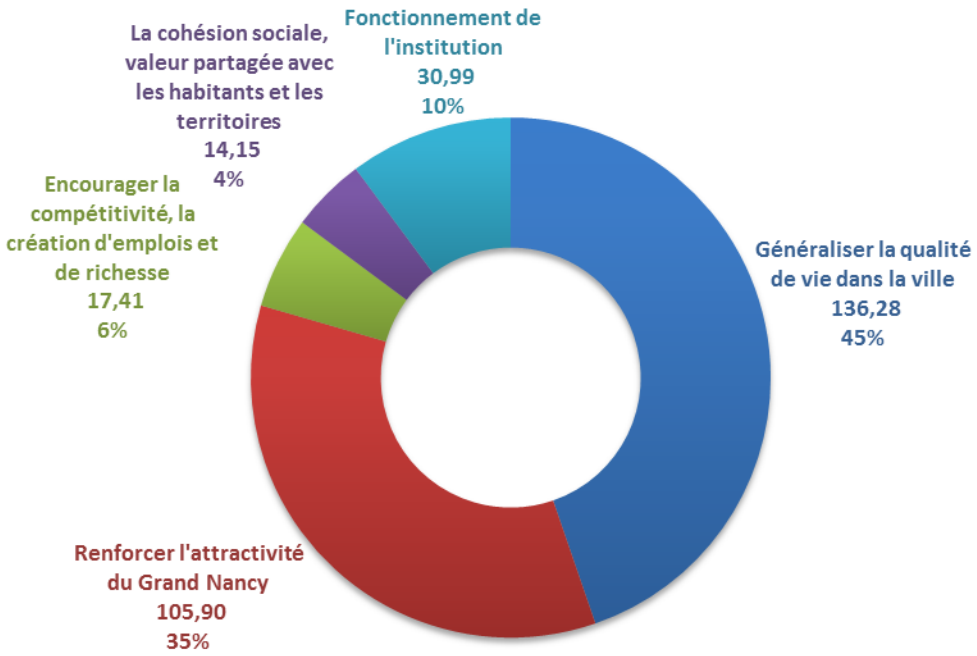

Axe	Thème	Dépenses de gestion et de personnel	Dépenses d'équipement	Total
Généraliser la qualité de vie dans la ville		**83 033 796**	**53 248 801**	**136 282 597**
	Voirie, éclairage public, chauffage urbain, incendie et secours	14 653 454	22 607 001	**37 260 455**
	Circulation	2 570 914	848 360	**3 419 273**
	Urbanisme, stratégie foncière, écologie urbaine	1 478 944	3 656 424	**5 135 368**
	Développement durable, Energie et climat	1 074 647	433 459	**1 508 106**
	Espaces verts naturels, propreté urbaine	14 306 901	1 515 001	**15 821 902**
	Gestion des déchets	23 549 502	1 598 630	**25 148 132**
	Lutte contres les inondations (eaux pluviales), Sécurité	298 593	2 675 148	**2 973 741**
	Eau potable	12 385 016	15 312 587	**27 697 603**
	Assainissement des eaux usées	12 715 826	4 602 191	**17 318 016**
Renforcer l'attractivité du Grand Nancy		**85 997 255**	**19 898 420**	**105 895 674**
	Développement des pratiques sportives et de loisirs	14 121 290	5 384 933	**19 506 223**
	Attractivité culturelle scientifique et technique	11 646 133	1 106 103	**12 752 236**
	Grands projets urbains économiques et touristiques, Congrès	6 831 957	3 482 248	**10 314 205**
	Valorisation du site de Nancy Thermal	134 919	-	**134 919**
	Transports urbains, suburbains et scolaires	50 392 445	8 463 434	**58 855 879**
	Plan de déplacements urbains, mobilités	1 517 497	1 095 972	**2 613 469**
	Stationnement	1 353 014	365 729	**1 718 743**
Encourager la compétitivité, la création d'emplois et de richesse		**5 768 533**	**11 641 912**	**17 410 445**
	Développement universitaire, ARTEM	1 143 236	10 695 973	**11 839 209**
	Développement économique, Aménagement des ZAC	4 596 798	831 288	**5 428 086**
	Haut Débit et Très Haut Débit	28 498	114 651	**143 149**
La cohésion sociale, valeur partagée avec les habitants et les territoires		**2 942 478**	**11 203 274**	**14 145 752**
	Habitat, Rénovation urbaine, Gens du voyage	1 287 555	10 920 148	**12 207 703**
	Cohésion sociale	1 654 923	283 126	**1 938 049**
Fonctionnement de l'institution		**25 009 427**	**5 981 463**	**30 990 891**
	Equipement et gestion des services métropolitains	16 340 639	1 716 098	**18 056 737**
	Centres techniques	4 506 590	2 463 080	**6 969 670**
	Informatique mutualisée	4 162 198	1 802 286	**5 964 484**
Total général		**202 751 490**	**101 973 870**	**304 725 359**

A. Généraliser la qualité de vie dans la ville (136,3 M€)

Voirie, éclairage public, chauffage urbain, incendie et secours (37,3 M€)

Les dépenses de fonctionnement (14,7 M€) concernent essentiellement la maintenance et l'entretien de l'éclairage public (5,8 M€) et de la voirie (8,2 M€), laquelle a intégré en 2017 le transfert des voiries et ouvrages d'art du département suite à la transformation de la Communauté Urbaine en Métropole.

Principales réalisations d'investissement

Opérations annuelles sur voiries secondaires : 8,994 M€

Art-sur-Meurthe	
Rue Sainte-Marguerite	Aménagement et enfouissement de réseaux (fin d'opération)
Dommartemont	
Rue des Bouleaux	Maintenance de voirie
Essey-lès-Nancy	
Avenue Foch	Mobilier urbain
Quartier du Parc	Mobilier urbain
Rue de la Balaie	Mobilier urbain
Rue Marguerite des Prés	Mobilier urbain
Rue Patton	Mobilier urbain
Rue du Général Leclerc	Pose de coussins en enrobé
Place de la République	Maintenance de voirie
Rue des Fauvettes	Maintenance de voirie
Rues Chanoine Laurent/La Fallée	Aménagement et enfouissement de réseaux (fin d'opération)
Fléville-devant-Nancy	
Chemin Sainte-Anne	Reprise suite remarque ABF
Rue du Château	Mobilier urbain
Rue Renoir	Aménagement et enfouissement de réseaux
Rues Liomont/Cigognes/Bouvreuils	Réfection de trottoirs
Heillecourt	
Placette de Prémanon	Maintenance de voirie
Rue de Besançon	Aménagement devant école
Rue de Brest	Maintenance de voirie
Rue du Collège	Aménagement devant collège
Rue Émile Gallé	Aménagement et enfouissement de réseaux
Rue Guynemer	Aménagement de trottoir
Rue Eugène Vallin	Maintenance de voirie
Houdemont	
Impasse du Saulcy	Aménagement de zone de rencontre
Rue de la Gare	Mobilier urbain
Rue du Général de Gaulle	Aménagement de trottoir
Rue Joseph Collin	Maintenance de voirie
Rue Gilbert Bigerel	Maintenance de voirie

Jarville-la-Malgrange

Rue de l'Abbé Devaux	Aménagement et enfouissement de réseaux (fin d'opération)
Rue de la République	Mobilier urbain
Rue du Maréchal Foch	Aménagement devant salle des fêtes
Rue Jean-Philippe Rameau	Mobilier urbain
Rue Varry	Aménagement de sécurité
Rue du Val du Moulin	Maintenance de voirie

Laneuveville-devant-Nancy

Rue du Collège	Aménagement devant collège
Impasse Carnot	Maintenance de voirie
Rue Max Franck	Maintenance de voirie
Rue des Ecoles	Aménagement d'espace public
Rue Carnot	Études d'aménagement
Rue du Général de Gaulle	Mobilier urbain
Rue Charles Rohmer	Mobilier urbain

Laxou

Rue de la Sapinière	Aménagement zone 30
Rue des Berdaines	Maintenance de voirie
Rue Édouard Grosjean	Aménagement et enfouissement de réseaux
Rue Voltaire	Maintenance de voirie
Avenue de la Résistance	Mobilier urbain
Avenue Paul Déroulède	Mobilier urbain
Rue du 11 Novembre	Mobilier urbain
Rue Ernest Albert	Mobilier urbain
Rue Mi les Vignes	Mobilier urbain
Rue de la Mortagne	Mobilier urbain
Rue du Petit Arbois	Mobilier urbain
Rue Bel Air	Mobilier urbain
Rue Paul Bert	Mobilier urbain
Rue Ernest Renan	Mobilier urbain

Ludres

Avenue du Bon Curé	Études d'aménagement
Chemins entre Bas de la Côte & F. Rude	Maintenance de voirie
Chemins entre Bas de la Côte & F. Lumière	Maintenance de voirie
Impasse Barthélémy	Maintenance de voirie
Impasse Émile Zola	Maintenance de voirie
Place Henri Ferri de Ludres	Mobilier urbain
Route de Mirecourt	Aménagement de sécurité
Rue Claude Debussy	Maintenance de voirie
Rue du Bas de la Côte/Route de Messein	Aménagement de trottoir
Rues Maurice Barrès et La Bruyère	Maintenance de voirie

Malzéville

Allée des Hirondelles	Maintenance de voirie
Clos du Lion d'Or	Mobilier urbain
Rue Charles Odinet	Aménagement zone de rencontre
Rue de l'Embanie	Marquage
Rue de Verdun	Aménagement et enfouissement de réseaux
Rue du Lion d'Or	Maintenance de voirie
Rue du Chanoine Boulanger	Mobilier urbain
Rue de l'Orme	Mobilier urbain
Rue Mathieu de Dombasle	Mobilier urbain
Rues Chazeau/Longefond/Goulot	Aménagement zone 30
Square Jeanne d'Arc	Maintenance de Voirie

Maxéville

Chemin de la Côte Leprêtre	Mobilier urbain
Meurthe-Canal	Aménagement zone 30
Rue de la République	Mobilier urbain
Rue René Schvartz	Aménagement zone de rencontre
Rue Solvay	Alternat de circulation
Secteur Centre	Signalisation
Secteur Lafayette	Signalisation

Nancy

Avenue du Général Mangin	Aménagement zone 30
Boulevard d'Haussonville	Aménagement de sécurité
Carrefour Couperin/Croix St-Claude	Reprise giratoire
Place Robert Laverny	Aménagement zone de rencontre
Place de Luxembourg (Désilles)	Aménagement d'espace public
Quartier Beauregard	Aménagement zone 30
Rue Henri Bazin	Création d'un plateau
Rue Chanzy	Aménagement de voirie
Rue Isabey	Création d'un plateau
Rue Charles Keller	Accessibilité berges
Rue Alix le Clerc	Aménagement et enfouissement (fin d'opération)
Rue Lionnois	Aménagement d'espace public
Rue Guilbert de Pixerécourt	Mobilier urbain
Rue de la Côte	Aménagement zone 30
Rue de la Foucotte	Étude d'aménagement
Rue de la Prévoyance	Enfouissement de réseaux (fin d'opération)

Rue de Verdun	Étude d'aménagement
Rue du Pont de la Croix	Aménagement d'espace public
Rues St-Thiébaut/Léopold Lallement	Aménagement d'espace public
Secteur Boudonville/Colline/St-Mansuy	Aménagement zone 30
Centre-ville	Implantation fourreaux festifs
Cité René II	Maintenance de voirie
Quai Choiseul	Pose de coussins berlinois
Rue de Bitche	Maintenance de voirie
Rue Winston Churchill	Maintenance de voirie
Rue Anne Fériet	Maintenance de voirie
Rue Heydenreich	Maintenance de trottoir
Rue Saint-Dizier	Dépose taxi
Diverses rues	Mobilier urbain

Pulnoy

Rue des Hauts Sapins	Aménagement et enfouissement de réseaux
Rue François Aragon	Mobilier urbain
Rue Gutenberg	Mobilier urbain
Rue des Ormeaux	Mobilier urbain

Saint-Max

Avenue Carnot	Mobilier urbain
Impasse Nouvelle	Aménagement zone de rencontre
Impasse des Fuchsias/Allée Château Bleu	Enfouissement de réseaux
Rue de la Haie le Comte	Stationnement
Rue Bel Air	Mobilier urbain
Rue de la Haie le Comte	Mobilier urbain
Rue de Mainvaux	Mobilier urbain
Rue du Commandant Charcot	Mobilier urbain
Rue Jacques Cartier	Mobilier urbain

Saulxures-lès-Nancy

Rue d'Essey	Accessibilité arrière mairie
Carrefour Château/Jardins Fleuris	Aménagement de sécurité
Rue des Hêtres	Maintenance de voirie
Allée Paul Verlaine	Maintenance de trottoir
Avenue du Château	Maintenance de trottoir
Rue Hector Berlioz	Maintenance de trottoir
Grande Rue	Mobilier urbain

Seichamps

Route de Voirincourt	Aménagement et enfouissement de réseaux
Rue du Puits Loset	Études d'aménagement
Allée du Galibier	Maintenance de voirie

Tomblaine

Boulevard Tolstoï	Aménagement de trottoir
Carrefour Tolstoï/Millénaire	Aménagement carrefour
Carrefour Galilée	Aménagement carrefour
Rue de la Liberté	Études d'aménagement
Avenue de la Paix	Mobilier urbain
Boulevard Barbusse	Mobilier urbain
Orée du Bois	Mobilier urbain
Rue Louis Aragon	Mobilier urbain
Rue Victoire Daubié	Mobilier urbain
Rue Charles Keller	Mobilier urbain
Rue Jean Macé	Mobilier urbain
Rue Karl Marx	Mobilier urbain
Rue Jean Moulin	Mobilier urbain
Rue Louis Verlet	Mobilier urbain
Ruelle Saint-Just	Mobilier urbain

Vandœuvre-lès-Nancy

Allée de Longchamp	Mise en sens unique
Carrefour Bergé/Carnot	Étude aménagement du carrefour
Rue Eugénie Bergé	Pose de coussins berlinois
Rue Paul Doumer	Stationnement
Rue Jean Lamour	Aménagement parking
Rue Catherine Opalinska	Étude d'aménagement
Rue Raymond Poincaré	Aménagement d'espace public
Rue de Houdemont	Aménagement de sécurité (fin d'opération)
Rue de la Persévérance	Aménagement et enfouissement de réseaux
Rue du 8ème R.A.	Aménagement zone 30
Rue du Bois le Duc	Étude d'aménagement de sécurité
Rue du Luxembourg	Pose de coussins berlinois
Allée de Marken	Mobilier urbain
Avenue Jean Jaurès	Mobilier urbain
Avenue du Général Leclerc	Mobilier urbain
Avenue du Vieux Château	Mobilier urbain
Rue Léon Blum	Mobilier urbain
Rue Pierre et Marie Curie	Mobilier urbain
Rue Gambetta	Mobilier urbain
Rue du Général Frère	Mobilier urbain

Villers-lès-Nancy

Rues Grange aux Moines/Vandœuvre	Aménagement et enfouissement de réseaux
Placettes de Clairlieu	Aménagement ponctuel
Rue Sainte-Geneviève	Aménagement et enfouissement de réseaux (fin d'opération)
Rue de la Petite Haye	Maintenance de voirie
Boulevard des Essarts	Aménagement de zone 30
Rue André Malraux	Signalisation

Les recettes correspondent à la redevance d'investissement due par Enedis dans le cadre du contrat de concession et à la participation des sociétés Enedis et Orange aux enfouissements de réseaux réalisés concomitamment aux aménagements de voiries (0,419 M€).

Opérations spécifiques d'aménagement : 1,340 M€

Les investissements consacrés au titre des opérations spécifiques d'aménagement de voirie ont porté principalement sur l'aménagement :

- de l'avenue des Érables - ZA de Frocourt à Houdemont (0,450 M€)
- du carrefour de Gaulle/Cuénot - ZAC St-Jacques II à Maxéville (0,372 M€)
- de la rue Gambetta à Saint-Max (0,239 M€)
- du carrefour Georges Charpak/Route de Fléville à Ludres (0,124 M€)
- de la place d'Alliance à Nancy (0,067 M€)
- de sécurité liés au tram (0,043 M€)
- de la rue Marcelle Dorr à Maxéville et Nancy (0,025 M€)
- complémentaire au Programme de Rénovation Urbaine (0,019 M€).

Autres infrastructures de voirie : 0,121 M€

Les dépenses en 2017 pour cette opération représentent la participation pour le financement des «infrastructures d'agglomération» de la Métropole pour la ZAC Austrasie.

Déviation de Malzéville : 0,931 M€

L'opération a vu le démarrage des travaux d'adaptation du réseau d'assainissement sur la section comprise entre la déchetterie et la rue Pasteur. Ils ont également concerné la fin de l'aménagement des continuités cyclables en approche du giratoire de Pixerécourt engagé en 2016.

En parallèle, le Grand Nancy a lancé un concours de maîtrise d'œuvre pour l'élaboration du projet de la section de voie nouvelle comprise entre la rue Pasteur et l'avenue Saint-Michel. Des premières esquisses ont été réalisées en 2017 et ont servi à la poursuite de la concertation publique.

Voie de la Meurthe : 0,290 M€

Le Grand Nancy a engagé l'opération au sud depuis plusieurs années, dans le cadre des ZAC Stanislas-Meurthe et Austrasie et a entrepris en 2009 la construction de la section nord entre la RD 657 et la rue Lafayette à Maxéville. La construction de l'ouvrage de franchissement du canal de la Marne au Rhin et de la nouvelle voirie jusqu'à la rue Lafayette forme la première section fonctionnelle livrée en septembre 2012.

Par délibération du Conseil métropolitain du 23 septembre 2016, la Métropole du Grand Nancy a lancé un Projet Urbain Partenarial (PUP), démarche partenariale et négociée, notamment avec les acteurs privés qui bénéficient des aménagements et équipements publics.

Le projet a fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) qui a permis d'avoir la maîtrise foncière des emprises nécessaires à sa réalisation. Les derniers échanges de terrains entre le Grand Nancy et SNCF Réseau (anciennement Réseau Ferré de France) ont été réalisés fin 2016. Il s'agissait de la dernière étape indispensable, d'une part à l'aménagement de la future voirie, d'autre part à la création d'une réserve foncière pour permettre, à terme, la réalisation d'un tram-train.

Pour rappel, le coût global est évalué à environ 13 M€ TTC, hors ouvrages de protection liés au risque technologique généré par les Grands Moulins.

Les dépenses en 2017 ont concerné l'indemnisation de l'exploitant de la station d'épuration suite à l'arrêt du fonctionnement des digesteurs (0,250 M€) et le solde des acquisitions des terrains d'assiette du boulevard sur le domaine ferroviaire (0,040 M€).

En recettes, 0,117 M€ ont été prévus et correspondent à la vente de deux parcelles de terrain non bâties situées 26 rue Henri Bazin à Nancy (0,113 M€) et lieudit rue des Trézolots à Pulnoy (0,004 M€). Pour le produit d'une cession, les crédits doivent être inscrits en investissement mais se perçoivent ensuite en section de fonctionnement.

Ouvrages d'art : 1,685 M€

Cette opération supporte les travaux de gros entretiens sur les 194 ouvrages d'art constituant le patrimoine métropolitain depuis le 1er janvier 2017. Le parc d'ouvrages étant vieillissant, le montant de cette enveloppe constitue un minimum de travaux nécessaires pour éviter une trop forte dégradation du patrimoine.

Les principales opérations réalisées en 2017 sont les suivantes :

- réfection de l'étanchéité et reprise de l'ensemble des joints de dilatation d'un trottoir du viaduc Kennedy à Nancy (0,680 M€),
- réhabilitation du pont de Kehl à Vandœuvre-lès-Nancy avec notamment le remplacement des corniches et la réfection de l'étanchéité (0,679 M€),

- réparation d'un des 2 vérins du pont Bazin à Nancy (0,059 M€),
- fourniture d'un dispositif de protection en bois le long des berges de Meurthe à Maxéville (0,052 M€),
- réhabilitation d'un mur de soutènement et réfection du cheminement piéton le long du pont Molitor à Nancy (0,049 M€),
- fourniture d'un garde-corps sur le pont de la route de Fléville à Ludres (0,049 M€),
- réhabilitation des gabions du pont Vayringe entre Nancy et Maxéville (0,042 M€),
- fourniture pour remplacement du platelage bois sur la passerelle piétonne de la Californie à Jarville (0,037 M€).

Voirie : 6,780 M€

Les crédits consacrés sur cette opération sont détaillés comme suit :

	Dépenses (en M€)
Réseau primaire	4,702 M€
Mise en accessibilité de la voirie	0,760 M€
Renforcement infrastructure BHNS et bus	0,298 M€
Signalisation horizontale et verticale	0,284 M€
Etudes pré-opérationnelles	0,188 M€
Pistes cyclables	0,180 M€
Mise en conformité du mobilier urbain	0,094 M€
Acquisitions et classements de voirie	0,093 M€
Mise en place de gaines par anticipation	0,085 M€
Matériel et mobilier urbain	0,081 M€
Mise en conformité des glissières de sécurité	0,012 M€

Les principales réfections de chaussée réalisées sur les voies du réseau primaire sont réparties comme suit :

- Essey-lès-Nancy : rue du 69ème RI (0,077 M€),
- Heillecourt : rue de Brest (0,053 M€) et rue de Versailles (0,096 M€),
- Jarville : avenue du Général de Gaulle (0,267 M€),
- Laneuveville-devant-Nancy : rue Robert Damery (0,135 M€), avenue Patton (0,102 M€) et rue de la Moselle (0,059 M€),
- Laxou : rue du Saintois (0,036 M€), rue du Saulnois (0,077 M€), avenue du Bois Gronée (0,271 M€) et avenue des 4 Vents (0,232 M€),
- Ludres : rue Denis Papin (0,176 M€), rue Blaise Pascal (0,102 M€), carrefour route de Fléville / rue Georges Charpak (0,090 M€),
- Malzéville : rue du Lion d'Or (0,120 M€),

- Nancy : carrefour rue du Général Leclerc / rue du Recteur Senn (0,041 M€), avenue du XXème corps (0.052 M€), avenue de Boufflers (0.287 M€), boulevard d'Austrasie (0,088 M€), cours Léopold (0,151 M€), rue de Laxou (0,154 M€), rue du Recteur Senn (0,100 M€), rue Saint-Thiébaut (0,045 M€),
- Saint-Max : rue Alexandre 1er (0,136 M€) et rue de Mainvaux (0,046 M€),
- Saulxures : avenue du Château (0,105 M€),
- Seichamps : Grande rue (0,039 M€), route de Pulnoy (0,172 M€) et route de Voirincourt (0,057 M€),
- Tomblaine : carrefour boulevard Tolstoï / boulevard du Millénaire (0,024 M€),
- Vandœuvre-lès-Nancy : boulevard de l'Europe (0,201 M€), chemin de Heillecourt (0,69 M€) et rue des Jonquilles (0,193 M€),
- Villers-lès-Nancy : avenue Paul Muller (0,145 M€), boulevard des Aiguillettes (0,146 M€) et rue Charles Oudille (0,035 M€).

Enfin, des interventions sur les voies du réseau primaire empruntées par les lignes n°s 2 et 3 de transport en commun ont été réalisées à hauteur de 0,116 M€.

Etudes, travaux et gestion d'éclairage public : 2,061 M€ en dépenses

Les investissements 2017 réalisés sur le réseau d'éclairage public ont permis le remplacement :

- de ballasts électroniques (2 166 unités),
- de matériels obsolètes : 2 093 luminaires, 63 poteaux et 258 consoles murales,
- de 30 armoires électriques.

Plan lumière : 0,031 M€ en recettes

La réfection des lanternes des Basses Faces de la Place Stanislas a bénéficié d'une subvention de la Direction régionale des affaires culturelles.

Etudes et travaux de chauffage urbain : 0,004 M€

Les crédits inscrits étaient destinés à régler les frais d'acquisition des installations de chauffage urbain (emprise foncière, chaufferies et réseau) situés sur le Plateau de Haye et appartenant auparavant à l'Office Métropolitain de l'habitat. Ces installations sont en effet intégrées au service public de chauffage urbain du Grand Nancy depuis le 1er juillet 2016.

Seuls les frais d'acte relatifs à l'emprise foncière ont été réglés sur les crédits de chauffage urbain (0,004 M€).

Amélioration des réseaux d'incendie : 0,399 M€
Les dépenses relatives au renforcement du réseau et des poteaux pour la défense contre l'incendie (0,399 M€) ont permis :

- la réalisation de divers travaux ponctuels et de renouvellement de poteaux d'incendie défectueux (0,180 M€),
- la mise aux normes du secteur Parme-Turin à Vandoeuvre lès Nancy (0,150 M€),
- des renforcements des réseaux, dont le collège Chepfer à Villers-lès-Nancy et le site des brasseries à Maxéville (0,069 M€).

Circulation (3,4 M€)

Les dépenses de fonctionnement (2,5 M€) sont consacrées à la gestion de la fourrière automobile (0,5 M€) ainsi qu'à l'entretien des carrefours et du jalonnement, ainsi qu'au fonctionnement du PC Circulation.

Principales réalisations d'investissement

Le Grand Nancy investit chaque année sur un programme annuel de circulation, de signalisation horizontale intégrant le renouvellement du dispositif de vidéosurveillance au PC circulation, le jalonnement du schéma directeur ainsi que le programme annuel et d'adaptation permanente sur le jalonnement avec la mise en œuvre du jalonnement dynamique des parkings.

Circulation : 0,404 M€
Les investissements réalisés ont porté sur :

- 0,251 M€ de fourniture d'équipements des carrefours (compteurs, dispositifs sonores pour malvoyants et de fourniture de mise aux normes des contrôles de carrefours),
- 0,044 M€ pour l'extension du système de régulation de trafic (SRT),
- 0,084 M€ de travaux de signalisation verticale, horizontale et l'achat de matériel pour la signalisation,
- 0,024 M€ pour l'extension du système de vidéosurveillance, l'acquisition de logiciel et travaux divers.

Jalonnement : 0,444 M€
A ce titre, les travaux ont été réalisés à hauteur de :

- 0,236 M€ pour le plan de jalonnement (programme annuel),
- 0,019 M€ pour le jalonnement piétons vélos,
- 0,189 M€ pour le jalonnement des zones ATP.

Urbanisme, stratégie foncière, écologie urbaine (5,1 M€)

Les dépenses de fonctionnement (1,5 M€) assurent le fonctionnement de l'urbanisme opérationnel et la planification urbaine et foncière, ainsi que les actions en faveur de l'écologie urbaine par le biais de subventions à des partenaires.

Principales réalisations d'investissement

Autres territoires à enjeux : 1,752 M€
La dépense de cette opération a permis le paiement de la remise d'équipements publics sur la ZAC Centre Europe à Vandoeuvre (1,752 M€) et la parution d'une annonce légale dans le cadre du renouvellement de la concession d'aménagement de la ZAC du Plateau de Haye.

Plaines Rive Droite : 0,602 M€ en dépenses et 0,128 M€ en recettes
Cette opération regroupe les dépenses relatives :

- à la ZAC Bois-la-Dame, dont 0,562 M€ versés à Solorem dans le cadre de la remise d'équipements publics,
- à la caserne Kleber pour le plan local de redynamisation et la fin des travaux de démolition (0,020 M€),
- et au Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) du parc écologique urbain de Cœur Plaines Rive Droite : 0,020 M€ à Solorem dans le cadre de sa conduite opérationnelle avec des recettes à hauteur de 0,128 M€ versés par Linkcity, aménageur de la ZAC des Résidences vertes à Pulnoy conformément à la convention financière passée avec la Métropole.

Plateau de Haye : 0,311 M€
Les remises d'équipements publics sur la ZAC du Plateau de Haye se sont élevées à 0,300 M€ et 0,011 M€ ont été versés dans le cadre des frais de clôture de l'ancienne concession de cette ZAC à Solorem (solde).

Rives de Meurthe : 0,542 M€
Cette opération intègre :

- les frais de notaire relatifs à la rétrocession de voies et espaces publics dans le périmètre de la ZAC Portes de Jarville (0,041 M€),
- les remises d'équipements publics sur la ZAC Austrasie à Nancy (0,500 M€),
- les frais d'annonces légales (0,001 M€) pour le recrutement d'un AMO dans le cadre du projet urbain partenarial (PUP) de la voie de la Meurthe.

Secteur Sud-Est : 0,079 M€

0,073 M€ ont été versés au titre des avances à Solorem dans le cadre d'une convention de mandat d'études pré opérationnelles sur le site « Sillon du Fonteno/ Baquéchamps » et 0,006 M€ au titre des honoraires.

Le Grand Nancy a procédé à des acquisitions foncières, selon les opportunités mises sur le marché dans le cadre de l'exercice de son droit de préemption sur les emplacements réservés inscrits aux P.L.U. (pour des projets de voirie, d'espaces ou d'équipements publics), dans le cadre de l'exercice de son droit de priorité (vente des établissements publics de l'Etat ou d'autres collectivités) ou de sa participation à la politique E.N.S. du département, ainsi que dans le cadre de son partenariat avec la SAFER Lorraine.

Acquisitions foncières et emplacements réservés : 0,031 M€

Le Grand Nancy a acheté, dans le cadre des emplacements réservés dans les PLU, un terrain à Saint-Max Sentier des Grandes Vignes, à hauteur de 0,008 M€ auxquels se sont ajoutés 0,001 M€ de frais de notaires et, dans le cadre des acquisitions foncières d'opportunités, un terrain bâti Rue des Sables à Nancy pour 0,020 M€.

Enfin, 0,001 M€ ont été versés à la SAFER Lorraine pour ses observations foncières dans le cadre de sa mission de veille foncière, au fur et à mesure des notifications de ventes transmises par les notaires, conformément à la convention en conseils techniques.

Etudes de requalification urbaine : 0,003 M€

Sur le site de la friche RFF/SNCF à Heillecourt, le Grand Nancy a engagé un maître d'œuvre au titre des travaux de démolition et de désamiantage de la halle ferroviaire. Le 1er appel de fonds a été versé à l'EPFL.

Partenariat EPFL : 0,034 M€
Les dépenses réalisées correspondent aux frais de notaire relatifs à des ventes de terrains, dont 0,024 M€ pour le Pré Jean fontenier.

Plans locaux d'urbanisme : 0,021 M€ en dépenses et 0,033 M€ en recettes
Les dépenses ont concerné essentiellement la publication d'annonces légales pour les modifications de PLU (0,015 M€), suite au retard pris dans l'élaboration du PLUi HD.

Figure également la poursuite de l'étude sur l'inventaire des zones humides pour la définition de la trame verte et bleue (0,005 M€) et une demande de conseils réalisée auprès de notre consultant juridique externe, dans le cadre d'un marché ad hoc (0,001 M€).

Les recettes relatives à l'étude sur l'inventaire des zones humides proviennent du Département (0,007 M€), de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (0,016 M€) et 0,010 M€ de la Direction Départementale des Territoires dans le cadre du Règlement Local de Publicité intercommunal.

Dans le cadre du passage en Métropole, le Grand Nancy est devenu compétent de plein droit pour les actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager.

En 2017, la Métropole a été labellisée « Intercommunalité Nature » avec trois libellules sur cinq possibles par l'Agence Française de la Biodiversité dans le cadre du concours «Capitale Française de la Biodiversité».

Ecologie urbaine : 0,129 M€ en dépenses et 0,011 M€ en recettes
L'année 2017 a permis d'achever l'étude de définition de la trame verte et bleue en décembre et de préparer sa traduction dans le PLUi (0,048 M€). De plus et en anticipation, l'année 2017 a été également marquée par le succès de la candidature de la Métropole à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) trame verte et bleue de la Région et de l'Agence de l'Eau. Ainsi, la mise en œuvre du plan d'actions « Biodiversité » est en cours sur la base de premières actions concrètes : création de mares, pose de nichoirs et formation « Chiroptères », mise en place d'écuroducs, …

Le Grand Nancy a également lancé, au 2ème semestre 2016, un marché pour la réalisation d'un diagnostic agricole et forestier, en vue de renforcer la connaissance des espaces urbains et périurbains productifs et de leurs dynamiques. Ce diagnostic compte parmi les travaux préalables nécessaires à l'élaboration du P.L.U. intercommunal de la Métropole. Il a été prévu sur une durée de 15 mois et les dépenses sur 2017 se sont élevées à 0,039 M€.

Enfin, cette opération regroupe également la participation de la métropole au syndicat mixte de la forêt de Haye pour 0,042 M€.

Les recettes, quant à elles, proviennent du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, respectivement pour 4 600 € sur la trame verte et bleue et 6 400 € dans le cadre du diagnostic agricole et forestier.

Espaces naturels sensibles : 0,048 M€

Sur l'Ile du Foulon et de l'Encensoire à Tomblaine, l'entretien des espaces verts s'est élevé à 0,020 M€ pour l'année 2017. Une pêche électrique a été réalisée sur la noue (0,003 M€) et l'étude sur les chiroptères a été finalisée (0,008 M€). Une clôture a également été réalisée et posée sur cet espace (0,009 M€).

Cette opération regroupe également le site de la zone pionnière d'Art-sur-Meurthe, sur laquelle des études ont été réalisées à hauteur de 0,004 M€, relatives au plan de gestion avifaune, avec un volet flore et un volet entomofaune. En outre, une convention financière, entre la Métropole et la ville d'Art-sur-Meurthe a été signée fin 2016, afin de verser un fonds de concours à la commune pour les dépenses liées aux acquisitions foncières sur le périmètre de l'E.N.S. de la zone pionnière (0,003 M€).

Natura 2000 – Plateau de Malzéville : 0,105 M€

Les dépenses sur le site Natura 2000 concernent essentiellement le plan de gestion de la pelouse, avec les travaux de réouverture des milieux à hauteur de 0,103 M€. Ces travaux, concertés en amont, ont permis de répondre aux exigences écologiques, ainsi que de sécurité des vols.

Développement durable, Energie et climat (1,5 M€)

Les dépenses de fonctionnement (1 M€] se consacrent au développement durable autour des thématiques Energie, Climat, Air, commande publique responsable… et au fonctionnement du conseil de développement durable (0,15 M€).

Principales réalisations d'investissement

La Métropole du Grand Nancy s'est engagée à travers son agenda 21, puis son Plan Climat Air Energie Territorial, (PCAET) dans une démarche de préservation des ressources naturelles et de lutte conte le dérèglement climatique.

Actions en faveur du développement durable : 0,433 M€ en dépenses et 0,019 M€ en recettes

Les aides accordées aux habitants, aux écoles, aux communes du Grand Nancy, aux associations ou tout autre organisme en charge de jardins familiaux, partagés ou pédagogiques ainsi qu'aux bailleurs sociaux installant des systèmes de récupération des eaux pluviales sur le territoire du Grand Nancy se sont élevées à 0,12 M€.

Quant aux aides pour la réalisation d'équipements en énergies renouvelables (panneaux solaires thermiques, pompes à chaleur, poêles à bois), elles ont été de l'ordre de 3 900 €.

Mais les crédits les plus importants ont été portés d'une part, sur l'amélioration de la performance énergétique sur les bâtiments métropolitains, avec notamment le remplacement de l'éclairage du COSEC 1 de Tomblaine par des lumières à led et l'isolation thermique par l'extérieur des vestiaires du complexe sportif des Aiguillettes à Villers lès Nancy à hauteur de 0,272 M€ et d'autre part, sur l'installation de 7 nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques et l'interopérabilité de ces bornes à hauteur de 0,136 M€. Ce qui porte le nombre de bornes opérationnelles sur l'agglomération à 20.

Enfin, 0,010 M€ ont été utilisés pour l'achat d'un logiciel de contrôle et le suivi des consommations énergétiques sur les différents points de livraison gaz et électricité, dépenses justifiées suite à l'audit réalisé dans le cadre de la démarche Cit'ergie®.

En parallèle de ces dépenses, des recettes ont été actées dans le cadre d'une convention 2017-2020 passée avec le Ministère de l'Environnement suite à l'appel à projets pour de nouveaux territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) :

- 0,244 M€ prévus sur cette période sur l'enveloppe spéciale transition énergétique de la CDC sur le dossier de financement des appareils individuels de chauffage au bois,
- mais également 0,136 M€ pour la mise en place de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Un premier versement de 5 % de ces subventions (0,380 M€), soit 0,019 M€ ont été versés en 2017 conformément à la convention.

Aides aux énergies renouvelables : 0,001 M€
En 2017, deux dossiers ont été déposés sur le dispositif d'aides aux énergies renouvelables, pour la pose de panneaux solaires.

Espaces verts naturels, propreté urbaine (15,8 M€)

Les dépenses de fonctionnement (14,3 M€) sont essentiellement consacrées à la propreté urbaine (9,1 M€) et la viabilité hivernale (0,7 M€) ainsi qu'aux espaces verts (4,3 M€) dont le budget a progressé d'environ 0,5 M€ en raison principalement de l'augmentation des surfaces associée à l'arrêt des produits phytosanitaires.

Principales réalisations d'investissement

L'enveloppe destinée à cette opération est consacrée au financement des nouveaux aménagements paysagers, des opérations de végétalisation en lien avec les aménagements d'espaces publics, à l'entretien et au renouvellement du patrimoine arboré des pelouses et masses arbustives.

Le patrimoine arboré compte aujourd'hui 52 000 arbres et 719 ha d'espaces verts dont :

- 364 ha d'espaces naturels,
- 220 ha d'espaces verts de voirie,
- 94 ha de parcs métropolitains,
- 41 ha de biens métropolitains.

Arbres et espaces verts : 1,452 M€
Les principales dépenses de cette ligne ont été consacrées :

- aux travaux d'entretien du patrimoine arboré (0,777 M€),
- aux aménagements paysagers (0,261 M€),
- aux travaux de plantation d'arbres et arbustes (0,136 M€),
- à la réfection de pieds d'arbres (0,132 M€),
- au développement d'outils informatiques du patrimoine arboré (0,069 M€),
- aux acquisitions d'arbres et arbustes (0,039 M€),
- à l'expertise du patrimoine arboré (0,026 M€),
- aux outillages et matériels (0,012 M€).

Meurthe : 0,044 M€
Ces crédits se répartissent en deux postes principaux :

- le solde de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le diagnostic du barrage de Nancy (0,31 M€),
- les travaux de maintenance du barrage de Nancy et de ses équipements (0,13 M€).

Parcs métropolitains : 0,019 M€
Les principales dépenses de cette ligne ont été consacrées à l'entretien du parc de Brabois (0,019 M€).

Gestion des déchets (25,1 M€)

Les dépenses de fonctionnement (23,5 M€) sont dédiées à la collecte (15,9 M€) et au traitement (6,7 M€) des déchets, ainsi qu'aux actions de prévention et de sensibilisation au tri (1 M€). Ces dépenses ont diminué de plus de 3 M€ en 2017 en raison du nouveau contrat de délégation de service public de valorisation énergétique des déchets permet de réduire le coût de traitement, ce qui avait justifié pour rappel une baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de 5 % lors du vote du budget.

Principales réalisations d'investissement

Collecte et traitement : 1,417 M€ en dépenses et 0,170 M€ en recettes

Ces dépenses assurent le financement des prestations liées à la pré-collecte (acquisitions de bacs, conteneurs enterrés et semi-enterrés, ainsi que les travaux correspondant à leur implantation) et à la maintenance du centre de collecte de Ludres.

En 2017, le Grand Nancy a poursuivi l'acquisition et l'implantation de conteneurs enterrés, semi-enterrés et de points d'apport volontaire et a assuré le renouvellement régulier du parc de bacs roulants en place (1,405 M€).

Par ailleurs, des travaux ont été réalisés sur le centre de collecte de Ludres (0,012 M€) : suite de la réfection du parc de bacs.

Les recettes (0,170 M€) correspondent :

- à la participation des bailleurs pour l'implantation de conteneurs semi-enterrés (0,091 M€),
- et au soutien financier versé par Eco Emballages (0,079 M€) au titre du plan de relance du tri des emballages qui s'est achevé en juin 2017. Un solde de soutien au titre du second trimestre 2017 sera versé en 2018.

Déchetteries : 0,038 M€ en dépenses et 0,137 M€ en recettes

En 2017, des petits travaux de maintenance et d'entretien (0,038 M€) ont été réalisés sur l'ensemble des déchetteries de l'agglomération.

Les recettes correspondent à la participation versée par Eco Folio pour les opérations de pose de conteneurs pour le papier en 2017.

Etudes et communication : 0,143 M€

Cette opération « études et communication » a permis en 2017 d'entreprendre des actions de communication liées à la gestion des déchets au travers d'un marché avec une agence de communication.

Lutte contre les inondations (eaux pluviales) (2,9 M€)

Les dépenses de fonctionnement (0,3 M€) représente uniquement les frais de personnel dédiés à la politique de sécurité et de prévention de la Métropole.

Principales réalisations d'investissement

Bassins de rétention : 2,021 M€ en dépenses et 0,692 M€ en recettes
L'année 2017 a vu se concrétiser la première tranche du programme d'aménagement hydraulique et de renaturation du ruisseau du Grémillon sur le secteur d'Essey-lès-Nancy. Elle a également permis de démarrer les travaux de ce même programme sur Pulnoy dont l'achèvement est prévu en 2018. Au total, cette opération a mobilisé 1,977 M€ en 2017 et a été subventionnée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (0,657 M€) et par la Région Grand Est (0,034 M€).

En parallèle, la Métropole a poursuivi les études préalables à la réalisation du futur bassin de rétention des Longues Raies (avenue de Brigachtal à Essey-lès-Nancy). Cet ouvrage participera également à améliorer la protection contre les inondations dans la perspective d'un évènement centennal. Ces études ont mobilisé des crédits à hauteur de 0,035 M€.

Réseaux d'eaux pluviales : 0,654 M€
En 2017, le renforcement des réseaux d'eaux pluviales a mobilisé des crédits répartis comme suit :

- solde des travaux au voisinage du Château de Fléville-devant-Nancy (0,323 M€),
- divers travaux d'amélioration ponctuelle des réseaux dont l'avenue du Reclus à Vandœuvre-lès-Nancy, la rue de Renémont à Jarville et le boulevard de l'Europe à Laxou (0,205 M€),
- travaux rue de la Grange aux Moines à Villers-lès-Nancy (0,101 M€),
- solde des travaux de dévoiement du réseau de gaz en prévision du renforcement du réseau d'eaux pluviales, rue de Renémont à Jarville-la-Malgrange (0,025 M€).

Eau potable (27,7 M€)

Les dépenses de fonctionnement (8,1 M€) concernent l'approvisionnement, le traitement et la distribution de l'eau potable dans l'agglomération et intègrent notamment le coût d'exploitation des usines des eaux (3,2 M€).

Principales réalisations d'investissement

Production d'eau potable : 8,777 M€

Les dépenses engagées en 2017 sur l'opération stratégique de construction du réservoir du Parc Richard Pouille de 30 000 m3 ont représenté un total de 8,255 M€ répartis comme suit :

- maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage (0,141 M€),
- génie civil et bâtiment (4,645 M€),
- équipements (2,863 M€),
- voirie et réseaux divers (0,290 M€),
- autres dépenses (0,316 M€).

Il est à noter que les réalisations sont sensiblement inférieures aux prévisions budgétaires, ce qui nécessite d'abonder le budget primitif 2018 de 1,125 M€ pour couvrir le différé des paiements. Ces dépenses portent le total des crédits engagés depuis l'origine de cette opération à 22,616 M€. La participation financière de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, sous forme de subventions et de prêts à taux zéro, s'est élevée à 9,881 M€.

Les opérations de renouvellement, d'amélioration et de sécurisation des équipements de l'usine Edouard Imbeaux se sont poursuivies en 2017 (0,522 M€).

Réseaux de distribution : 6,233 M€

Le renouvellement des réseaux dans le cadre de la gestion patrimoniale a mobilisé des crédits à hauteur de 4,135 M€ répartis comme suit :

Commune	Adresse
Essey	Avenue Foch
	Route d'Agincourt
Houdemont	Rue de Lorraine
Laxou	Rue Edouard Grosjean
	Rue Sydney Bechet
	Rue du 11 novembre
Malzéville	Rue de l'Eglise
	Rue des hirondelles
Maxéville	Rue des cailles blanches
Nancy	Rue Philippe de Gueldres
	Rue Cyfflé
	Rue des ponts
	Rue du Rabbin Haguenauer
	Rue de Boudonville
	Rue du Sergent Blandan
	Rue Jeanne d'Arc
	Place d'Alliance
	Place du Luxembourg
Pulnoy	Rue des Hauts Sapins
Tomblaine	Rue Gabriel Mouilleron
Vandœuvre-lès-Nancy	Rue de la Persévérance
	Rue de Turin - rue de parme - rue de Lisbonne
Villers-lès-Nancy	Rue de la Grange aux Moines
	Rue Chepfer

Les autres opérations ont porté sur :

- les travaux de grosses réparations sur le réseau, les bâtiments et sur les ouvrages de stockage et de pompage (0,464 M€),
- la réalisation de branchements pour les constructions nouvelles dans le cadre des projets immobiliers et d'aménagement (0,348 M€),
- le programme de renouvellement des branchements en plomb et PEHD (Polyéthylène Haute Densité) (0,435 M€).

Les dépenses consacrées aux études, acquisitions de terrains et matériels (0,851 M€) ont permis l'achat de matériels et logiciels informatiques, de matériels d'exploitation (compteurs, groupes électrogènes…), de véhicules spécifiques, ainsi que l'acquisition de droits de tréfonds nécessaires au passage des conduites d'eau.

Ressource en eau : 0,303 M€

Attentif à la vulnérabilité de la Moselle qui constitue l'unique ressource en eau de l'agglomération nancéienne, le Grand Nancy s'est engagé sur deux programmes à court et moyen termes, visant à :

- la poursuite de la sécurisation de la ressource en eau brute depuis la Moselle,
- la mobilisation d'une nouvelle ressource en eau brute depuis la Meurthe.

Les investissements ont porté sur la réalisation d'études et de travaux relatifs à la création de la deuxième station d'alerte sur la Moselle (0,236 M€) et des travaux de rénovation sur le barrage de la prise d'eau (0,067 M€).

Les recettes (0,105 M€) correspondent à la participation de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur l'opération de création de la deuxième station d'alerte sur la Moselle, dont les travaux ont démarré en 2016.

Assainissement des eaux usées (17,3 M€)

Les dépenses de fonctionnement (12,7 M€) sont consacrées à la collecte et au traitement des eaux usées et intègrent notamment le coût d'exploitation de la station d'épuration (5,6 M€).

Principales réalisations d'investissement

Réseaux de collecte : 3,220 M€ en dépenses et 0,017 M€ en recettes

Les travaux de renouvellement structurants des réseaux d'assainissement et branchements ont mobilisé des crédits à hauteur de 2,418 M€. Ces travaux réalisés pour l'essentiel en coordination avec d'autres interventions sur le domaine public ont concerné notamment les secteurs suivants :

COMMUNE	ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX
Art-sur-Meurthe	Rue du faubourg Sain- Phlin	Modification d'un regard pour l'amélioration du fonctionnement du réseau par temps de pluie
Essey-lès-Nancy	Avenue Foch	Réhabilitation du réseau unitaire
	Allée de Malvaux	Reprise d'un branchement (eaux usées)
	Avenue de Brigachtal	Déplacement et renfoncement du réseau (eaux usées)
	Rue du 8 mai 1945	Amélioration du fonctionnement du réseau (eaux usées)
		Réhabilitation du réseau (eaux usées)
Fléville-devant-Nancy	Chemin de Frocourt	Renouvellement du réseau (eaux usées)
		Renforcement du réseau (eau potable)
Jarville-la-Malgrange	Rue du Rond-point de la belle croix	Réhabilitation du réseau (eaux usées)
Laneuveville-devant-Nancy	Rue Adhemar et Charles Rohmer	Réhabilitation du collecteur (eaux usées)
		Réhabilitation du collecteur (eau potable)
Laxou	Rue Sydney Bechet	Création d'un réseau (eaux usées)
	Rue Edouard Grosjean	Renforcement du réseau (eau potable)
		Création d'un réseau de collecte des eaux claires parasites
Malzéville	Allée des Hirondelles	Réhabilitation du réseau (eaux usées)
Nancy	Rue de Badonviller	Réparation du collecteur et d'un branchement
		Réhabilitation du réseau unitaire
	Boulevard d'Haussonville	Réhabilitation du réseau unitaire
	Place du Luxembourg et rue des Glacis	Renouvellement du réseau (eaux usées)
	Rue du Rabbin Haguenauer	Renouvellement du réseau (eaux usées)
	Avenue de la Libération	Réhabilitation du collecteur (eaux usées)
	Rue Virginie Mauvais	Modification du collecteur pour l'amélioration du fonctionnement du réseau
	Place du Luxembourg et rue des Glacis	Création d'un réseau (eau potable)
Pulnoy	Rue des Hauts Sapins	Renouvellement du réseau (eaux usées)
		Réparation du réseau (eau potable)
Saint-Max	Rue et impasse Saint-Livier	Réhabilitation du réseau (eaux usées)
Tomblaine	Rue Gabriel Mouilleron	Création et remise à niveau de regards (eaux usées)
	Avenue de la Concorde	Réhabilitation du réseau (eaux usées)
Villers-lès-Nancy	Rue de la Grange aux moines	Création d'un réseau de collecte des eaux claires parasites

Les autres opérations ont porté sur :

- les travaux de grosses réparations sur le réseau, les bâtiments et les ouvrages de stockage et de pompage (0,284 M€),
- et la réalisation de branchements pour les constructions nouvelles dans le cadre des projets immobiliers et d'aménagement (0,264 M€).

Les dépenses consacrées aux études, acquisitions de terrains et matériels (0,254 M€) ont permis l'achat de matériels et logiciels informatiques, de matériels d'exploitation ainsi que des véhicules spécifiques.

Les recettes concernent des régularisations d'écritures comptables.

Traitement des eaux usées : 1,382 M€ en dépenses et 0,009 M€ en recettes

Les crédits inhérents au fonds de renouvellement du contrat d'exploitation de la station d'épuration sont contractuels (1,184 M€).

Par ailleurs, des travaux d'amélioration des ouvrages et des installations de la station d'épuration à Maxéville, et de la plate-forme de stockage des boues à Bures non intégrés dans le programme de renouvellement, ont été réalisés à hauteur de 0,198 M€.

Enfin, l'étude pour la refonte de la filière boues (digestion de la station d'épuration de Maxéville) a bénéficié d'une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (0,009 M€).

B. Renforcer l'attractivité (105,9 M€)

Développement des pratiques sportives et de loisirs (19,5 M€)

Les dépenses de fonctionnement (14,1 M€) correspondent aux crédits de fonctionnement du pôle aquatique (7,9 M€) et des pratiques sportives et de loisirs (6,2 M€) qui comprennent à la fois la gestion des grands équipements (stades, gymnases, zénith) et les subventions aux clubs, associations et manifestations sportives.

Principales réalisations d'investissement

Cette autorisation de programme intègre essentiellement le déploiement de travaux de maintenance au palais des Sports Jean Weille à Nancy et au stade Marcel Picot à Tomblaine. Des équipements spécifiques sont régulièrement renouvelés afin de favoriser l'accueil de grands événements de sports et de loisirs.

Equipements dédiés au sport professionnel : 3,125 M€ en dépenses et 0,573 M€ en recettes

- pour le palais des Sports Jean Weille : 0,192 M€

  En 2017, l'enveloppe d'investissement d'un montant de 0,192 M€ a permis la réalisation de différentes opérations de maintenance, dont le remplacement du système de sécurité incendie, le renouvellement de mobilier dans les vestiaires des visiteurs ou encore la revitrification du parquet de jeu intégrant le marquage réglementaire. Le remplacement du système de production d'eau chaude a également été assuré tout comme l'installation d'un système de ventilation au niveau de la salle de musculation.

- pour le stade Marcel Picot : 2,933 M€

  Au niveau de l'opération relative aux équipements dédiés au sport professionnel, les travaux les plus importants en 2017 ont porté sur la mise en conformité du stade Marcel Picot à Tomblaine avec le remplacement de la pelouse synthétique par un terrain naturel hybride. Cette opération permet de répondre aux évolutions réglementaires de la Ligue de football. En parallèle, les abords du stade et notamment la rue Jean Moulin ont bénéficié d'aménagements en lien avec la Direction Départementale de la Sécurité Publique. Ces travaux ont intégré la démolition des cabanes rouges de billetterie.

Au titre des recettes, le renouvellement de la pelouse du stade Marcel Picot a par ailleurs bénéficié de cofinancements : ainsi, en 2017 le Département de Meurthe-et-Moselle et la Région Grand Est ont respectivement versé 0,2 M€ et 0,3 M€. Une

subvention à hauteur de 0,073 M€ a également été perçue auprès du Fonds de soutien à l'investissement public local pour des aménagements en faveur de l'accessibilité du stade.

Grandes manifestations sportives : 0,024 M€

Dans le cadre de la politique de soutien de la métropole du Grand Nancy aux événements de sport et de loisirs, un budget de 0,024 M€ a permis l'acquisition de matériels sportifs et techniques nécessaires à l'accueil d'événements d'envergure comme le semi-marathon du Grand Nancy, le meeting Stanislas inscrit dans le circuit Pro Athlé Tour ou encore le match France-Grèce de la World league de water-polo. Temps fort de la saison, les Championnats du monde de l'Union nationale du Sport scolaire ont réuni 900 jeunes athlètes de 40 pays différents au stade Raymond Petit et sur les annexes du stade Marcel Picot à Tomblaine. Pour cette manifestation, les cages de lancer de marteau ont notamment été réparées.

Zénith : 0,357 M€

En 2017, l'enveloppe d'investissement de 0,357 M€ consacrée au Zénith a été orientée vers la poursuite de travaux en faveur de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite avec notamment la mise en place d'une signalétique pour matérialiser les places adaptées existantes et la création de places complémentaires sur une estrade déjà mise en service en 2016. Différents travaux confortatifs ont aussi été menés avec la réfection de l'éclairage du parking et le renouvellement de l'armoire de commande électrique, le remplacement également des armoires scéniques relatives au son, à la vidéo et à la lumière ou encore la réfection de l'enrobé devant l'espace scénique.

Équipements sport pour tous - Loisirs : 0,296 M€ en dépenses et 0,116 M€ en recettes

- Cosecs Tomblaine : 0,066 M€

  Les dépenses à hauteur de 0,066 M€ ont principalement concerné des petites opérations de maintenance au niveau de l'éclairage extérieur et du système de vidéosurveillance par exemple, ainsi que l'entretien de matériels sportifs comme la protection de panneaux de basket ou l'ancrage d'un but de handball.

- Complexe sportif des Aiguillettes à Villers-lès-Nancy : 0,031 M€

Récemment rénové, le complexe sportif des Aiguillettes à Villers-lès-Nancy a bénéficié de travaux de maintenance courants. On peut relever ainsi l'extension du système de vidéosurveillance, le remplacement d'une porte ou encore le renouvellement d'une douche au
niveau des sanitaires du site.

- Patinoire du Grand Nancy : 0,002 M€

Les crédits alloués ont permis le petit entretien de l'équipement qui a fermé ses portes en avril 2017.

- Stade Raymond Petit à Tomblaine : 0,025 M€

Du côté du stade Raymond Petit à Tomblaine, les opérations se sont là aussi orientées vers des opérations de maintenance courante comme la réfection de la piste d'athlétisme et la remise en état de projecteurs pour l'éclairage de l'équipement. Comme chaque année, l'achat de divers matériels sportifs s'est également avéré nécessaire.

- Parc des Sports de Vandœuvre-lès-Nancy : 0,064 M€

Ce budget a permis la réalisation de travaux de maintenance : éclairage du parvis, remplacement de moquettes, optimisation du réseau de chauffage… et l'achat d'enceintes pour la grande salle.

- Pôle Nautique de Nancy-Tomblaine : 0,025 M€

Valorisé dans le cadre d'un projet inscrit au contrat de Projet Etat-Région, le Pôle nautique a bénéficié d'un budget d'investissement à hauteur de 0,025 M€ pour l'entretien du bassin de slalom et des ascenseurs des locaux sur le site. Par ailleurs, le Grand Nancy a perçu la somme de 0,116 M€ correspondant au solde de l'opération avec Solorem, mandataire de l'opération de valorisation du Pôle nautique.

- Pôle équestre de Brabois à Villers-lès-Nancy : 0,063 M€

Alors que le projet de rénovation et d'extension du Pôle équestre de Brabois a été finalisé récemment, l'année 2017 a été consacrée à la mise en œuvre de divers travaux de maintenance : couverture, installations électriques, révision de volets roulants… Un tracteur a également été acquis.

- Vol à voile à Malzéville : 0,014 M€

Situé sur le Plateau de Malzéville, le site du vol à voile a fait l'objet d'une étude portant sur un état des lieux des équipements du site afin d'envisager son avenir sur le moyen terme. En outre, suite à un sinistre, des travaux de restauration d'une stèle à la mémoire de l'aviateur Christian Moench ont été réalisés. Ils ont bénéficié en parallèle du remboursement de l'assurance d'un montant de 0,007 M€ imputé en section de fonctionnement.

- Camping international de Brabois : 0,006 M€

Exploité dans le cadre d'une délégation de service public, le Camping international du Grand Nancy a bénéficié d'un diagnostic relatif à son parc arboré pour un montant de 0,006 M€. Cette étude permettra d'aborder les opérations d'élagage et d'entretien incontournables du site.

Pôle aquatique : 1,583 M€

En 2017, les investissements réalisés au titre de la maintenance ont porté sur l'ensemble des bassins qui ont mobilisé une enveloppe de 1,583 M€. Les opérations suivantes ont été conduites, notamment au niveau :

- des piscines de Grand Nancy-Thermal : 0,207 M€

Alors que le projet Grand Nancy Thermal se profile, les opérations de maintenance ont été orientées vers divers travaux confortatifs des coursives latérales de la piscine olympique, du bassin de plongée de la piscine Louison Bobet ou encore de la fontaine des trois grâces à la piscine ronde. Comme chaque année avant la saison estivale, la piscine extérieure Louison Bobet a vu des travaux de rénovation de carrelages et de petite maintenance afin de permettre un accueil du public en toute sécurité. Enfin, afin de mieux organiser le stationnement sur le site, des glissières en béton ont été installées sur le parking.

- piscine olympique Alfred Nakache - Gentilly : 0,661 M€

Avec une enveloppe d'investissement globale de 0,661 M€, la piscine olympique Alfred Nakache - Gentilly a bénéficié de différentes opérations de réfection incontournables pour assurer son bon fonctionnement. Alors que l'année 2016 a permis la rénovation du système de ventilation, des travaux structurels ont notamment été conduits au niveau d'une poutre béton ainsi qu'au niveau du bassin dédié aux plongeons. La maintenance de la toiture s'est également poursuivie. Autre opération dédiée quant à elle au confort du public, deux vestiaires ont été créés à l'attention des clubs et l'ensemble des casiers a été rénové.

- piscine du Lido à Tomblaine : 0,173 M€

Les opérations conduites au Lido à hauteur de 0,173 M€ permettent de renforcer encore l'attractivité de ce site avec la rénovation intégrale du toboggan, ainsi que l'acquisition d'un aménagement ludique pour la pataugeoire extérieure. Dans la

poursuite des travaux déjà réalisés au niveau de l'espace forme en 2016, les douches de l'espace détente au rez-de-chaussée ont été rénovées.

- piscine de Laxou : 0,095 M€

Au titre de la piscine de Laxou, l'enveloppe d'un montant de 0,095 M€ a permis d'assurer la maintenance de l'établissement. Les principales opérations correspondent au renouvellement de l'armoire électrique permettant la gestion des pompes du bassin, ainsi que la réfection de l'étanchéité des goulottes du bassin sportif. Le remplacement de divers vannes, pompes et équipements hydrauliques complètent ce programme.

- piscine Pierre de Coubertin : 0,034 M€

L'enveloppe 2017 a été consacrée à différents travaux de sécurisation, dont la pose de barrières anti-retour au niveau du bassin. Le remplacement d'une pompe de filtrage a également été assuré.

- piscine de Laneuveville-devant-Nancy : 0,044 M€

De construction récente, la piscine de Laneuveville-devant-Nancy n'a nécessité que de petites opérations de maintenance : fourniture et pose d'un bloc de secours, aménagements électriques, renouvellement de joints… Pour renforcer les animations en direction des plus jeunes, des structures gonflables ont également été acquises.

- piscine de Vandœuvre-lès-Nancy : 0,324 M€

Fermée depuis juin 2016, la piscine de Vandœuvre-lès-Nancy a bénéficié d'une enveloppe de 0,324 M€ pour déployer différentes opérations de réhabilitation comme la réfection de la toiture, le changement de la centrale de traitement de l'air ou encore l'installation d'un système de détection du chlore en sous-sol. Par ailleurs, du matériel a été acquis afin de développer la mise à disposition d'aquabikes auprès du public.

- Bâtiment équipe technique avenue Pinchard à Nancy : 0,018 M€

L'année a été mise à profit pour la réalisation d'une étude de maîtrise d'œuvre pour définir le projet d'aménagement du bâtiment technique situé avenue Pinchard qui devra à terme accueillir les équipes techniques des piscines de Nancy-Thermal et permettre le stockage de matériels.

- Acquisitions et installations sur l'ensemble des piscines : 0,027 M€
  Comme chaque année, une enveloppe de 0,027 M€ a été injectée pour assurer le renouvellement d'outillage et de petit matériel nécessaires à l'entretien quotidien des piscines comme des nettoyeurs haute pression. Par ailleurs, des films courts de promotion de l'Aqua-Pôle ont été réalisés l'année écoulée.

Attractivité culturelle, scientifique et technique (12,8 M€)

Les dépenses de fonctionnement (11,6 M€) sont dédiées à la culture scientifique et technique (5,6 M€) qui regroupe le Muséum Aquarium, le Conservatoire et Jardins Botaniques, le Musée de l'Histoire et Fer et le soutien à différentes associations ou événements ; ainsi qu'au Conservatoire Régional du Grand Nancy (6 M€) qui assume le transfert de la compétence départementale en matière de schéma d'enseignement artistique se traduisant au 1er janvier 2017 par des subventions au profit de 11 établissements d'enseignement musical pour un montant de 0,118 M€.

Principales réalisations d'investissement

Conservatoire Régional du Grand Nancy : 0,352 M€

L'enveloppe de 0,352 M€ destinée au Conservatoire régional du Grand Nancy a permis de déployer différentes opérations de maintenance, dont la poursuite de la rénovation de la chaufferie du bâtiment, la reconfiguration et la sécurisation du hall d'accueil de l'établissement en mettant notamment en place un système de contrôle d'accès répondant aux préconisations du plan Vigipirate. Cet espace convivial permet également de mieux accueillir les parents régulièrement en transit au sein de l'établissement à l'occasion des cours de leurs enfants. Par ailleurs, le renouvellement progressif d'une partie du parc instrumental s'est poursuivi avec notamment l'acquisition de deux pianos et de batteries. L'achat de matériel musical, le renouvellement de mobiliers et l'acquisition de matériel signalétique complètent ces dépenses.

Musées, réserves communes, diffusion des sciences : 0,754 M€ en dépenses et 0,004 M€ en recettes

- au titre des réserves communes des Musées de l'agglomération : 0,004 M€
  L'année 2017 a permis l'acquisition de matériel de transport et de conditionnement afin de poursuivre le déménagement des œuvres et collections du Muséum-Aquarium de Nancy et du musée de l'Histoire du Fer en direction des réserves communes des musées de Nancy et du Grand Nancy.
- au titre du Musée de l'Histoire du fer - Domaine de Montaigu : 0,220 M€ en dépenses

Différentes opérations de maintenance ont été conduites au musée de l'Histoire du fer et sur le domaine de Montaigu pour un total de 0,220 M€. L'établissement, qui a fait l'objet d'un incendie en juin 2017, a notamment bénéficié de travaux pour restaurer sa toiture et sa façade. Suite aux dégâts causés par le sinistre, le hall d'accueil a également été rénové, avec un chantier au niveau des faux-plafonds, du système électrique et de chauffage, permettant dans le même temps d'optimiser l'accueil du public. En amont de l'ouverture saisonnière du château du domaine de Montaigu au public, différents travaux de mise en sécurité et confortatifs ont également été réalisés pour accueillir les visiteurs au sein de ce site mobilisé pour obtenir le label « Maison des illustres » décerné par le Ministère de la Culture. Enfin, dans le cadre de l'exposition « Tour Eiffel, made in Lorraine », présentée jusqu'au 7 janvier 2019 au musée, une enveloppe a été allouée pour restaurer un tronçon de 49 marches d'escaliers du monument emblématique de Paris.

- au titre du Muséum Aquarium de Nancy : 0,208 M€ en dépenses

Les principaux investissements réalisés en 2017 se sont tournés vers la scénographie et l'aménagement des aquariums avec notamment l'achat de décors, de pompes et d'écumeurs, ainsi que de projecteurs à LED pour l'éclairage spécifique des aquariums. Comme chaque année, le musée a également entrepris de naturaliser quelques nouveaux spécimens pour enrichir ses collections. Une borne wifi a été acquise pour proposer aux visiteurs un livre d'or numérique. Sur la maintenance, alors que la réflexion autour de la reconfiguration du hall d'accueil et des locaux administratifs et techniques du rez-de-chaussée vient d'ouvrir sur un avant-projet détaillé, différents travaux ont permis d'ôter une chaudière vétuste et de garantir le respect des normes en vigueur, notamment au niveau du système de sécurité incendie.

- au titre des Jardins botaniques du Grand Nancy : 0,322 M€

A Villers-lès-Nancy, le Jardin botanique Jean-Marie Pelt a mobilisé 0,322 M€ d'investissement. Cette enveloppe a permis de poursuivre le travail engagé pour renforcer la qualité de l'accueil du public et la pédagogie des parcours au sein de l'établissement. Par ailleurs, la rénovation de la chapelle Sainte-Valérie, désormais ouverte au public, s'est achevée en 2017 après deux ans de chantier : rénovation de la toiture et de la voûte d'origine de cet édifice installé au cœur du Jardin botanique. Enfin, diverses petites opérations de maintenance ont été mises en œuvre comme par exemple la création de la porte de la serre abritant les agrumes ou encore le pavage du tunnel d'hivernage. L'achat de différents matériels et outils techniques a également été réalisé. En recettes, 0,004 M€ ont été enregistrés correspondant à une régularisation du décompte général et définitif lié au chantier de construction du nouveau bâtiment technique finalisé en 2016.

Grands projets urbains économiques et touristiques, Congrès (10,3 M€)

Les dépenses de fonctionnement (6,8 M€) sont consacrées au développement des grands partenariats (1,4 M€) illustré par la participation à l'association du Sillon

Lorrain, ainsi qu'aux grands projets et l'ingénierie territoriale (5,5 M€), qui recouvre notamment la subvention à Scalen et le financement du Centre de Congrès Prouvé et du Parc des Expositions.

Principales réalisations d'investissement

Les « Grands Projets urbains économiques et touristiques » portent d'une part sur deux projets d'aménagement urbain et économique, intervenant principalement sur le quartier de la gare de Nancy, l'opération de restructuration de l'espace Thiers et la ZAC Nancy Grand Cœur. Ils comprennent deux démarches d'études prospectives d'aménagement urbain et de développement économique : l'une engagée en 2013 à travers la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) qui a été confiée fin 2012 au Cabinet Alexandre CHEMETOFF et Associés en vue du développement urbain et économique du Territoire à Enjeux (TAE) des Rives de Meurthe et l'autre, engagée fin 2015 à l'appui du recrutement d'un AMO afin d'établir le schéma directeur d'aménagement et de développement économique du Plateau de Brabois dans le cadre du TAE "Plateau de Brabois-Technopôle Henri Poincaré - ARTEM".

Espace Thiers : 0,025 M€ en dépenses et 1,218 M€ en recettes

En décembre 2015, l'intégralité de l'opération de restructuration de la place et du parking Thiers ainsi que celle des voiries rue Mazagran et Poincaré, en vue de la mise en service de la deuxième ligne de tram, a été réceptionnée. En 2017, quelques dépenses ont néanmoins du être consacrées en vue du parachèvement de l'ouvrage, avec 0,013 M€ de travaux d'éclairage public. Par ailleurs, 0,008 M€ ont été versés à la SNCF pour une acquisition foncière sur le parvis de la gare Thiers, parcelle ayant pour vocation d'intégrer le domaine public métropolitain. Enfin, 0,004 M€ ont été réglés à SOLOREM pour sa rémunération, en sa qualité de mandataire de maîtrise d'ouvrage du Grand Nancy. En recettes, la Ville de Nancy a versé 1,177 M€ au Grand Nancy en tant que coordonnateur du groupement de commande intégré pour la réalisation de l'opération de restructuration de l'espace Thiers. Sur cette opération, le marché d'éclairage public n'avait pu se parachever dans les délais impartis. C'est pourquoi ce marché a fait l'objet d'un décompte général définitif présentant une réfaction correspondante. Ce sont ainsi 0,039 M€ qui ont été réservés par SOLOREM dans le cadre de la trésorerie de l'opération et qu'elle a ainsi reversé au Grand Nancy.

Enfin, 0,002 M€ ont été versés par l'Etat et la Région Grand Est dans le cadre de la convention de financement liée au CPER 2007-2013 sur le projet de réalisation d'une jonction souterraine entre les quais de la gare Thiers et le parvis de la place Thiers, opération menée sous maîtrise d'ouvrage SNCF Gares&Connexions.

Etudes d'ingénierie territoriale

En 2017, le mandataire du groupement de commande titulaire du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue du développement urbain et économique du Territoire à Enjeux (TAE) des Rives de Meurthe n'ayant pu adresser sa dernière note d'honoraires, faisant état du décompte général définitif du marché, l'enveloppe de 0,257 M€ prévue au budget n'a finalement pas été engagée.

Nancy Grand Cœur : 3,350 M€

La finalisation d'un certain nombre d'opérations de commercialisation sur la ZAC Nancy Grand Cœur (îlots B, D1, E1 et I) a permis de céder 43 000 m² de surface de plancher pour une recette de cession de 11,3 millions d'euros hors taxes. Certains bâtiments ont commencé à accueillir leurs premiers occupants fin 2017 (pôle Emploi par exemple) et devraient continuer de se remplir en 2018, avec l'arrivée notamment du siège d'EDF Grand Est sur le bâtiment de la Foncière des Régions sur l'ilot jouxtant le Centre de Congrès. Par ailleurs, la première partie de l'ouvrage de stationnement intégré à la volumétrie des nouvelles voiries permettant de raccorder le boulevard Joffre et la rue Charles III au pont des Fusillés restructuré a été livrée à la fin de l'été 2017. Ainsi, le Grand Nancy a mobilisé 3,350 M€ de participation à son concessionnaire, la société SOLOREM.

D'autre part, le Grand Nancy a signé en 2012 avec la SPL Grand Nancy Habitat un contrat de prestations intégrées pour la réalisation du suivi-animation du dispositif "COPRO-ACTIF" sur la période 2012-2017, pour les copropriétés complexes et remarquables situées sur le centre de ville de Nancy, notamment les copropriétés Saint-Sébastien et Joffre Saint-Thiébault, et liées au développement du projet Nancy Grand Cœur. Elles font ainsi l'objet d'un accompagnement spécifique. Pour poursuivre cette mission, 0,050 M€ ont été versés à la SPL.

Construction du nouveau Centre de congrès : 0,164 M€ en recettes

En 2017, alors que le Centre de Congrès Prouvé et son parking, le parking République, fonctionnent depuis fin juin 2014, de nouvelles prestations d'études, avec le recrutement d'un nouveau maître d'œuvre notamment et de travaux, ont été lancées afin de lever des réserves persistantes en raison de situations contentieuses avec certaines entreprises. Ainsi, sur l'exercice écoulé, suite à la présentation d'un certain nombre de dépenses justifiées sur l'opération par SOLOREM, mandataire de maîtrise d'ouvrage pour le compte du Grand Nancy, 0,164 M€ de recettes liées à la récupération de la TVA ont été encaissées.

Maintenance et gestion du Centre de congrès : 0,026 M€

Cette enveloppe a été mobilisée pour quelques travaux de maintenance au Centre de Congrès Prouvé, notamment des ouvrages portant sur l'amélioration de la sécurité incendie de l'équipement.

Maintenance et gestion du Parc des expositions : 0,065 M€

Dans l'attente du lancement d'un nouveau projet de restructuration complète du Parc des expositions, quelques travaux de maintenance permettant de poursuivre l'exploitation de l'équipement dans des conditions de fonctionnalités acceptables ont été réalisés pour 0,065 M€ HT. Des travaux de restructuration de l'éclairage existant et vieillissant de son parking, du Hall B et de la cour intérieure ont été menés pour 0,038 M€ HT et 0,007 M€ HT à des travaux de serrurerie sur certains portails et portes des halls d'exposition, ainsi que des travaux de maintenance plus récurrents (rebouchage des nids de poule du parking, amélioration du système de désenfumage, travaux sur bardage, …).

Restructuration du Parc des expositions : 0,016 M€

Afin de préparer au mieux les opérations de restructuration du Parc des expositions, construit dans les années 60 et réhabilité en 1980, le Grand Nancy a recruté en 2017 un bureau d'études pour une analyse fine des conditions de démolition des différents halls présents sur le site du parc des expositions. Cette étude s'inscrit dans la double perspective de pouvoir éventuellement libérer des emprises foncières pour les valoriser et permettre un fonctionnement optimisé de l'équipement par une restructuration offrant de nouveaux espaces pour y organiser les manifestations, foires et salons y prenant place. En 2017, le Grand Nancy a ainsi rémunéré le titulaire recruté pour assurer cette mission, le bureau d'études Sibéo Ingénierie, pour un montant de 0,015 M€ HT, dont 0,010 M€ HT pour son sous-traitant chargé du diagnostic amiante et plomb, la société Atib.

Valorisation du site Nancy Thermal (0,1 M€)

Les dépenses de fonctionnement concernant le projet de réaménagement et de valorisation du site historique de Grand Nancy Thermal en un centre dédié à la natation, au bien-être, au thermalisme et aux activités Thermasport et ThermaSanté correspondent aux études et honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage associés à ce projet.

Principales réalisations d'investissement

La consultation en vue du recrutement d'un délégataire de service public pour la conception architecturale et technique, la réalisation et l'exploitation de Grand Nancy Thermal, centre aquatique, thermal et de bien-être, a été lancée en mai 2016 et a conduit à la remise des offres des candidats en janvier 2017. Les négociations avec les candidats pour faire évoluer et améliorer les offres se sont poursuivies sur toute l'année 2017.

Réaménagement et valorisation du site Grand Nancy-Thermal

Les crédits qui devaient être consacrés à l'étude clinique relative aux bienfaits d'une rééducation en eau thermale après ligamentoplastie du genou, n'ont pas été utilisés en raison du départ anticipé de la doctorante en charge de l'étude, sans préjudice pour les résultats de cette dernière. Le trop perçu dans le cadre de cette étude a fait l'objet d'une régularisation auprès du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy (0,016 M€).

Une autre étude portant sur la consommation de soins et le thermalisme dans l'arthrose de genou a été décalée dans le temps et débutera en 2018.

Transports urbains, suburbains et scolaires (58,9 M€)

Les dépenses de fonctionnement sont affectées aux transports suburbains (1,2 M€), aux transports scolaires (3,7 M€) et aux transports urbains (44,6 M€) qui intègrent notamment la rémunération du concessionnaire du réseau Stan (43 M€), dont le coût a pu être réduit de près de 0,9 M€ en 2017 grâce aux adaptations apportées au réseau le 1er juillet 2016.

Principales réalisations d'investissement

Amélioration et maintenance des infrastructures TC : 1,001 M€ en dépenses et 1,207 M€ en recettes

Les dépenses principales sont les suivantes :

- 0,690 M€ pour la poursuite de la mise en accessibilité des quais des personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du réseau de transport en commun,
- 0,300 M€ de travaux d'entretien courants,
- 0,004 M€ pour le remplacement d'une partie de l'éclairage du Parking relais de Brabois.

Les recettes correspondent à :

- 0,920 M€ de solde de la subvention AFITF pour la ligne 2,
- 0,230 M€ au titre du 1er acompte de la subvention AFITF pour la ligne 3,
- 0,040 M€ de subvention de la Région Grand Est pour la construction d'un parking relais à Houdemont.

Ligne 1 : 1,511 M€ en dépenses et 0,003 M€ en recettes

- 0,800 M€ pour les améliorations à apporter à la ligne de Tram, notamment pour l'entretien lourd de l'infrastructure (rechargement du rail, réparation de la plateforme à certaines stations), la fin des travaux de remise à niveau du poste central d'électricité gérant les sous stations électriques,
- 0,700 M€ à la poursuite des études sur l'avenir de la ligne 1 de Tram après 2020 (délibération du 6 juillet 2012).

Matériels et équipements de transports en commun : 5,952 M€

- 0,110 M€ de travaux au dépôt de bus, notamment le changement d'une partie des luminaires de l'atelier, la pose d'une porte à empilement rapide et travaux d'extension de la station GNV,
- 5,550 M€ pour le renouvellement du matériel roulant : 3 minibus, 19 autobus standards GNV, ainsi qu'un 1er acompte pour 10 autobus standards GNV,
- 0,280 M€ notamment pour la virtualisation et la migration du système billettique.

Plan de déplacements urbains, mobilités (2,6 M€)

Les dépenses de fonctionnement sont dédiées à la politique en faveur du vélo (1,2 M€) qui comprend notamment les vélos en libre-service, et les services offerts par la Maison du Vélo (VéloStan Boutic'), ainsi qu'à l'animation du plan de déplacement urbain (0,4 M€).

Principales réalisations d'investissement

Etudes générales de déplacements : 0,138 M€
Les dépenses d'études se répartissent comme suit :

- 0,057 M€ pour la poursuite de la révision du PDU ainsi que l'exécution d'études de circulation,
- 0,030 M€ pour le financement d'une étude exploratoire dans le cadre du projet de création de la halte ferroviaire à Vandœuvre-lès-Nancy,
- 0,039 M€ pour le début du marché d'élaboration d'un plan piéton,
- 0,010 M€ pour le démarrage de l'expérimentation mobilité « mollets d'or ».

Programme vélos : 0,958 M€
Le programme vélos a bénéficié d'une enveloppe de 0,889 M€ du programme annuel de pistes et aménagements cyclables : dépenses de relevés topographiques, de génie civil, d'aménagement, de signalisation horizontale et verticale voire d'éclairage des itinéraires cyclables, mais également d'acquisition de stationnement vélo.

Les plus grosses opérations menées en 2017 sont la réalisation des voies vertes des 4 vents à Laxou et avenue de Brigachtal à Essey-lès-Nancy, ainsi que la bande cyclable située au boulevard du Docteur Cattenoz à Villers lès Nancy.

Ainsi, la Métropole a réalisé plus de 6 kilomètres d'aménagements cyclables au cours de l'année 2017.

Un montant de 0,068 M€ d'acquisition de vélos, de matériel divers a été consacré dans le cadre du service de location de vélos (Vélostanboutic) et d'équipement pour la Maison du Vélo.

Stationnement (1,7 M€)

Les dépenses de fonctionnement (1,4 M€) couvrent la gestion quotidienne des quatre parkings métropolitains : Saint-Léon, Thiers, Kennedy et République qui font l'objet d'un budget annexe dédié.

Principales réalisations d'investissement

Maintenance des parkings et de la fourrière : 0,366 M€
Les travaux de maintenance 2017 ont été réalisés à hauteur de :

- 0,074 M€ au parking Saint-Léon : remplacement de caméras de vidéosurveillance, travaux de peinture des sols et mise aux normes de blocs sécurité,

- 0,047 M€ au parking Thiers : principalement pour des travaux de pose de revêtement antidérapant et à l'achat de caméras de vidéosurveillance,

- 0,185 M€ au parking Kennedy, liés majoritairement à la pose de luminaires leds et à l'installation de bornes de charge électriques,

- 0,042 M€ au parking République, affectés particulièrement à la mise en place d'un système d'évacuation des eaux, à la mise aux normes de blocs sécurité et au remplacement de caméras de vidéosurveillance,

- 0,018 M€ à la Fourrière Automobile correspondant au changement du portail d'entrée.

Parking Thiers : 0,010 M€ en recettes
Le parking Thiers restructuré offre désormais 447 places de stationnement pour voitures, un parking de vélos et de motos de 240 places, une station de taxis et 72 places de dépose minute.

Il est également directement relié aux quais de la gare de Nancy par un souterrain piéton réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la SNCF Gare&Connexions avec le soutien du Grand Nancy, de l'Etat et de la Région Lorraine dans le cadre du CPER 2007 - 2013.

Ainsi, en 2017, le Grand Nancy a enregistré 0,010 M€ provenant des opérations de récupération de TVA réalisées à partir des dépenses justifiées adressées par le mandataire de maîtrise d'ouvrage de l'opération, SOLOREM.

C. Encourager la compétitivité (17,4 M€)

Développement universitaire, ARTEM (11,8 M€)

Les dépenses de fonctionnement (1,1 M€) regroupent les crédits alloués à l'enseignement supérieur et au soutien à la formation et la recherche (0,7 M€), ainsi qu'à la vie étudiante (0,4 M€), qui comprennent la gestion d'équipements tels que l'Université de la Culture Permanente, le Groupe des Etudiants du Cours Léopold, ou la galerie du campus ARTEM.

Principales réalisations d'investissement

L'opération « soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation » comporte deux volets importants :

- la participation du Grand Nancy à la politique de développement universitaire dans le cadre de ses contrats avec l'Etat, au travers notamment du plan campus et du pacte Etat-Métropole du Grand Nancy,
- le soutien aux programmes de recherche, sous forme de subventions d'équipement. La Métropole du Grand Nancy soutient les écoles et laboratoires de recherche sur des projets de recherche et développement, sous réserve que ceux-ci démontrent qu'ils peuvent renforcer des compétences universitaires, attirer de nouveaux talents et qu'ils ont un impact sur le développement économique du territoire, soit par des contrats industriels, des partenariats d'entreprises, des créations de start up, des transferts de technologie.

Soutien enseignement supérieur, recherche et innovation : 2,955 M€

Au titre du Plan Campus pour la Lorraine, 2 M€ ont été versés en 2017 sous forme de subvention à l'Université de Lorraine par le Grand Nancy. Au total, depuis 2013, le Grand Nancy aura ainsi participé à ce plan à hauteur de 12,187 M€, dont 7,076 M€ sur le volet « Vie étudiante » du plan, consistant notamment à la réhabilitation des résidences universitaires du Placieux à Villers et de Boudonville à Nancy et 5,111 M€ sur le volet « Soutien à l'enseignement supérieur, recherche et innovation» de ce même plan.

La participation du Grand Nancy doit permettre à terme à l'Université de Lorraine d'achever les ouvrages lancés dans le cadre des projets « Biologie - Santé » et « Gestion - Management » du site nancéien. Ces volets du Plan Campus Lorrain, visent à valoriser et développer le potentiel nancéien en termes de formations et de recherche. Les projets entrepris sur le site universitaire de l'agglomération nancéienne doivent notamment aboutir au regroupement de la Faculté de Pharmacie, de la Faculté d'Odontologie, de la formation en maïeutique et du Master sciences de la vie et de la santé sur le site de Brabois et la restructuration des sites de formations en gestion et management du centre ville de Nancy, et notamment de celui de l'ISAM - IAE (Institut Supérieur d'Administration et de Management - Institut d'Administration des Entreprises), suite au départ d'ICN - Business School et la restructuration de locaux de recherche pour la gestion et le droit, rue Baron Louis, à Nancy. Au total, le Plan Campus Lorrain représente 148,312 M€ d'investissements, dont 11,952 M€ consacrés à la « Vie étudiante » du campus nancéien, 16,825 M€ pour la « Biologie - Santé » de Nancy et 18,065 M€ à la « Gestion - Management » nancéien.

Parallèlement, suite au Pacte d'innovation Etat-Métropole, signé à Lyon le 6 juillet 2016 par le Premier Ministre et le Président du Grand Nancy, les premières subventions destinées aux soutiens des projets de recherche et innovation ciblés par ce contrat ont été engagées. Ainsi, le Grand Nancy a aidé l'Université de Lorraine à hauteur de 0,200 M€, dont 0,060 M€ en vue de la création de l'Institut européen de Cybersécurité (fiche action n° 2 du Pacte) et 0,140 M€ à l'équipement du Centre de Valorisation-Innovation-Transfert de l'Institut Jean Lamour (fiche action n° 3 du Pacte). D'autre part, au titre du soutien aux programmes de recherche, la totalité des crédits votés ont été mobilisés à cette fin, soit 0,708 M€ de soutiens aux laboratoires de recherche du Grand Nancy en 2017.

Enfin, 0,047 M€ ont été consacrés aux travaux de maintenance sur le patrimoine universitaire géré par le Grand Nancy, notamment sur les locaux occupés par l'Université de la Culture Permanente (UCP) place de la Croix de Bourgogne à Nancy. En recettes, 2,5 M€ ont été prévus et correspondent à la vente du bâtiment métropolitain situé avenue de la Libération à Nancy, qui accueillait auparavant les bureaux du siège de la société Saint Gobain Pont à Mousson. Pour le produit d'une cession, les crédits sont en effet prévus en investissement et se perçoivent ensuite en section de fonctionnement.

Vie étudiante : 0,107 M€

Des travaux de maintenance se sont déroulés sur l'ensemble immobilier du Groupe des Etudiants du Cours Léopold (GEC) à Nancy. Ce bâtiment doit être repris par Batigère – promesse de vente signée pour 1,4 M€ - à partir de 2020. Le bailleur a prévu d'y réaliser d'importants travaux de réhabilitation pour y proposer, à terme, une mixité d'habitat au sein du même site, via une transformation des chambres existantes en studios plus spacieux, avec sanitaires autonomes et en 2 grands logements disponibles en colocation.

L'achèvement du campus ARTEM, « Art, Technologie, Management », est intervenu en 2018 avec la livraison de la dernière tranche du projet de construction, composée de l'ICN et l'ISAM-IAE. Né d'une volonté politique de plus de 15 ans, ce campus unique en Europe réunit aujourd'hui l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy, ICN Business School / ISAM-IAE et l'Ecole Nationale d'Art et de Design de Nancy en un seul lieu, sur le quartier Haussonville Blandan à Nancy le long de la rue du Sergent Blandan. Ce concept d'enseignement supérieur et de recherche novateur doit permettre au Grand Nancy de répondre à plusieurs défis majeurs pour son territoire et notamment celui de pouvoir s'adapter à un nouvel environnement socio-économique marqué par sa complexité, l'hyper compétition, la mondialisation ou encore les nouveaux usages numériques.

Artem 1ère tranche - Ecole des Mines - Espaces partagés 1 :
0,521 M€ en recettes

Suite à l'apurement de la plupart des dossiers de litiges avec certaines entreprises ayant œuvré aux travaux de la première tranche d'ARTEM, le mandataire de l'opération, SOLOREM, a pu établir le décompte de l'opération, permettant de constater un excédent supérieur aux estimations, soit 0,521 M€.

Artem 2ème tranche - Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy :
0,718 M€ en dépenses et 1 M€ en recettes

Les derniers travaux liés à la réalisation du parking sous les bâtiments des écoles du site ont été réalisés. Ainsi, le Grand Nancy a versé 0,700 M€ à SOLOREM, mandataire de l'opération ARTEM 2 comprenant notamment la construction de l'Ecole d'Art et de Design de Nancy, ainsi que 0,017 M€ d'honoraires. Parallèlement l'acte de vente lié au bâtiment de l'ENSAD et à son emprise foncière s'est finalisé fin 2017, ne permettant le paiement des frais liés à la vente qu'en début d'année 2018 (0,108 M€). En recettes, 1 M€ ont été perçus, dont 0,750 M€ de la Région Grand Est et 0,250 M€ du Département de Meurthe-et-Moselle, au prorata des dépenses réalisées sur cette tranche.

Artem 3ème tranche – ICN-ISAM-IAE Espaces partagés 2 :
2,353 M€ en dépenses et 7,758 M€ en recettes

Sur la troisième tranche de construction ARTEM, consistant notamment en la réalisation des écoles ICN business school et ISAM / IAE, 2,272 M€ ont été versés au mandataire de l'opération afin de régler des avances pour pouvoir payer les entreprises ayant œuvré à l'achèvement de l'ouvrage et la rémunération du mandataire au titre de son contrat de mandat. En outre, 0,080 M€ ont été apportés en subvention à l'Université de Lorraine au titre de l'équipement de la Médiathèque érigée sur cette troisième tranche de construction. Le Grand Nancy a perçu 6,624 M€ de l'Etat pour l'atteinte conjointe de l'achèvement des travaux des écoles de la troisième tranche d'ARTEM et des espaces partagés correspondants, 0,853 M€ du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et 1,749 M€ de la Région Grand Est.

Site Artem autres dépenses :
4,562 M€ en dépenses et 0,021 M€ en recettes

Sur l'ancien site militaire occupé par les casernes Blandan, Molitor et Pellerin sur le quartier Haussonville Bandan à Nancy, une concession d'aménagement a été créée et confiée à SOLOREM – dont le contrat de concession a été renouvelé en 2014 sur une période de 10 années - afin d'insérer l'alliance universitaire ARTEM et l'Institut Jean Lamour (IJL) au sein d'un tissu urbain harmonieux et ouvert sur le quartier. La galerie ARTEM a été parachevée en 2017, comme les espaces verts derrière les écoles de l'alliance ARTEM, donnant un signal fort de renouveau, de modernité et de création. Dans ce cadre, le Grand Nancy a versé à l'aménageur de la concession, SOLOREM, sa participation en tant que concédant à hauteur de 2,5 M€. Au titre de la construction de l'Institut Jean Lamour, sous maîtrise d'ouvrage de la Région Grand Est, le Grand Nancy a voté une délibération fin 2015 permettant de fixer un nouvel échéancier de versement de la subvention due sur cette opération à la Région. Ainsi, ce sont 1,5 M€ de subventions qui ont été versées en 2017 à la Région. Par ailleurs, la construction du pôle de restauration et multiservices du site ARTEM, sous maîtrise d'ouvrage du CROUS de Lorraine a mobilisé 0,400 M€, conformément aux accords entérinés par la convention de maîtrise d'ouvrage signée entre le CROUS et le Grand Nancy en 2014.

Complétant l'aménagement des emprises foncières situées le long de la rue Vauban, la Villa ARTEM, centre d'incubation et de résidence de créateur, rassemblant les fonctions de création artistique, d'ingénierie et d'économie, a fait l'objet d'un étude de programmation lancée pour 0,026 M€. Sur ce projet, 0,021 M€ ont été encaissés de l'Etat, qui avait confirmé sa volonté de financer l'étude programmatique de la Villa ARTEM dans le cadre du Pacte d'Innovation Etat-Métropole du Grand Nancy signé en juillet 2016.
En outre, 0,010 M€ ont été attribués à l'université de Lorraine pour le rôle qu'elle joue pour le compte du Grand Nancy en tant que responsable unique de sécurité (RUS) sur la galerie ARTEM. Ces crédits ont permis de la rembourser des charges

qu'elle supporte en propre dans le cadre de la convention de gestion de la galerie passée par le Grand Nancy et l'université suite à la délibération du Conseil communautaire du 26 septembre 2014.

Enfin, 0,002 M€ ont été engagés en vu de d'amélioration sur le système de sécurité incendie de la galerie ARTEM.

Développement économique, aménagement des ZAC (5,4 M€)

Les dépenses de fonctionnement (4,6 M€) sont allouées aux aides à l'accueil et au développement des entreprises (2,5 M€) au travers de subventions en faveur de l'entrepreneuriat, de l'innovation etc… (1,2 M€), et à l'aménagement et l'animation d'équipements à vocation économique (0,9 M€) tels que MédiaParc, la Maison de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation, l'aéropôle Grand Nancy Tomblaine, etc…

De plus, ces crédits concourent également à la promotion touristique (1,2 M€), le Grand Nancy exerçant désormais pleinement la compétence tourisme en tant que Métropole, l'année 2017 a été marquée par la transformation de l'office de tourisme de Nancy en office métropolitain afin de valoriser et promouvoir la richesse de l'offre touristique des vingt communes.

Principales réalisations d'investissement :

Développement écosystème propice pour les entreprises : 0,724 M€ en dépenses et 0,358 M€ en recettes

Depuis la loi NOTRe du 7 août 2015, les Métropoles sont des partenaires privilégiés du développement économique en région. Ainsi, de par la loi, la Métropole du Grand Nancy doit participer à l'élaboration du Schéma Régional de Développement Economique d'innovation et d'internationalisation (SRDEii). Elle a donc saisi cette opportunité d'affirmer le rôle et l'implication du Grand Nancy en matière d'attractivité et de développement économique et a adressé sa contribution à la Région Grand Est après approbation du volet métropolitain du SRDEii par l'assemblée métropolitaine du Conseil du 12 mai 2017. En 2017, le Grand Nancy a ainsi mobilisé 0,724 M€ dans l'attente de partenariats renouvelés avec la région au travers du contrat métropolitain en cours de rédaction et de validation. Dans ce cadre, le Grand Nancy a confié deux délégations de service public sur des infrastructures spécifiques contribuant à l'attractivité et au développement du territoire. Ainsi, la gestion et l'exploitation de la Maison de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation (MEI) sont gérées par la SASU Racine sur Brabois et celles de l'aéroport Grand Nancy Tomblaine ont été confiées à la SASU Grand Nancy Tomblaine Aéropôle. Ces DSP ont ainsi mobilisé respectivement 0,244 M€ et 0,338 M€ d'investissement afin de mener à bien le programme prévu sur chaque équipement. Sur la MEI, pour laquelle un protocole de résiliation progressive a été délibéré en Conseil métropolitain du 12 mai 2017, il s'agissait de régler les travaux et études payés jusqu'au 31 décembre 2016, y compris les indemnités de dédit du maître d'œuvre. Sur le site de l'aéroport, le Grand Nancy a également consacré 0,021 M€ à des acquisitions foncières nécessaires aux travaux d'allongement de la piste d'atterrissage.

En ce qui concerne les soutiens directs aux entreprises, 0,055 M€ ont été investis. La Métropole et la Région Grand Est, chefs de file en la matière, sont dans l'attente d'un nouveau partenariat sur les aides aux entreprises, à formaliser dans le cadre du contrat métropolitain.

Dans le cadre des procédures de clôture à mener sur certaines ZAC métropolitaines à vocation économique, notamment la ZAC des Savlons à Malzéville, 0,008 M€ ont été versés à SOLOREM, aménageur de la ZAC en vue de sa rémunération pour les opérations de clôture. En recettes, 0,358 M€ ont été perçus dans le cadre des opérations de clôture de la ZAC de Frocourt à Houdemont, Fléville et Heillecourt, solde du bilan excédentaire de cette ZAC, dont le montant global est porté à 1,3 M€.

Les actions de marketing territorial ont nécessité 0,045 M€ de dépenses afin notamment de développer une nouvelle application mobile, dénommée VOST, nouveau réseau social métropolitain basé sur la photo ou encore pour créer et animer une application mobile et tablette spécifique au Grand Nancy sur le salon du MAPIC à

Cannes où la Métropole a participé en tant qu'exposant. En outre, le Grand Nancy a acquis une grande bâche de promotion réutilisable sur les salons.

Développement réseaux territoriaux d'entreprises : 0,002 M€

Dans l'objectif de développer et conforter les réseaux territoriaux d'entreprises, notamment au travers de la démarche « Une Association, un Territoire, un Projet » (ATP) engagée par le Grand Nancy depuis 2006, la Métropole consacre des crédits en vue de participer à l'équipement de ces structures concourant à la fois au renforcement de la performance des entreprises et au développement du territoire. En 2017, le solde de la subvention d'investissement en direction de l'ATP « Dynapôle Entreprises », qui concerne les entreprises situées dans la zone industrielle de Ludres-Fléville et Houdemont a été versé pour 0,002 M€. La subvention globale, de près de 0,03 M€, a servi à la réalisation de la Maison des entreprises sur le Dynapôle, lieu d'accueil de toutes les entreprises du territoire, de renseignements quotidiens, de services, …, en bref, le centre nerveux du Dynapôle.

Immobilier économique : 0,106 M€

Au sein du parc immobilier détenu par le Grand Nancy, un certain nombre de bâtiments est dédié à l'accueil d'entreprises et au développement entrepreneurial. Sur ces équipements économiques, la Métropole a consacré 0,106 M€ à des travaux de maintenance, dont notamment 0,061 M€ sur les ateliers bureaux de Brabois, 0,022 M€ sur le marché de gros et 0,018 M€ sur le site ALSTOM.

Haut Débit et Très Haut Débit (0,1 M€)

Principales réalisations d'investissement

Le Grand Nancy mène depuis longtemps une politique volontariste en faveur du déploiement d'infrastructures de télécommunication et d'accès aux technologies de l'information et de la communication, pour chaque citoyen et acteur du développement économique et social de l'agglomération. Cette volonté réaffirmée de faire de la Métropole une agglomération numérique de premier rang a conduit le Grand Nancy à délibérer sur l'extension de son réseau optique de communications électroniques dans les zones dites "blanches et grises" où l'on constate des insuffisances en termes de débit proposé.

La technologie retenue est la technologie FTTH (Fiber To The Home : fibre optique jusqu'à l'usager). L'autorisation de programme « développement du haut débit et du très haut débit » regroupe les opérations dédiées à la maintenance et au déploiement du réseau de télécommunication.

Le projet s'est réalisé en 2 phases, la période 2013-2015 ayant été marquée par le solde de la phase 1 dans le cadre d'un protocole transactionnel et la réalisation quasi-totale de la phase 2 avec, comme contractant en charge des travaux, l'entreprise SOGETREL.
Les années 2016 et 2017 marquent la fin des travaux et le solde de cette opération.

Fibre optique et Génie civil : 0,094 M€
Il a été réalisé 0,094 M€ sur 0,120 M€ inscrits de travaux d'extension et de réparation du réseau dans le cadre de son entretien normal sur l'exercice 2017. Une inscription de 0,236 M€ de dépenses imprévues n'a pas nécessité de virement du chapitre dépenses imprévues aux autres chapitres de la section d'investissement. Pour rappel, les crédits pour dépenses imprévues sont destinés à faire face à une urgence pour engager, mandater et liquider une dépense non inscrite initialement au budget.

NTIC : 0,021 M€
Quelques extensions et réparations du Réseau Métropolitain de Télécommunication ont, comme chaque année, été réalisées pour le compte de l'Université de Lorraine.

Au titre des recettes, 0,065 M€ ont été inscrits pour couvrir 2 projets :

- des travaux de raccordement du site DAFCO et le remplacement d'un câble optique défectueux pour 0,020 M€,
- la liaison entre le Campus Sciences et Campus Santé à Brabois valorisée à 0,030 M€.

Le 1er projet a été engagé budgétairement en avril 2017 et a été mandaté à la réception des travaux en décembre, pour un montant total de 0,016 M€ TTC. A ce titre, l'avis des sommes à payer à l'attention de l'Université de Lorraine a été émis en janvier 2018, ce qui décale l'encaissement sur l'exercice 2018.

Le second projet devait être engagé en 2017 ; cependant, l'Université de Lorraine a demandé le report sur l'année 2018 des travaux en raison du déroulé du chantier de l'UL à Brabois (dont une partie est supportée par le budget annexe « locations immobilières »).

D. La cohésion sociale, valeur partagée avec les habitants et les territoires (14,1 M€)

Habitat, rénovation urbaine, gens du voyage (12,2 M€)

Les dépenses de fonctionnement (1,3 M€) concernent la gestion des aires d'accueil des gens du voyage (0,5 M€), et l'habitat au travers de subventions, du Plan Local de l'Habitat Durable et de la Maison de l'Habitat et du Développement Durable.

Principales réalisations d'investissement

Délégataire de compétence des aides à la pierre depuis 2005, le Grand Nancy a pu conforter la dynamique et la cohérence de sa politique menée en matière d'habitat, engagée dès les années 80, avec la mise en œuvre de ses programmes locaux de l'habitat. En 2017, les projets proposés par les bailleurs sociaux présentent un caractère exceptionnel par la proportion importante de logements financés en P.L.A.I. et P.L.S. En effet, plusieurs opérations ont été dédiées à des publics spécifiques comme les étudiants, les jeunes en insertion professionnelle pour lesquels il est nécessaire d'assurer une offre de logements accessible financièrement. La délégation de compétence des aides à la pierre concerne également le parc privé, par l'attribution des aides de l'Anah et du Fond d'aide à la rénovation thermique. Elle a permis de renforcer les actions et les dispositifs opérationnels, incitatifs sur le Grand Nancy, tant pour la réhabilitation des logements de propriétaires occupants ou de propriétaires bailleurs et de réaffirmer le rôle social joué par ce parc.

Au titre du 6ème P.L.H. : 0,025 M€

La Métropole a mandaté la SPL Grand Nancy habitat, à hauteur de 0,025 M€, sur une mission de contrôle de la décence de logements au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement. Celle-ci consiste à des visites de contrôles de décence des logements sur le territoire de la Métropole au préalable à l'attribution d'une aide du F.S.L. La SPL a vérifié si les logements concernés répondaient aux normes de décence selon le décret 2002-120 du 30/01/2002.

Au titre du Parc HLM : 2,308 M€ en dépenses et 1,208 M€ en recettes

Afin d'accompagner et d'encourager le logement H.L.M., le Grand Nancy mobilise une enveloppe financière sur ses fonds propres pour financer la surcharge foncière des opérations de logements H.L.M (1,115 M€). La garantie d'emprunt accordée aux opérateurs de logements sociaux est également une aide au développement de ce parc sur l'agglomération. Dans le cadre de la délégation de compétence des aides à la pierre, ce sont 1,193 M€ qui ont été versés aux bailleurs sociaux au titre des subventions engagées dans le cadre des programmations et des opérations de logements sociaux.

En termes de recettes, ce sont 1,208 M€ qui ont été perçus dans le cadre de la délégation de compétence de l'aide à la pierre en faveur du parc public, compte tenu de l'engagement et du rythme de paiement des dossiers des années précédentes.

Au titre du Parc privé : 0,600 M€ en dépenses et 0,476 M€ en recettes

Les 2 dispositifs ECOGAZ et ECOPRIMES financent les travaux d'économie d'énergie sur le parc privé. La dépense s'est élevée en 2017 à 0,062 M€, pour 166 logements.

Par ailleurs, la SPL Grand Nancy Habitat assure pour la Métropole, des missions, dont notamment :

- Le suivi-animation de dispositifs opérationnels de type « Programme d'Intérêt General (P.I.G.) » qui intègrent les volets administratifs, financiers, techniques, thermiques et sociaux, des dossiers de demandes de subventions auprès de l'ANAH en assurant une coordination et une information étroites avec les partenaires afin d'aider à la concrétisation d'un programme de travaux et son bouclage financier. Pour le PIG « Améliorer l'habitat dans le Grand Nancy », la dépense 2017 a été de 0,292 M€.

- Est également intégré au PIG le « conventionnement sans travaux » puisque, suite à la loi ALUR de 2014, la Métropole a obligatoirement cette compétence, dans le cadre de la délégation de compétence des aides à la pierre. Il s'agit de la conclusion d'une convention entre l'Anah et un bailleur privé, par laquelle ce dernier s'engage, pour une durée minimale de 6 ans, à louer son logement en respectant des plafonds de loyers et des plafonds de ressources pour les locataires qu'il accueille, en dehors de tous travaux spécifiques. Le versement par la Métropole à ce titre s'est élevé à 0,009 M€.

- Le suivi-animation du dispositif COPROACTIF qui permet d'accompagner les copropriétés privées dans la gestion durable de leurs ensembles immobiliers. Une enveloppe de 0,100 M€ a été consacrée en 2017.

- L'étude pré-opérationnelle expérimentale sur le secteur pavillonnaire de l'Orée du Bois à Fléville-devant-Nancy a été soldée à hauteur de 0,008 M€.

- Afin d'aider les propriétaires, bailleurs ou occupants, à réhabiliter leurs logements (adaptation des logements au handicap et au vieillissement, rénovation énergétique, logements indignes ou très dégradés, et lutte contre la vacance), le Grand Nancy a versé 0,034 M€ au titre des O.P.A.H.

Concernant l'accession à la propriété, il s'agit d'aider les ménages à revenus modestes, primo-accédants, à acquérir leur résidence principale tout en favorisant la production de logements économiques. 0,095 M€ ont permis d'accompagner 19 familles dans leur projet d'acquisition.

Les recettes provenant de l'Anah, pour un montant total de 0,476 M€, se répartissent ainsi :

- 0,046 M€ dans le cadre des OPAH, dont 0,030 M€ sur Tomblaine et 0,015 M€ sur Nancy quartier Mon Désert,
- 0,006 M€ dans le cadre de l'étude expérimentale sur le quartier de l'Orée du bois à Fléville-devant–Nancy,
- et 0,424 M€ dans le cadre du suivi animation du PIG.

Centres commerciaux : dépenses : 0,331 M€ - recettes : 0,171 M€

Dans le cadre du projet urbain et social sur chaque site, il a été prévu d'intervenir, au titre du volet économique, sur les équipements commerciaux en vue de les revitaliser. Ainsi, pour le site de l'Ecoquartier du Plateau de Haye, l'E.P.A.R.E.C.A., (Etablissement Public National d'Aménagement et de Restructuration des Espaces Commerciaux et Artisanaux) a été retenu et missionné pour assurer ce dernier projet qui concerne trois centres commerciaux existants : le centre commercial de la Cascade à Laxou et Maxéville, les centres commerciaux les Ombelles et les Tamaris à Nancy. Il en est de même pour le quartier Saint-Michel Jéricho dans le cadre de la création d'un nouveau pôle commercial à Saint-Max. Pour les habitants qui vivent dans ces quartiers, l'objectif est d'offrir et de pérenniser une offre commerciale de proximité, adaptée et diversifiée. Le maintien d'espaces commerciaux attractifs dans ces zones très denses en habitat est d'autant plus important, qu'il permet une diversité d'activités, créatrices d'emplois. Ces équipements constituent des lieux de sociabilité, de convivialité, essentiels à l'animation et à la vie des quartiers.

Le centre commercial Saint-Michel Jéricho : dépenses : 0,081 M€

La restructuration du centre commercial Les Embruns sur le secteur Saint-Michel Jéricho à Saint-Max s'est achevée en 2017.

Le centre commercial La Cascade : dépenses : 0,250 M€ - recettes : 0,171 M€
Les travaux de restructuration de l'équipement commercial de la Cascade se sont poursuivis en 2017. La recette perçue correspond au solde de la subvention versée par le Département.

Quartiers prioritaires : dépenses : 7,275 M€ - recettes : 2,310 M€, dont 0,908 M€ de l'ANRU, 0,028 M€ des bailleurs, 1,368 M€ de comptes de tiers et 0,006 M€ des communes.

Ecoquartier Plateau de Haye : dépenses : 2,163 M€ - recettes : 0,909 M€, dont 0,714 M€ de l'ANRU et 0,195 M€ de comptes de tiers
L'aménagement des espaces extérieurs sur le secteur du Cèdre Bleu s'est poursuivi en 2017 (de la rue Dominique Louis située devant la mairie annexe à la copropriété des Ombelles). Sur le secteur du Champ-le-Bœuf, des garages ont été construits rue de la Crusnes. La deuxième phase de travaux sur le secteur Laverny Sud et Seringats a également été engagée. L'avancement des travaux sur les secteurs du Haut-du-Lièvre et du Champ-le-Bœuf ont permis de solliciter 0,714 M€ de recettes auprès de l'A.N.R.U et sur le secteur des Seringats 0,195 M€.

Les Nations Vandœuvre-lès-Nancy : dépenses : 4,006 M€ - recettes : 1,341 M€, dont 1,157 M€ de comptes de tiers et 0,184 M€ de l'ANRU
L'année 2017 a été marquée par la poursuite des travaux sur l'esplanade du « Cœur de ville » devant le centre commercial « Les Nations » et la rue de Gembloux. La place du marché ainsi que la nouvelle place publique ont également été en travaux. La quatrième et dernière phase de travaux sur le secteur du quartier Trèves-Fribourg Forêt-Noire autour de l'immeuble « Les Hérons » s'est quant à elle achevée en 2017. Une subvention de 0,493 M€ a été versée à la ville de Vandoeuvre au titre de la place publique. L'ensemble de ces travaux a permis de solliciter 0,184 M€ de recettes auprès de l'A.N.R.U. et 1,157 M€ auprès de la ville de Vandoeuvre.

Haussonville Nancy : dépenses : 0,030 M€
L'ensemble des travaux d'aménagement des espaces publics du quartier d'Haussonville s'est terminé en 2015. Les dépenses réalisées en 2017 correspondent au solde des factures de maîtrise d'oeuvre.

Cœur de ville Tomblaine : dépenses : 0,057 M€ - recettes : 0,019 M€ dont 0,015 M€ de comptes de tiers et 0,004 M€ des bailleurs.
Les dépenses réalisées correspondent au solde des factures de maîtrise d'oeuvre. Les recettes perçues en 2017 concernent le solde des travaux effectués pour le compte de tiers pour 0,015 M€ ainsi que la participation de Batigère à la mise en place des containers semi-enterrés pour 0,004 M€.

Californie Jarville-la-Malgrange : dépenses : 0,674 M€
Les travaux d'aménagement des espaces publics du secteur Pré Jean Fontenier ont été réalisés en 2017.

Saint-Michel Jéricho Malzéville et Saint-Max : dépenses : 0,282 M€ - recettes : 0,039 M€ dont 0,009 M€ de l'A.N.R.U., 0,024 M€ des bailleurs et 0,006 M€ de la commune de Malzéville.
Les dépenses réalisées correspondent aux travaux d'aménagement autour du centre commercial les Embruns, ainsi qu'à quelques travaux électriques rue Alexandre 1er. Les recettes perçues concernent la participation de Batigère à la mise en place des containers semi-enterrés pour 0,024 M€, celle de l'A.N.R.U. pour 0,009 M€ et celle de la ville de Malzéville (0,006 M€) pour la réalisation de l'étude urbaine.

Site d'agglomération : dépenses : 0,014 M€
En 2017, des documents de communication ont été réalisés pour le centre commercial la Cascade.

Surcharges foncières : dépenses : 0,048 M€
Il s'agit de l'aide à la surcharge foncière pour la construction de 12 logements par mmH, boulevard Barbusse à Tomblaine.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale, votée en février 2014, a consacré un budget d'investissement de 5 milliards d'euros pour un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (N.P.N.R.U.) financé par l'A.N.R.U., avec le concours d'Action Logement (93 % de l'enveloppe globale). Pour mémoire, le Projet National de Rénovation Urbaine (2004-2015) avait été financé à hauteur de 12 milliards par l'A.N.R.U.

La déclinaison sur le Grand Nancy
Trois quartiers prioritaires de la politique de la ville situés sur l'agglomération bénéficient des crédits de l'ANRU.

• Deux quartiers d'intérêt national :

- le Plateau de Haye Nancy – Maxéville : il s'agit de la partie Est du Plateau de Haye (Laxou, Maxéville, Nancy) ayant fait l'objet d'une rénovation urbaine depuis plus de 10 ans. Elle représente 60 % de sa population totale de 8 830 habitants et de ses logements H.L.M. (4 120 unités pour l'ensemble du territoire). Dans le cadre du N.P.N.R.U., elle intègre un périmètre de réflexion plus large à l'échelle du territoire à enjeux « Plateau de Haye ».

- Les Provinces à Laxou : ce quartier compte 2 630 habitants et 1 200 logements H.L.M. Il n'a pas fait l'objet d'une intervention dans le cadre de la convention de rénovation urbaine 2004-2015 mais a bénéficié des crédits de l'ANRU au titre d'une opération isolée.

• Et un quartier d'intérêt régional :

- Haussonville - Les Nations à Nancy et Vandœuvre-lès-Nancy : il s'agit d'un quartier intercommunal qui compte 14 500 habitants et 5 000 logements H.L.M. et qui a fait l'objet d'interventions dans le cadre du projet 2004-2015.

Quartiers prioritaires (NPNRU) : 0,317 M€

Sites d'Agglomération : dépenses : 0,046 M€
Les dépenses 2017 ont concerné une étude sur la mobilité des habitants des quartiers prioritaires, ainsi qu'une étude pré-opérationnelle permettant d'identifier les copropriétés potentiellement fragiles sur les sites du N.P.R.U.

Plateau de Haye : dépenses : 0,118 M€
Les dépenses ont permis l'équipement de la Maison des Projets et la mise en place d'une scénographie participative, ainsi que la maîtrise d'oeuvre urbaine du quartier.

Les Provinces à Laxou : dépenses : 0,085 M€

Haussonville - les Nations : dépenses : 0,068 M€
Les dépenses ont porté sur la mission d'approfondissement du diagnostic et le plan directeur confiés à l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine du quartier.

La Métropole est compétente en matière d'accueil des gens du voyage depuis 1990. Elle dispose actuellement de deux aires d'accueil opérationnelles : l'aire « Manitas de Plata », d'une capacité de 60 places, ouverte depuis 2006 et l'aire de Tomblaine, d'une capacité de 8 places, réouverte après travaux de restructuration depuis le 8 avril 2013.
Aires de stationnement : 0,064 M€

Sur l'aire de Manitas à Nancy-Maxéville, des travaux d'aménagement des accès de la zone Fruchard à Maxéville ont été réalisés (0,005 M€), ainsi que des travaux de peinture pour la salle d'activités, la réfection des sanitaires et l'installation de toilettes handicapés, de bacs de douches et la reprise de carrelages, la fourniture et pose d'un nouveau chauffe-eau (0,044 M€).

Sur l'aire de Tomblaine, des plots en béton et des blocs de calcaire ont été achetés pour faire barrages sur des emplacements illicites (0,008 M€).

En outre deux caméras, une sur chaque aire, ont été posées (0,006 M€).

Cohésion sociale (1,9 M€)

Les dépenses de fonctionnement (1,7 M€) sont destinées à mettre en œuvre, essentiellement au travers de subventions, du Projet de Cohésion Sociale et Territoriale qui définit en collaboration avec les communes et les partenaires concernés, les politiques de l'agglomération et les projets de territoires en termes d'insertion professionnelle (Maison de l'emploi) de tranquillité publique, de santé, de sports, de loisirs, de culture et de lutte contre les discriminations. En 2017, le transfert de compétence du département s'agissant du Fonds d'Aide aux Jeunes s'est traduite par une enveloppe de 0,12 M€.

Principales réalisations d'investissement

Cette autorisation de programme regroupe à la fois les dépenses de la direction de la sécurité et de la prévention des risques (DSPR) pour **0,226 M€** et celles de la direction de la cohésion sociale **0,057** M€.

En matière de sécurité et de prévention des risques, la plus grosse dépense de la DSPR se situe au niveau de son marché de fourniture, pose et maintenance de caméras (0,118 M€). Des fouilles ont été notamment réalisées dans la Rue de la Primatiale à Nancy, afin de raccorder et alimenter des caméras (2 000 €) et la mise en place du report vidéo sur le Boulevard Lobau et le local de la mairie s'est élevé à 0,012 M€.

Le Grand Nancy a également participé, dans le cadre de sa quote-part, à l'achat de nouvelles bornes rétractables entre le théâtre de la Manufacture et le Conservatoire (0,005 M€).

Enfin, dans le cadre du projet de Centre de Supervision Urbain, les dépenses du marché d'AMO se sont élevées à 0,088 M€. Sa mission consiste à effectuer, dans un premier temps, l'étude de faisabilité permettant de définir si le centre de supervision urbain peut techniquement être accueilli dans le bâtiment du pôle de l'eau situé 149, rue Gabriel Péri à Vandœuvre-lès-Nancy, ainsi que le PC circulation et le délégataire transports (tous deux situés rue Mon Désert actuellement).

Il s'agit de la tranche ferme de ce marché, qui doit durer jusque début mai 2018. Après le rendu définitif de cette étude, une tranche optionnelle prévoit, si la réalisation de ce projet à cet endroit est validée politiquement, que l'AMO accompagne la maîtrise d'œuvre chargée des travaux bâtimentaires et les entreprises qui, par la suite, seront chargées de la réalisation de la salle d'exploitation du CSU.

En parallèle, 0,030 M€ ont été encaissés au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), destiné à financer le projet d'extension de la couverture de vidéo protection.

En matière de cohésion sociale, les dépenses couvrent la participation de la Métropole à l'achat d'un camion frigorifique pour l'association des Restos du Cœur (0,008 M€) et le paiement du solde à la ville de Tomblaine pour sa maison de santé pluri professionnelle (0,049 M€).

E. Fonctionnement de l'institution (30,9 M€)

Equipements et gestion des services métropolitains (18,1 M€)

Les dépenses de fonctionnement (16,3 M€) correspondent aux dépenses de structures qui reflètent le coût de fonctionnement des services transversaux de la Métropole et du conseil Métropolitain, d'équipements tels que le marché de gros ou la fourrière animale, et du parc immobilier privé de la collectivité.

Principales réalisations d'investissement

Maintenance du siège social : 0,491 M€ en dépenses et 0,013 M€ en recettes
Les travaux de maintenance ont concerné principalement des opérations d'étanchéité, de changement des dalles du patio, de remplacement de centrales de traitement d'air et de remplacement du logo sur la façade pour le bâtiment Kennedy. L'immeuble Chalnot a nécessité 0,018 M€ de travaux de ventilation, d'étanchéité et de pose de fenêtres. L'objectif de ces aménagements est de préserver un niveau adapté de sécurité et d'entretien sur les trois bâtiments du siège social : Kennedy, Colbert et Chalnot. Certains de ces travaux, facilitant le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap (portes sécurisées automatisées par exemple), font l'objet de subventions dans le cadre de la convention pluriannuelle passée avec le FIPHFP et de la convention passée pour le solde des travaux d'accessibilité de l'immeuble Colbert (0,013 M€).

Matériels et mobiliers : 0,113 M€
Les dépenses d'acquisition de matériels et de mobiliers correspondent aux achats et réassorts du parc mobilier (bureaux, caissons, sièges, mobilier salle de réunion, petits matériels, copieurs). Suite aux redéploiements des services les années précédentes, les dépenses sont maintenant contenues au niveau minimum de réassort annuel. Pour 2017 particulièrement, certains copieurs ont été remplacés pour faire face aux besoins d'équipements aux fonctionnalités avancées en matière de numérisation, nécessaires pour accompagner les projets de dématérialisation des procédures administratives et financières. Les premières ventes aux enchères de matériels réformés ont été mises en ligne en 2017 et les premières recettes afférentes ont été encaissées pour un montant de 801,05 €.

Matériels, logiciels et prestations informatiques : 0,668 M€

Les dépenses de cette opération permettent d'assurer le renouvellement du parc informatique (matériel bureautique, téléphonique et logiciels) des agents métropolitains ainsi que le fonctionnement du Système d'Information Géographique (SIG). Au titre de 2017, notons le changement progressif des licences office 2003 vers une version 2010 à minima dans l'ensemble des services métropolitains. La sécurisation des bâtiments s'est également poursuivie, notamment par des travaux au Conservatoire de Musique ou encore à l'office du bâtiment Kennedy (ancienne cafétéria).

Travaux au siège social : 0,235 M€ en dépenses et 0,068 M€ en recettes

Les dépenses se répartissent sur deux postes : les travaux de réhabilitation du rez-de-chaussée de la Métropole et le remplacement du système de conférence et de sonorisation de la salle du Conseil métropolitain. La recette correspond à une participation du budget général vers les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement au titre de l'acquisition du bâtiment Colbert.

Travaux et maintenance des autres bâtiments : 0,209 M€

Les études pour le projet de construction d'un nouveau complexe pour la fourrière animale se concrétisent : elles ont pour objet le regroupement et la reconstruction en un lieu unique (sur un terrain acquis en 2015) via une délégation de service public en cours d'attribution, de la fourrière animale métropolitaine située à Velaine-en-Haye, du refuge animal (géré par l'association pour la protection des animaux) et potentiellement du chenil chatterie actuellement sis à Saint-Max.

Au titre de l'année 2017, compte tenu du nombre de réponses reçues à la consultation et des délais de procédure, les indemnités aux candidats non retenus et les honoraires d'assistant à maitrise d'ouvrage ont été versés (0,033 M€). A terme sur cette opération, apparaitra la redevance d'investissement récurrente à verser dans le cadre de la concession.

En attendant le transfert des activités dans les nouveaux bâtiments, des interventions d'entretien ponctuel sur l'actuel site de la fourrière animale de Velaine-en-Haye et au chenil chatterie de Saint-Max ont été réalisées.

Par ailleurs, suite à la fin de la location de bureaux dans l'immeuble Mon Désert, conformément à la délibération du Bureau métropolitain du 29 septembre 2017, le Grand Nancy a versé à l'OMH le solde dû au titre de sa participation aux travaux de remplacement des fenêtres (0,110 M€).

Enfin, comme chaque année, ont été réalisés des travaux de maintenance, mise en sécurité, suppressions de branchements, diagnostics amiante et plomb sur diverses petites propriétés. Pour mémoire, sont également toujours nécessaire des petits travaux d'entretien pour le Bâtiment Boffrand (ancienne Ecole des beaux-arts), mis à disposition de l'Ecole d'architecture.

En recettes, un montant de 0,118 M€ a été prévu et correspond à la vente de diverses propriétés, devenues orphelines de projets, notamment la parcelle rue de la Grande Haie à Tomblaine. Pour le produit d'une cession, les crédits doivent être inscrits en investissement mais se perçoivent ensuite en section de fonctionnement.

Centres techniques (6,9 M€)

Les dépenses de fonctionnement (4,5 M€) regroupent les crédits affectés à la gestion des centres techniques et garages, ainsi qu'au matériel roulant (locations de matériel, entretien du parc automobile).

Principales réalisations d'investissement

Cette autorisation de programme comprend les achats de tous les véhicules métropolitains dans le cadre de la programmation pluriannuelle de renouvellement et l'acquisition des pièces nécessaires aux réparations. Elle intègre également les crédits relatifs à la réalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments du centre technique Marcel Brot, dans lequel travaillent 210 agents de la Métropole ayant pour activités principales : le petit entretien des espaces publics, la propreté, la viabilité hivernale et l'atelier de mécanique automobile, poids lourds et engins.

Acquisition de véhicules : 1,837 M€

Le budget de renouvellement et d'entretien de 1,725 M€ en moyenne sur la période 2016-2018 permet une durée de vie moyenne des matériels de 11,6 ans. Pour certaines catégories, il est nécessaire d'infléchir une courbe d'ancienneté ascendante.

Ces crédits ont permis d'assurer le renouvellement et l'entretien du parc de véhicules, d'engins et matériels suivants :

- acquisition de véhicules et matériels neufs (1,350 M€),
- grosses réparations (0,335 M€),
- matériels et outillages (0,105 M€),
- équipements de viabilité hivernale (0,047 M€).

Equipement et gestion des centres techniques : 0,626 M€
Les principales opérations engagées en 2017 ont été les suivantes :

- travaux et équipements de la station de lavage du centre technique (0,409 M€),
- entretien et rénovation de bâtiments (0,090 M€),
- assistance météo et main courante pour la viabilité hivernale (0,037 M€),
- acquisition de matériels (0,028 M€),
- frais généraux (0,062 M€).

En recettes, 0,020 M€ ont été prévus et correspondent à la vente de véhicules et matériels aux enchères ayant atteint plus de 12 ans d'âge ou un kilométrage supérieur à 150 000 km. L'état général de certains véhicules n'autorise plus leur circulation, d'autres peuvent être proposés à la vente en l'état à toute personne physique ou morale intéressée. Pour le produit d'une cession, les crédits doivent être inscrits en investissement mais se perçoivent ensuite en section de fonctionnement.

Informatique mutualisée (5,9 M€)

Les dépenses de gestion et de personnel (4,2 M€) retracent l'activité de la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications pour le compte des communes et établissements infogérés dans le cadre de la mutualisation, et participent aux objectifs du « Grand Nancy numérique » et à la diffusion des « open data ».

Principales réalisations d'investissement

Dépenses mutualisées : 1,085 M€ en dépenses et 0,023 M€ en recettes
Comme chaque année, des dépenses ont été réalisées pour la maintenance préventive et les changements de version des quelques 180 applications et logiciels utilisés conjointement par les communes et le Grand Nancy : Astre, Coriolis, Gestor, Atexo ..., ainsi que les équipements de l'infrastructure commune dont l'usage est partagé : baie de stockage, réseaux, serveurs et sauvegardes.

Pour 2017, l'acquisition du parapheur électronique et la mise à jour du logiciel financier Coriolis ont été réalisées pour répondre aux obligations réglementaires de dématérialisation.

A noter particulièrement l'acquisition en 2017 d'un logiciel de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences et de traitement des entretiens professionnels mutualisé ou encore la migration vers une version web du logiciel de rédaction et de suivi des marchés publics utilisé par 16 villes et établissements.

Suivant les clés de répartition prévues dans les conventions de mutualisation, les communes et établissements adhérents au service commun de la DSIT et utilisateurs de l'infrastructure commune, matériels et logiciels, participent à ces dépenses selon leur quote-part d'utilisation des services de la DSIT.

Projets communaux : 0,718 M€ en dépenses et 0,719 M€ en recettes
Cette opération est la traduction des programmes d'investissement voulus par les communes et établissements adhérents, que ce soit en acquisition ou renouvellement de logiciels dédiés et en matériels (PC, imprimantes...).

Au titre de 2017, les crédits ont été particulièrement dédiés à des travaux de gestion de sûreté, notamment pour la mairie de Jarville et sa salle des fêtes ou encore pour le bâtiment des Cordeliers de la ville de Nancy. Ce programme permet également de commander le renouvellement des postes informatiques, les licences bureautiques et applications des 21 villes et établissements membres du service commun.

4 – BALANCES BUDGETAIRES PAR NATURE TOUS BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	58 820 381,00	55 319 623,36	94,05%
012	Charges de personnel et frais assimilés	60 043 995,00	58 640 070,90	97,66%
014	Atténuations de produits	59 985 014,00	59 230 346,40	98,74%
65	Autres charges de gestion courante	30 852 101,00	30 548 594,45	99,02%
	Total des dépenses de gestion courante	**209 701 491,00**	**203 738 635,11**	**97,16%**
66	Charges financières	11 167 000,00	10 712 264,98	95,93%
67	Charges exceptionnelles	20 476 004,00	19 729 058,02	96,35%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**241 344 495,00**	**234 179 958,11**	**97,03%**
023	*Virement à la section d'investissement*	19 165 307,00		0,00%
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	15 687 020,00	25 078 248,13	159,87%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***34 852 327,00***	***25 078 248,13***	***71,96%***
TOTAL DES DEPENSES		**276 196 822,00**	**259 258 206,24**	**93,87%**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
013	Atténuations de charges	533 326,00	528 847,85	99,16%
70	Produits des services, du domaine et ventes...	12 426 338,00	11 963 325,50	96,27%
73	Impôts et taxes	203 603 171,00	204 565 626,50	100,47%
74	Dotations et participations	50 687 267,00	51 307 644,04	101,22%
75	Autres produits de gestion courante	5 111 928,00	5 310 076,54	103,88%
	Total des recettes de gestion courante	**272 362 030,00**	**273 675 520,43**	**100,48%**
76	Produits financiers	-	14,21	
77	Produits exceptionnels	957 568,00	10 183 114,38	1063,44%
Total des recettes réelles de fonctionnement		**273 319 598,00**	**283 858 649,02**	**103,86%**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	347 000,00	786 087,13	0,29%
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.*			0,00%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***347 000,00***	***786 087,13***	***226,54%***
002	Résultat de fonctionnement n-1	13 131 438,42	13 131 438,42	100,00%
TOTAL DES RECETTES		**286 798 036,42**	**297 776 174,57**	**103,83%**
	Excédent de fonctionnement 2017		***38 517 968,33***	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
20	Immobilisations incorporelles	13 043 783,00	11 440 518,33	87,71%
21	Immobilisations corporelles	25 520 989,00	23 502 813,38	92,09%
23	Immobilisations en cours	46 260 149,00	44 366 806,55	95,91%
	Total des dépenses d'équipement	**84 824 921,00**	**79 310 138,26**	**93,50%**
16	Emprunts et dettes assimilées	49 248 900,00	34 926 430,07	70,92%
26	Participations et créances rattachées	410 660,00	240 660,00	58,60%
27	Autres immobilisations financières	6 308 018,00	6 308 017,50	100,00%
	Total des dépenses financières	**55 967 578,00**	**41 475 107,57**	**74,11%**
4581	Opérations sous mandat	4 758 711,00	4 510 665,52	94,79%
	Total des opérations pour compte de tiers	**4 758 711,00**	**4 510 665,52**	**94,79%**
Total des dépenses réelles d'investissement		**145 551 210,00**	**125 295 911,35**	**86,08%**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	*347 000,00*	*786 087,13*	226,54%
041	*Opérations patrimoniales*	*39 215 322,00*	*27 157 410,30*	69,25%
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***39 562 322,00***	***27 943 497,43***	***70,63%***
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	24 736 189,79	24 736 189,79	100,00%
TOTAL DES DEPENSES		**209 849 721,79**	**177 975 598,57**	**84,81%**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
13	Subventions d'investissement	9 660 276,00	8 994 038,88	93,10%
21	Immobilisations corporelles	2 150 000,00	2 158 025,80	100,37%
23	Immobilisations en cours	11 255 059,00	11 275 892,76	100,19%
	Total des recettes d'équipement	**23 065 335,00**	**22 428 457,44**	**97,24%**
10	Dotations, fonds divers et réserves	38 300 232,79	37 676 494,87	98,37%
16	Emprunts et dettes assimilées	53 375 627,00	30 966 150,00	58,02%
27	Autres immobilisations financières	325 870,00	39 719,58	12,19%
024	Produits des cessions d'immobilisations	9 748 638,00		0,00%
	Total des recettes financières	**101 750 367,79**	**68 682 364,45**	**67,50%**
4581	Opérations sous mandat	10 966 370,00	10 692 622,50	97,50%
	Total des opérations pour compte de tiers	**10 966 370,00**	**10 692 622,50**	**97,50%**
Total des recettes réelles d'investissement		**135 782 072,79**	**101 803 444,39**	**74,98%**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	19 165 307,00	-	0,00%
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	15 687 020,00	25 078 248,13	159,87%
041	*Opérations patrimoniales*	*39 215 322,00*	*27 157 410,30*	69,25%
Total des recettes d'ordre d'investissement		***74 067 649,00***	***52 235 658,43***	***70,52%***
TOTAL DES RECETTES		**209 849 721,79**	**154 039 102,82**	**73,40%**
	Déficit d'investissement 2017		***-23 936 495,75***	

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	9 850 545,00	8 827 322,02	89,61%
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 428 060,00	4 242 381,22	95,81%
014	Atténuations de produits	7 500 000,00	7 195 067,00	95,93%
65	Autres charges de gestion courante	343 700,00	341 771,83	99,44%
	Total des dépenses de gestion courante	**22 122 305,00**	**20 606 542,07**	**93,15%**
66	Charges financières	971 000,00	899 634,24	92,65%
67	Charges exceptionnelles	729 120,00	640 248,04	87,81%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**23 822 425,00**	**22 146 424,35**	**92,96%**
023	*Virement à la section d'investissement*	*2 833 660,00*		0,00%
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	6 784 910,00	6 784 613,37	100,00%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***9 618 570,00***	***6 784 613,37***	***70,54%***
TOTAL DES DEPENSES		**33 440 995,00**	**28 931 037,72**	**86,51%**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
013	Atténuations de charges	12 000,00	8 990,50	74,92%
70	Produits des services, du domaine et ventes...	32 180 400,00	31 678 489,86	98,44%
75	Autres produits de gestion courante	2 400,00	63 225,74	
	Total des recettes de gestion courante	**32 194 800,00**	**31 750 706,10**	**98,62%**
77	Produits exceptionnels	394 500,00	385 632,08	97,75%
Total des recettes réelles de fonctionnement		**32 589 300,00**	**32 136 338,18**	**98,61%**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	714 410,00	714 395,03	100,00%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***714 410,00***	***714 395,03***	***100,00%***
002	Résultat de fonctionnement n-1	2 131 022,84	2 131 022,84	100,00%
TOTAL DES RECETTES		**35 434 732,84**	**34 981 756,05**	**98,72%**
	Excédent de fonctionnement 2017		***6 050 718,33***	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
20	Immobilisations incorporelles	220 800,00	95 339,56	43,18%
21	Immobilisations corporelles	7 085 000,00	6 227 573,91	87,90%
23	Immobilisations en cours	10 210 000,00	8 989 673,47	88,05%
	Total des dépenses d'équipement	**17 515 800,00**	**15 312 586,94**	**87,42%**
16	Emprunts et dettes assimilées	2 502 800,00	2 336 386,60	93,35%
	Total des dépenses financières	**2 502 800,00**	**2 336 386,60**	**93,35%**
Total des dépenses réelles d'investissement		**20 018 600,00**	**17 648 973,54**	**88,16%**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	714 410,00	714 395,03	100,00%
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***714 410,00***	***714 395,03***	***100,00%***
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	7 723 851,29	7 723 851,29	100,00%
TOTAL DES DEPENSES		**28 456 861,29**	**26 087 219,86**	**91,67%**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
13	Subventions d'investissement	6 387 000,00	6 386 625,31	99,99%
16	Emprunts et dettes assimilées	4 709 591,00	3 598 961,69	76,42%
21	Immobilisations corporelles	17 849,00	17 848,83	100,00%
	Total des recettes d'équipement	**11 114 440,00**	**10 003 435,83**	**90,00%**
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 723 851,29	7 723 851,29	100,00%
	Total des recettes financières	**7 723 851,29**	**7 723 851,29**	**100,00%**
Total des recettes réelles d'investissement		**18 838 291,29**	**17 727 287,12**	**94,10%**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	2 833 660,00		0,00%
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	6 784 910,00	6 784 613,37	100,00%
Total des recettes d'ordre d'investissement		***9 618 570,00***	***6 784 613,37***	***70,54%***
001	Solde d'exécution d'investissement n-1			
TOTAL DES RECETTES		**28 456 861,29**	**24 511 900,49**	**86,14%**
	Déficit d'investissement 2017		***-1 575 319,37***	

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	9 959 485,00	8 520 898,80	85,56%
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 706 200,00	5 329 056,21	93,39%
65	Autres charges de gestion courante	173 600,00	172 698,13	99,48%
	Total des dépenses de gestion courante	**15 839 285,00**	**14 022 653,14**	**88,53%**
66	Charges financières	117 100,00	114 388,26	97,68%
67	Charges exceptionnelles	748 750,00	650 115,19	86,83%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**16 705 135,00**	**14 787 156,59**	**88,52%**
023	*Virement à la section d'investissement*	539 243,95		0,00%
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	4 954 870,00	4 876 514,88	98,42%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***5 494 113,95***	***4 876 514,88***	***88,76%***
TOTAL DES DEPENSES		**22 199 248,95**	**19 663 671,47**	**88,58%**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
013	Atténuations de charges	3 500,00	2 112,63	60,36%
70	Produits des services, du domaine et ventes...	18 745 878,00	18 754 321,43	100,05%
74	Dotations et participations	2 860 000,00	1 810 180,42	63,29%
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00	71 217,00	94,96%
	Total des recettes de gestion courante	**21 684 378,00**	**20 637 831,48**	**95,17%**
77	Produits exceptionnels	75 000,00	2 367 195,35	3156,26%
Total des recettes réelles de fonctionnement		**21 759 378,00**	**23 005 026,83**	**105,72%**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	425 160,00	425 135,16	99,99%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***425 160,00***	***425 135,16***	***99,99%***
002	Résultat de fonctionnement n-1	3 293 633,90	3 293 633,90	100,00%
TOTAL DES RECETTES		**25 478 171,90**	**26 723 795,89**	**104,89%**
	Excédent de fonctionnement 2017		***7 060 124,42***	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
20	Immobilisations incorporelles	228 500,00	7 106,00	3,11%
21	Immobilisations corporelles	5 153 500,00	3 674 483,83	71,30%
23	Immobilisations en cours	1 078 000,00	920 600,76	85,40%
	Total des dépenses d'équipement	**6 460 000,00**	**4 602 190,59**	**71,24%**
16	Emprunts et dettes assimilées	986 700,00	986 411,17	99,97%
	Total des dépenses financières	**986 700,00**	**986 411,17**	**99,97%**
Total des dépenses réelles d'investissement		**7 446 700,00**	**5 588 601,76**	**75,05%**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	425 160,00	425 135,16	99,99%
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***425 160,00***	***425 135,16***	***99,99%***
001	Solde d'exécution d'investissement n-1			
TOTAL DES DEPENSES		**7 871 860,00**	**6 013 736,92**	**76,40%**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
13	Subventions d'investissement	58 505,00	25 238,70	43,14%
	Total des recettes d'équipement	**58 505,00**	**25 238,70**	**43,14%**
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 200 000,00	4 200 000,00	100,00%
	Total des recettes financières	**4 200 000,00**	**4 200 000,00**	**100,00%**
Total des recettes réelles d'investissement		**4 258 505,00**	**4 225 238,70**	**99,22%**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	539 243,95	-	0,00%
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	4 954 870,00	4 876 514,88	98,42%
Total des recettes d'ordre d'investissement		***5 494 113,95***	***4 876 514,88***	***88,76%***
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	1 517 746,05	1 517 746,05	100,00%
TOTAL DES RECETTES		**11 270 365,00**	**10 619 499,63**	**94,22%**
	Excédent d'investissement 2017		***4 605 762,71***	

BUDGET ANNEXE DU
RESEAU METROPOLITAIN DE TELECOMMUNICATIONS

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	24 245,00	20 391,81	84,11%
65	Autres charges de gestion courante	2,00	1,22	61,00%
	Total des dépenses de gestion courante	**24 247,00**	**20 393,03**	**84,11%**
66	Charges financières	100 000,00	95 271,21	95,27%
67	Charges exceptionnelles	634 532,00	486 679,00	76,70%
022	Dépenses imprévues	22 310,00		0,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**781 089,00**	**602 343,24**	**77,12%**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	737 996,00	717 946,56	97,28%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***737 996,00***	***717 946,56***	***97,28%***
TOTAL DES DEPENSES		**1 519 085,00**	**1 320 289,80**	**97,83%**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
70	Produits des services, du domaine et ventes...	47 000,00	51 864,61	110,35%
75	Autres produits de gestion courante	900 000,00	740 325,15	82,26%
	Total des recettes de gestion courante	**947 000,00**	**792 189,76**	**83,65%**
77	Produits exceptionnels	454 700,00	454 676,05	99,99%
Total des recettes réelles de fonctionnement		**1 401 700,00**	**1 246 865,81**	**88,95%**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	88 470,00	88 440,54	99,97%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***88 470,00***	***88 440,54***	***99,97%***
002	Résultat de fonctionnement n-1	58 265,13	58 265,13	100,00%
TOTAL DES RECETTES		**1 548 435,13**	**1 393 571,48**	**90,00%**
	Excédent de fonctionnement 2017		***73 281,68***	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
21	Immobilisations corporelles	2 574 104,00	18 512,00	0,72%
23	Immobilisations en cours	120 000,00	93 711,89	78,09%
	Total des dépenses d'équipement	**2 694 104,00**	**112 223,89**	**4,17%**
16	Emprunts et dettes assimilées	219 800,00	217 601,47	99,00%
020	Dépenses imprévues	236 262,00	-	0,00%
	Total des dépenses financières	**456 062,00**	**217 601,47**	**47,71%**
Total des dépenses réelles d'investissement		**3 150 166,00**	**329 825,36**	**10,47%**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	88 470,00	88 440,54	99,97%
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***88 470,00***	***88 440,54***	***99,97%***
001	Solde d'exécution d'investissement n-1			
TOTAL DES DEPENSES		**3 238 636,00**	**418 265,90**	**12,91%**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
21	Immobilisations corporelles	2 500 640,00	-	0,00%
	Total des recettes d'équipement	**2 500 640,00**	**0,00**	**0,00%**
Total des recettes réelles d'investissement		**2 500 640,00**	**0,00**	**0,00%**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	737 996,00	717 946,56	97,28%
Total des recettes d'ordre d'investissement		***737 996,00***	***717 946,56***	***97,28%***
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	88 906,47	88 906,47	100,00%
TOTAL DES RECETTES		**3 327 542,47**	**806 853,03**	**24,25%**
	Excédent d'investissement 2017		***388 587,13***	

BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	1 100,00	345,64	31,42%
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 600,00	1 382,57	30,06%
65	Autres charges de gestion courante	305,00	204,15	66,93%
	Total des dépenses de gestion courante	**6 005,00**	**1 932,36**	**32,18%**
67	Charges exceptionnelles	200,00	-	0,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**6 205,00**	**1 932,36**	**31,14%**
TOTAL DES DEPENSES		**6 205,00**	**1 932,36**	**31,14%**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
70	Produits des services, du domaine et ventes...	4 700,00	2 304,28	49,03%
	Total des recettes de gestion courante	**4 700,00**	**2 306,81**	**49,08%**
77	Produits exceptionnels	1 300,00	1 150,00	88,46%
Total des recettes réelles de fonctionnement		**6 000,00**	**3 456,81**	**57,61%**
002	Résultat de fonctionnement n-1	16 247,99	16 247,99	100,00%
TOTAL DES RECETTES		**22 247,99**	**19 704,80**	**88,57%**
	Excédent de fonctionnement 2017		***17 772,44***	

BUDGET ANNEXE DES PARCS DE STATIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	1 453 270,00	1 420 565,83	97,75%
65	Autres charges de gestion courante	2 171,00	2 165,66	99,75%
	Total des dépenses de gestion courante	**1 455 441,00**	**1 422 731,49**	**97,75%**
66	Charges financières	910 000,00	909 987,93	100,00%
67	Charges exceptionnelles	2 984,00	326,11	10,93%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**2 368 425,00**	**2 333 045,53**	**98,51%**
023	*Virement à la section d'investissement*	294 211,00	-	0,00%
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	1 360 189,00	1 350 112,71	99,26%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***1 654 400,00***	***1 350 112,71***	***81,61%***
TOTAL DES DEPENSES		**4 022 825,00**	**3 683 158,24**	**91,56%**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
70	Produits des services, du domaine et ventes...	3 307 000,00	3 517 798,90	106,37%
	Total des recettes de gestion courante	**3 307 000,00**	**3 517 798,90**	**106,37%**
77	Produits exceptionnels	700 400,00	700 400,00	100,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement		**4 007 400,00**	**4 218 198,90**	**105,26%**
002	Résultat de fonctionnement n-1	507 672,70	507 672,70	100,00%
TOTAL DES RECETTES		**4 515 072,70**	**4 725 871,60**	**104,67%**
	Excédent de fonctionnement 2017		***1 042 713,36***	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
21	Immobilisations corporelles	371 000,00	347 932,37	93,78%
	Total des dépenses d'équipement	**371 000,00**	**347 932,37**	**93,78%**
16	Emprunts et dettes assimilées	1 654 400,00	1 654 065,54	99,98%
	Total des dépenses financières	**1 654 400,00**	**1 654 065,54**	**99,98%**
Total des dépenses réelles d'investissement		**2 025 400,00**	**2 001 997,91**	**98,84%**
041	*Opérations patrimoniales*	1 020 000,00	72 780,06	7,14%
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***1 020 000,00***	***72 780,06***	***7,14%***
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	351 639,36	351 639,36	100,00%
TOTAL DES DEPENSES		**3 397 039,36**	**2 426 417,33**	**71,43%**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
16	Emprunts et dettes assimilées	251 000,00	200 000,00	79,68%
23	Immobilisations en cours	120 000,00	10 471,49	8,73%
	Total des recettes d'équipement	**371 000,00**	**210 471,49**	**56,73%**
10	Dotations, fonds divers et réserves	351 639,36	351 639,36	100,00%
	Total des recettes financières	**351 639,36**	**351 639,36**	**100,00%**
Total des recettes réelles d'investissement		**722 639,36**	**562 110,85**	**77,79%**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	294 211,00	-	0,00%
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	1 360 189,00	1 350 112,71	99,26%
041	*Opérations patrimoniales*	1 020 000,00	72 780,06	7,14%
Total des recettes d'ordre d'investissement		***2 674 400,00***	***1 422 892,77***	***53,20%***
001	Solde d'exécution d'investissement n-1			
TOTAL DES RECETTES		**3 397 039,36**	**1 985 003,62**	**58,43%**
	Déficit d'investissement 2017		***-441 413,71***	

BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS IMMOBILIERES

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	1 661 751,00	1 512 990,87	91,05%
65	Autres charges de gestion courante	600,00	568,65	94,78%
	Total des dépenses de gestion courante	**1 662 351,00**	**1 513 559,52**	**91,05%**
66	Charges financières	310 300,00	310 299,60	100,00%
67	Charges exceptionnelles	37 087,00	27 569,12	74,34%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**2 009 738,00**	**1 851 428,24**	**92,12%**
023	*Virement à la section d'investissement*	1 821 136,00	-	0,00%
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	1 239 276,00	1 239 267,29	100,00%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***3 060 412,00***	***1 239 267,29***	***40,49%***
TOTAL DES DEPENSES		**5 070 150,00**	**3 090 695,53**	**60,96%**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
70	Produits des services, du domaine et ventes...	1 248 200,00	1 204 917,29	96,53%
75	Autres produits de gestion courante	1 170 400,00	1 173 845,55	100,29%
	Total des recettes de gestion courante	**2 418 600,00**	**2 378 762,84**	**98,35%**
77	Produits exceptionnels	2 500 000,00	2 551 826,47	102,07%
Total des recettes réelles de fonctionnement		**4 918 600,00**	**4 930 589,31**	**100,24%**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	153 954,00	153 953,20	100,00%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***153 954,00***	***153 953,20***	***100,00%***
002	Résultat de fonctionnement n-1	483 827,21	483 827,21	100,00%
TOTAL DES RECETTES		**5 556 381,21**	**5 568 369,72**	**100,22%**
	Excédent de fonctionnement 2017		***2 477 674,19***	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
21	Immobilisations corporelles	1 609 733,00	1 349 668,47	83,84%
23	Immobilisations en cours	2 001 000,00	1 991 458,91	99,52%
	Total des dépenses d'équipement	**3 610 733,00**	**3 341 127,38**	**92,53%**
16	Emprunts et dettes assimilées	618 420,00	590 072,72	95,42%
27	Autres immobilisations financières	500,00	118,93	23,79%
	Total des dépenses financières	**618 920,00**	**590 191,65**	**95,36%**
Total des dépenses réelles d'investissement		**4 229 653,00**	**3 931 319,03**	**92,95%**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	153 954,00	153 953,20	100,00%
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***153 954,00***	***153 953,20***	***100,00%***
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	403 964,94	403 964,94	100,00%
TOTAL DES DEPENSES		**4 787 571,94**	**4 489 237,17**	**93,77%**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
13	Subventions d'investissement	610 000,00	573 391,00	94,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	712 695,00	616 360,19	86,48%
	Total des recettes d'équipement	**1 322 695,00**	**1 189 751,19**	**89,95%**
10	Dotations, fonds divers et réserves	403 964,94	403 964,94	100,00%
27	Autres immobilisations financières	500,00	-	0,00%
	Total des recettes financières	**404 464,94**	**403 964,94**	**99,88%**
Total des recettes réelles d'investissement		**1 727 159,94**	**1 593 716,13**	**92,27%**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	1 821 136,00	-	0,00%
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	1 239 276,00	1 239 267,29	100,00%
Total des recettes d'ordre d'investissement		***3 060 412,00***	***1 239 267,29***	***40,49%***
001	Solde d'exécution d'investissement n-1			
TOTAL DES RECETTES		**4 787 571,94**	**2 832 983,42**	**59,17%**
	Déficit d'investissement 2017		***-1 656 253,75***	

BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE CONGRES PROUVE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	2 745 900,00	2 556 478,17	93,10%
65	Autres charges de gestion courante	12 200,00	12 157,05	99,65%
	Total des dépenses de gestion courante	**2 758 100,00**	**2 568 635,22**	**93,13%**
66	Charges financières	1 467 500,00	1 435 391,48	97,81%
67	Charges exceptionnelles	35 930,00	35 829,50	99,72%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**4 261 530,00**	**4 039 856,20**	**94,80%**
023	*Virement à la section d'investissement*	1 924 940,00	-	0,00%
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	1 296 560,00	1 296 516,25	100,00%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***3 221 500,00***	***1 296 516,25***	***40,25%***
TOTAL DES DEPENSES		**7 483 030,00**	**5 336 372,45**	**71,31%**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
70	Produits des services, du domaine et ventes...	11 000,00	11 054,28	100,49%
75	Autres produits de gestion courante	828 243,00	817 485,33	98,70%
	Total des recettes de gestion courante	**839 243,00**	**828 539,61**	**98,72%**
77	Produits exceptionnels	6 779 196,00	8 387 672,07	123,73%
Total des recettes réelles de fonctionnement		**7 618 439,00**	**9 216 211,68**	**120,97%**
002	Résultat de fonctionnement n-1	257 079,37	257 079,37	100,00%
TOTAL DES RECETTES		**7 875 518,37**	**9 473 291,05**	**120,29%**
	Excédent de fonctionnement 2017		***4 136 918,60***	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
21	Immobilisations corporelles	342 800,00	107 066,43	31,23%
23	Immobilisations en cours	223 200,00	-	0,00%
	Total des dépenses d'équipement	**566 000,00**	**107 066,43**	**18,92%**
16	Emprunts et dettes assimilées	3 221 500,00	3 221 047,36	99,99%
	Total des dépenses financières	**3 221 500,00**	**3 221 047,36**	**99,99%**
Total des dépenses réelles d'investissement		**3 787 500,00**	**3 328 113,79**	**87,87%**
041	*Opérations patrimoniales*	1 401 151,00	1 047 854,86	74,79%
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***1 401 151,00***	***1 047 854,86***	***74,79%***
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	2 180 408,43	2 180 408,43	100,00%
TOTAL DES DEPENSES		**7 369 059,43**	**6 556 377,08**	**88,97%**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
16	Emprunts et dettes assimilées	566 000,00		0,00%
23	Immobilisations en cours	-	164 425,23	
	Total des recettes d'équipement	**566 000,00**	**164 425,23**	
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 180 408,43	2 180 408,43	100,00%
	Total des recettes financières	**2 180 408,43**	**2 180 408,43**	**100,00%**
Total des recettes réelles d'investissement		**2 746 408,43**	**2 344 833,66**	**85,38%**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*1 924 940,00*	-	0,00%
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	*1 296 560,00*	*1 296 516,25*	100,00%
041	*Opérations patrimoniales*	*1 401 151,00*	*1 047 854,86*	74,79%
Total des recettes d'ordre d'investissement		***4 622 651,00***	***2 344 371,11***	***50,71%***
001	Solde d'exécution d'investissement n-1			
TOTAL DES RECETTES		**7 369 059,43**	**4 689 204,77**	**63,63%**
	Déficit d'investissement 2017		***-1 867 172,31***	

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	7 724 885,00	7 519 712,96	97,34%
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 012 470,00	955 008,82	94,32%
014	Atténuations de produits	160 000,00	130 460,52	81,54%
65	Autres charges de gestion courante	42 631 532,00	42 142 608,66	98,85%
	Total des dépenses de gestion courante	**51 528 887,00**	**50 747 790,96**	**98,48%**
66	Charges financières	4 012 850,00	3 844 040,81	95,79%
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	-	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**55 543 737,00**	**54 591 831,77**	**98,29%**
023	*Virement à la section d'investissement*	1 041 132,00	-	-
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	14 872 910,00	14 823 790,08	99,67%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***15 914 042,00***	***14 823 790,08***	***93,15%***
TOTAL DES DEPENSES		**71 457 779,00**	**69 415 621,85**	**97,14%**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
70	Produits des services, du domaine et ventes...	98 999,00	85 248,33	86,11%
73	Impôts et taxes	55 250 000,00	56 369 335,44	102,03%
74	Dotations et participations	2 881 485,00	2 856 588,54	99,14%
75	Autres produits de gestion courante	1 921 550,00	2 554 691,89	132,95%
	Total des recettes de gestion courante	**60 152 034,00**	**61 865 864,20**	**102,85%**
77	Produits exceptionnels	9 032 942,00	9 021 721,27	99,88%
Total des recettes réelles de fonctionnement		**69 184 976,00**	**70 887 585,47**	**102,46%**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	2 109 540,00	2 101 996,18	99,64%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***2 109 540,00***	***2 101 996,18***	***99,64%***
002	Résultat de fonctionnement n-1	599 086,18	599 086,18	100,00%
TOTAL DES RECETTES		**71 893 602,18**	**73 588 667,83**	**102,36%**
	Excédent de fonctionnement 2017		***4 173 045,98***	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
20	Immobilisations incorporelles	850 000,00	710 154,16	83,55%
21	Immobilisations corporelles	6 173 250,00	5 959 297,69	96,53%
23	Immobilisations en cours	2 150 300,00	1 793 982,10	83,43%
	Total des dépenses d'équipement	**9 173 550,00**	**8 463 433,95**	**92,26%**
16	Emprunts et dettes assimilées	13 704 970,00	13 602 612,08	99,25%
Total des dépenses réelles d'investissement		**22 878 520,00**	**22 066 046,03**	**96,45%**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	2 109 540,00	2 101 996,18	99,64%
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***2 109 540,00***	***2 101 996,18***	***99,64%***
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	755 705,38	755 705,38	100,00%
TOTAL DES DEPENSES		**25 743 765,38**	**24 923 747,59**	**96,81%**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
13	Subventions d'investissement	1 206 068,00	1 207 401,80	100,11%
16	Emprunts et dettes assimilées	7 835 928,00	7 000 000,00	89,33%
23	Immobilisations en cours	32 022,00	3 429,18	10,71%
	Total des recettes d'équipement	**9 074 018,00**	**8 210 830,98**	**90,49%**
10	Dotations, fonds divers et réserves	755 705,38	755 705,38	100,00%
	Total des recettes financières	**755 705,38**	**755 705,38**	**100,00%**
Total des recettes réelles d'investissement		**9 829 723,38**	**8 966 536,36**	**91,22%**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	1 041 132,00	-	0,00%
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	14 872 910,00	14 823 790,08	99,67%
Total des recettes d'ordre d'investissement		***15 914 042,00***	***14 823 790,08***	***93,15%***
001	Solde d'exécution d'investissement n-1			
TOTAL DES RECETTES		**25 743 765,38**	**23 790 326,44**	**92,41%**
	Déficit d'investissement 2017		***-1 133 421,15***	